LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57- SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 29 OCTOBRE 1969 PRIX 10c

Les commissaires d'écoles franco-manitobains tiennent un colloque en fin de semaine

Près de trente commissaires de langue française de diverses divisions scolaires du Manitoba sont attendus à l'hôtel Niakwa de St-Boniface, en fin de semaine, pour prendre part à un colloque d'animation et de leadership.

La rencontre commencera le vendredi soir 31 octobre, à 8 h, et se terminera le dimanche 2 novembre, à 4 h. Un animateur social de la Société Franco-Manitobaine doit assister le groupe dans son travail.

Selon M. Fernand Paquin, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, ce colloque devrait permettre aux commissaires franco-manitobains d'aller au fond du problème et d'examiner pourquoi le public francophone ne semble pas avoir confiance dans la question française et ne semble pas réagir devant l'ambiance anglicisatrice des écoles qui noie la jeunesse franco-manitobaine.

Affirmant sa conviction que tout être humain a besoin d'une communauté et d'une culture pour vivre et s'épanouir, M. Paquin s'est dit d'avis que ce colloque aiderait à déterminer les objectifs que l'on doit poursuivre présentement dans le domaine de l'éducation.

Il serait aussi question au cours de ces journées de la préparation d'un mémoire qui sera présenté prochainement à la Commission des Frontières.

Le conflit scolaire de Willow Bunch

Le gouvernement de la Sask. propose une solution

Le ministre de l'Education de la Saskatchewan, le Dr McIsaac, a dévoilé la semaine dernière les détails d'une formule de solution au conflit scolaire qui empêche des enfants francophones de Willow Bunch de jouir des dispositions d'une nouvelle loi provinciale permettant l'enseignement en français.

D'après le Regina Leader-Post de mercredi dernier qui rapporte la nouvelle, le gouvernement de la Saskatchewan demande que l'enseignement soit donné, à part égale, en français et en anglais, en commençant cette année par les élèves de première. Le gouvernement défraierait les dépenses supplémentaires que cela pourrait entrainer.

De plus, le ministère de l'Education a pris des mesures pour expliquer cette formule de solution aux contribuables de la région.

L'on sait que le conflit scolaire a commencé quand les autorités de la Borderland School Unit Board ont rejeté trois requêtes du Conseil scolaire de Willow Bunch demandant l'enseignement en français pour leurs élèves de première année. La Commission de la Borderland School Unit a donné comme raison que l'enseignement en français augmenterait les dépenses et entrainerait des dérangements dans l'école spécialement pour les enfants, quatre ou cinq sur vingt, qui ne suivraient pas le programme de français.

Devant l'impasse, le premier ministre Thatcher a demandé au ministère de l'Education d'essayer de trouver une solution au plan local, et si cela ne réussissait pas, il s'est promis que le gouvernement interviendrait.

D'après la solution proposée par le ministre McIsaac, les enfants de Willow Bunch recevraient deux heures et demie d'enseignement en français par jour, soit 50 pour cent de la journée scolaire, pendant les deux premières années. L'enseignement en anglais serait ensuite augmenté à 60 pour cent pour les quatre années qui suivent.

Les représentants du groupe qui favorise l'enseignement en français ont trouvé acceptable la proposition du Dr McIsaac. Le parti opposé n'a cependant pas voulu se prononcer avant d'avoir consulté la population.

Entre-temps, des élections se préparent à la Commission scolaire de Willow Bunch. Elles se tiendront au cours de la première semaine de novembre. Huit candidats sont en lice, quatre en faveur de l'enseignement en français et quatre contre! Aux dernières nouvelles il était encore trop tôt pour prédire qui l'emporterait.

Louis Riel aura son timbre

OTTAWA—M. Eric Kierans, ministre des Postes, a annoncé au début de cette semaine que les Postes canadiennes émettront, en 1970, un timbre pour honorer la mémoire de Louis Riel, figure dominante de l'histoire de l'Ouest canadien.

C'est en 1870, qu'en vertu de l'acte du Manitoba, cette région fut admise comme cinquième province dans la Confédération canadienne. Louis Riel, chef du Conseil d'Assiniboia, exigea du gouvernement fédéral qu'il accepte le principe de la consultation avant d'annexer de nouveaux territoires et qu'il accorde aux autochtones et aux représentants régionaux le droit de négocier à leurs propres conditions. Ce procédé devait ultérieurement constituer un élément fondamental du système fédéral canadien.

M. Kierans annonce en outre que les Postes canadiennes émettront un timbre commémoratif, en 1970, pour marquer un événement historique de l'évolution du Canada, soit le centenaire de la fondation des Territoires du Nord-Ouest.

En vertu d'une loi sanctionnée le 12 mai 1870, qui contribua aussi à la formation du Manitoba comme cinquième province du Canada, on créa les Territoires du Nord-Ouest en fusionnant une partie de la Terre de Rupert et des Territoires non compris dans le Manitoba. En 1970, les habitants de cette vaste région qui couvre plus du tiers de la superficie totale du Canada, feront ressortir l'importance de l'unité, non seulement entre tous les Canadiens, mais entre les Esquimaux, les Indiens et tous ceux qui ont contribué à l'expansion des districts de Franklin, du Mackenzie et de Keewatin dont se composent les Territoires.

Nommé à la Citoyenneté à Saskatoon

On annonçait de Regina en fin de semaine que M. Raymond Marcotte, gérant du poste CFNS de Saskatoon, a accepté une fonction à la Citoyenneté canadienne. Il sera remplacé à CFNS par M. Jacques Landry, actuellement directeur des programmes de CFNS. M. Landry entrera en fonction le 1er janvier prochain. M. Marcotte aura ses bureaux à Saskatoon.

Ottawa interdit les produits contenant des cyclamates

OTTAWA — Il n'y a aucune preuve au Canada que les cyclamates soient une cause de cancer, mais les autorités jugent les enquêtes américaines suffisamment concluantes pour bannir à peu près totalement la consommation de ce produit chimique.

Le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, M. John Munro, a lui-même fait part de cette conclusion, la semaine dernière (mardi 21 octobre), au cours d'une conférence de presse, au cours de laquelle il a révélé la liste des échéances pour la consommation des divers produits, qui utilisent ce sucre artificiel.

Les premiers frappés sont les breuvages légers, dits diététiques, qui absorbent en fait 80% de toute la production de cyclamates. Le 30 novembre prochain, ces breuvages deviendront illégaux si l'on n'a pas remplacé les cyclamates.

Le 1er avril 1970, la même loi frappera les gelées et confitures, les desserts et crêmes glacées.

Le 1er juin suivant, ce sera le tour des drogues pédiatriques, ou des médicaments enrobés dans une substance sucrée pour les enfants.

Enfin, le 1er septembre 1970, l'interdiction portera sur les fruits en conserve.

A la suite des expériences scientifiques effectuées sur des rats, on a découvert aux Etats-

(Suite à la douzième page)

D'après le bill 63 du Québec

Tous les Québécois devront savoir le français mais les parents choisiront la langue d'enseignement

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a déposé jeudi dernier devant l'Assemblée nationale un projet de loi (dit bill 63) visant à promouvoir l'enseignement et la connaissance de la langue française au Québec.

Selon le Devoir de vendredi, le "bill" 63 a trois buts:

- Confirmer la possibilité pour les parents de choisir, entre le français et l'anglais, la langue dans laquelle l'enseignement sera donné à leurs enfants;
- assurer que les enfants de langue anglaise du Québec acquièrent une connaissance d'usage de la langue française;
- assurer que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée, la connaissance de la langue française.

Le projet prévoit que les cours organisés par les commissions scolaires doivent être donnés en langue française.

Ils sont donnés en langue anglaise lorsque les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande; ces cours doivent assurer aux enfants une connaissance d'usage de la langue française.

Le "bill" prévoit que le ministre de l'éducation doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études et les examens qui les sanctionnent assurent, tant au niveau élémentaire que secondaire et collégial, une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise.

En troisième lieu, le ministre de l'immigration doit, de concert avec le ministre de l'éducation, prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée, la connaissance de la langue française.

L'ensemble du projet est intitulé: "Loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec."

Sa présentation a donné lieu à un déploiement publicitaire sans précédent: conférence de presse télévisée en direct par Radio-Canada; simili-conférence de presse, aussi en direct, du canal 10, grâce aux facilités gouvernementales, mais où les journalistes n'ont pu poser que quelques questions; autre réunion ,enfin, avec les éditorialistes de Montréal, de Québec et d'ailleurs.

Entouré de quatre ministres, soit MM. Cardinal, Beaulieu, Tremblay et Masse, le premier ministre a dit que le projet de loi était un premier jalon, au ministère de l'immigration, permettant au gouvernement de commencer immédiatement à donner la primauté au français au Québec.

M. Bertrand a ajouté que d'autres ministères étaient en voie de poser d'autres jalons qui deviendront eux aussi projets de loi ou mesures administratives.

Il a dit que tous ces efforts étaient conformes au programme de 1960 de l'Union nationale et qui visait à "donner au français le statut d'une langue nationale au Québec."

Confirmant que le projet de loi laisse bien aux parents la liberté de choix, M. Bertrand a expliqué que "l'intérêt démocratique de la nation commande qu'on accorde aux autres ce que l'on exige pour soi-même, c'est-à-dire la liberté de choix".

Il a invité ceux qui veulent contribuer à faciliter l'effort entrepris à diriger leurs contributions vers la commission Gendron.

"Dorénavant, dit-il, le Québec se fait officiellement en français."

M. Bertrand a dit que tout en souscrivant au principe de la liberté de choix des parents, le gouvernement souhaite que "les parents auront aussi le sens de la responsabilité envers la collectivité, comme ils l'ont eu depuis 200 ans", en envoyant les enfants francophones à l'école française.

Les mesures concernant les immigrants ne seront pas coercitives, a pour sa part expliqué le ministre de l'immigration, M. Beaulieu.

Il a dit que l'adoption du projet de loi, par contre, donnera lieu à une "offensive"

(Suite à la douzième page)



Cette photo représente plus de cinquante années de service à la Commission scolaire de St-Boniface. D'une part, à gauche, la photo du grand-père, M. J.-Aldéric Marion, qui fut commissaire d'écoles jusqu'à sa mort en 1954, soit pendant cinquante ans. A droite, le petit-fils, M. J.-Paul Marion, qui termine sa sixième année à la Commission scolaire qu'il doit quitter à cause d'autres obligations personnelles. (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

La Commission scolaire de St-Boniface rend hommage à la famille Marion

Lors de sa réunion du mardi 21 octobre, la Commission scolaire de St-Boniface suspendit un moment ses activités régulières pour honorer la mémoire de l'un des membres les plus connus de son histoire, M. Joseph-Aldéric Marion. A cette occasion, une photo fut dévoilée au bureau de la Commission scolaire par son président actuel, M. J.-Paul Marion, petit-fils de l'illustre disparu.

On profita de la même circonstance pour souligner le dévouement de la famille Marion au service de l'éducation à St-Boniface et dans l'ensemble de la province.

Souvent appelé par les anglophones "the grand old man of education", M. J.-A. Marion fut élu à la Commission scolaire de St-Boniface en 1904, en devint le président en 1912 et occupa ce poste jusqu'à sa mort accidentelle en 1954. Il fut connu et estimé à travers tout le Manitoba, ce qui lui valut de nombreux postes de confiance.

Membre fondateur de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba en 1916, il en fut le vice-président de 1935 à 1938, puis le président de 1938 à 1946.

En outre, il avait été membre fondateur de la "Manitoba School Trustees Association" en 1907, vice-président de 1918 à 1924, président de 1924 à 1925, puis membre de la direction de 1925 à 1954.

De 1943 à 1954, il fit partie du comité des conseillers auprès du ministre de l'Education, et en même temps, soit de 1947 à 1954, il était membre du comité de liaison entre la "Manitoba Teachers' Society" et la "School Trustees Association".

Une activité aussi intense au service de l'éducation au Manitoba devait valoir à M. J.-A. Marion de nombreuses décorations dont la médaille King George en 1937, la médaille de bronze du gouvernement français en 1938, la médaille d'or du gouvernement français en 1939, le titre de chevalier de l'Ordre de St-Grégoire en 1946 et un doctorat honorifique en droit de l'université de Manitoba en 1951.

Au moment de la mort de M. J.-A. Marion en 1954, les dirigeants de tous les secteurs de la société s'unirent pour rendre hommage à cet homme qui avait vécu courageusement selon ses principes et dont le patriotisme s'était traduit en un effort constant pour établir la bonne entente entre les divers groupes de la population manitobaine.

(Suite à la douzième page)

L'ACFC se prépare à l'animation sociale

REGINA—Lors de sa réunion dimanche dernier, 26 octobre, à Saskatoon, le conseil d'administration de l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) de la Saskatchewan a nommé M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, au poste de directeur exécutif de l'animation sociale.

M. Roland Pinsonneault est un ancien président général de l'ACFC. Il exercera ses nouvelles fonctions à partir du 1er novembre.

Les fonctions de M. Pinsonneault consisteront plus spécialement à coordonner les programmes d'animation sociale et les autres activités de l'ACFC.

La nomination de M. Roland Pinsonneault n'altère en rien les responsabilités de M. René Rottiers qui continuera, comme par le passé, d'assumer les fonctions de secrétaire général et de chef du secrétariat de l'ACFC.

Au début de novembre, trois représentants de l'ACFC participeront à une session de sensibilisation aux exigences et aux instruments de l'animation sociale à l'Institut de la coopération Desjardins à Lévis, P.Q. Ce sont MM. Roland Pinsonneault, Joseph Jenneau et René Rottiers.

NOTE

En raison de l'ampleur qu'a prise ces jours-ci, à Québec, la vague de protestations contre le bill 63, nous avons jugé important de publier dans le détail le contenu de cet important projet de loi. Il se peut fort bien que ce soit l'avenir d'un Canada bilingue qui se joue présentement au Québec. Le problème est très complexe et l'on ne peut se contenter d'information unilatérale sur cette question. En somme, le peuple canadien-français du Québec cherche une formule juste et équitable qui lui permettra, ainsi qu'à tous les autres francophones du pays, de survivre et de sauvegarder son identité en harmonie avec les autres populations du continent nord-américain. C'est en quelque sorte la croisée des chemins pour le Canada tout entier.

LA REDACTION

Invitation adressée aux centres ruraux franco-manitobains

Des hommes d'affaires de Winnipeg publieront une histoire du Manitoba rural

Un groupe d'hommes d'affaires de Winnipeg viennent de former une société du nom de Historical Researchers Ltd., dans le but de publier un livre d'environ 500 pages sur les cent premières années de la province du Manitoba.

Dans une interview accordée à La Liberté et le Patriote vendredi dernier, M. Doug Stewart, de la Crown Life Insurance Corp., et agent de relations extérieures pour la nouvelle société, a expliqué que ce livre voudrait mettre en évidence la vie rurale du Manitoba et son développement économique ou autre au cours des cent dernières années. Il s'y est passé beaucoup de choses intéressantes qui méritent d'être connues, a-t-il dit.

M. Stewart espère que les milieux franco-manitobains en particulier se feront un honneur de faire connaitre leur histoire en envoyant au bureau de la nouvelle société de la documentation de toutes sortes: photos, lettres, notes biographiques et autres qui permettront au reste de la province de découvrir le dynamisme de l'esprit d'entreprise des individus et des familles qui ont aidé à former la vie rurale au Manitoba. Le livre serait publié en anglais afin d'atteindre la majorité des Manitobains.

Toute contribution écrite ou photographique à cette histoire du Centenaire peut être envoyée à: Historical Researchers Ltd., au 480, boulevard Provencher, Saint-Boniface 6, Manitoba.

A St-Pierre le 2 nov.

Réunion de l'Association France-Canada

La section manitobaine de l'Association France-Canada tiendra sa réunion annuelle en l'Institut collégial de St-Pierre, le 2 novembre prochain, à 2 h de l'après-midi.

A cette occasion, on procédera à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1969-70 et l'on donnera un rapport complet sur le projet de voyage-échange des jeunes Manitobains. Les jeunes qui ont participé au voyage en France l'été dernier seront invités à donner leurs impressions.



"Saint-Boniface en 1951". C'est le sujet d'un tableau de l'artiste manitobain Tony Tascona dont la brasserie Kiewel vient de faire don à la ville de St-Boniface. Ci-dessus, de gauche à droite, le maire Edward Turner, M. Claude Ménard, directeur général des ventes à la brasserie Kiewel, et le peintre Tascona. La présentation s'est déroulée au bureau de la brasserie Kiewel.

ÉDITORIAL

Le prochain congrès de la S.F.M.

On l'a annoncé la semaine dernière, la Société Franco-Manitobaine tiendra son congrès au début de décembre prochain.

Il n'est pas trop tôt pour s'y préparer. Des réunions de ce genre ne portent de résultats valables que si tout le monde s'y met et activement. Les oganisateurs ont certes beaucoup à faire, mais l'ensemble de la population a aussi sa grosse part de responsabilité.

D'ailleurs, ce congrès est l'affaire de tous, jeunes et adultes. Chacun a le devoir de se renseigner sur ce qui s'y déroulera; chacun se doit d'y participer de près ou de loin, tant en désignant des délégués bien représentatifs (pas toujours les mêmes!) qu'en préparant avec eux ce qu'il convient de soumettre au congrès.

Evidemment, nous vivons en système démocratique. Et cela veut trop souvent dire qu'une foule énorme de gens (des jeunes comme des vieux) restent assis sur leur gros séant sans pour autant se gêner de critiquer ceux qui travaillent, qui se dévouent, qui consacrent des soirées et des fins de semaine entières à chercher les moyens de faire participer la population à ses destinées, de lui infuser de l'énergie et de l'ambition, de la rendre active et intéressée à progresser sans se laisser engloutir dans une masse anonyme et sans visage.

En bien des cas, démocratie veut également dire abondance de ces "philosophes" de salon, de taverne ou de restaurant, qui trouvent toujours une solution à tout mais qui n'ont jamais le cran de l'exposer à l'intérieur d'un dialogue, dans une assemblée publique, et qui ont encore moins le courage de se mettre au blanc et d'accepter des responsabilités.

Quoi qu'il en soit de tout cela, la SFM sait que, comme par le passé, les colonnes de notre journal lui sont ouvertes et que nous serons heureux de publier toute information susceptible de mieux renseigner notre public franco-manitobain et de l'aider à se préparer à cet important congrès. Ce n'est pas trois ou quatre cents délégués qu'il vous faut, mais bien cinquante ou soixante mille Franco-Manitobains avertis et prêts à s'engager résolument dans un programme d'action sérieux et concret.

J.-P. A.

À nous de nous en servir

Dernièrement, nous avons eu à nous adresser à un des bureaux du gouvernement fédéral à Winnipeg. Sans révéler notre fonction, nous avons demandé quelqu'un qui pourrait nous servir en français.

Sans aucune hésitation, on alla chercher immédiatement un employé canadien-français. Et, en un tour de main, nous réglions notre affaire de façon aussi agréable qu'expéditive.

Avant de partir, ce fonctionnaire de langue française, à qui nous avions dévoilé notre identité, nous fit cette remarque: "Vous avez bien fait de demander quelqu'un de langue française. Cela fait voir que nous sommes utiles ici, que le français se parle au Manitoba. Tous les Canadiens français devraient faire de même."

Eh bien! voilà. Le gouvernement fédéral met déjà à notre usage des services bilingues, dans les Postes par exemple, à la Main-d'oeuvre. A nous de nous en servir. Ceux des nôtres qui y travaillent se feront une joie de nous être utiles. On pourrait en dire autant de certains grands magasins de Winnipeg, tels qu'Eaton et la Baie.

Nous avons rencontré récemment un immigrant portugais qui parle un français impeccable. Cet homme, d'instruction modeste mais très attaché à la culture française, nous a confié qu'à Winnipeg, il fait ses achats en français! "Quand quelqu'un veut mes dollars, nous a-t-il dit, il se donne la peine de me trouver un commis qui parle français!" Voilà un immigrant qui peut nous en montrer à nous, les Canadiens de vieille souche!

J.-P. A.

Deux livres indispensables

Il nous arrive assez souvent, à la Rédaction, de recevoir des demandes de renseignement sur la meilleure façon de rendre telle ou telle expression anglaise en un français correct.

Si cette confiance nous honore, nous ne prétendons pas toutefois avoir la réponse immédiate à tout, bien que notre travail nous force de consulter continuellement dictionnaires et lexiques de toutes sortes.

Nous aimerions cependant suggérer à nos lecteurs deux petits livres de consultation très facile et très rapide: "Le dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada", de Gérard Dagenais, et "Le guide du journaliste", de la Presse Canadienne.

Toute personne soucieuse de parler ou d'écrire le français correctement devrait avoir ces deux petits livres. A fortiori ceux et celles qui ont à enseigner le français ou en français, ou encore à rédiger des rapports, à préparer des communiqués pour la radio, la télévision ou les journaux. Ce sont là également des instruments de travail indispensables pour les secrétaires de municipalités, de commissions scolaires, et de n'importe quelle autre association, pour les bureaux d'hommes d'affaires, de professionnels, d'hommes politiques.

On devrait même en distribuer des exemplaires à tous nos écoliers et nos étudiants: ils n'auraient plus à se torturer l'esprit pour trouver le mot juste, le terme exact en français. Ils l'auraient à la portée de la main.

On peut commander ces livres auprès des libraires habituels.

J.-P. A.



La Société canadienne de la Croix-Rouge a reçu des ordres stricts de refuser tout donateur de sang qui aurait pris de la drogue dans les 72 heures. Par drogue on entend n'importe quoi allant de la LSD à l'aspirine. On estime que, présentement, dans les grandes villes, 60 pour cent des étudiants des écoles secondaires qui se présentent aux cliniques de sang doivent être refusés à cause de l'usage de la drogue. (Photo TTS)

Au sujet de la monarchie

(Les deux ont raison)

Il faut accorder à M. Robert Stanfield un bon point qui l'aidera à contrebalancer les critiques que lui a values, de la part du parti progressiste conservateur, la façon dont il a traité la question d'"un seul Canada", au cours de la campagne électorale fédérale, l'an dernier. M. Stanfield vient de s'assurer la reconnaissance de la plupart des Tories et de beaucoup d'autres Canadiens en se portant à la défense de la monarchie.

Il ne s'agit pas de déterminer si celle-ci était en danger, mais de souligner le fait que M. Stanfield, faisant montre d'une grande habileté politique, a réussi à donner l'impression qu'elle était menacée. Il a été aidé immensément par le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier, qui semble se fourvoyer lui-même assez souvent, politiquement parlant.

Dans le cas présent, M. Pelletier a très bien pu croire qu'il agissait avec beaucoup de prudence. Il est vrai qu'il a déclaré, pendant son séjour à Londres, la semaine dernière, qu'il croyait que le Canada évoluerait naturellement vers une forme républicaine de gouvernement d'ici une ou deux générations. Mais il a bien pris soin d'ajouter que notre forme actuelle de gouvernement ne constituait pas "un urgent problème, de toute façon", et qu'elle était pour le moment très satisfaisante.

Néanmoins, il s'était assez avancé sur la question pour permettre à M. Stanfield de déclarer, avec une surprenante vivacité, devant un groupe d'étudiants à Sudbury, vendredi, que toute décision visant à abolir la monarchie "causerait une controverse qui déchirerait notre pays par sa violence et sa passion"...

Il serait vraiment dommage que cette affaire provoque la controverse violente que prévoit le chef Tory, car M. Pelletier et lui ont tous les deux raison. Nous sommes certainement d'accord avec M. Stanfield sur le fait qu'"il n'y a absolument aucune preuve qu'une autre forme de gouvernement — une république, par exemple — soit plus heureuse ou plus acceptable". D'autre part, il est probable que les Canadiens percevront de moins en moins la pertinence d'une monarchie absente, comme celle que nous connaissons présentement, et c'est ce qu'a voulu dire M. Pelletier.

(The Albertan, Calgary)

Essai d'un nouveau mode de recensement au Canada

ST. CATHARINES, Ont. — Le recensement national de 1971 prendra une allure nouvelle si l'essai du formulaire personnel qui se poursuit présentement dans la péninsule du Niagara s'avère concluant.

Le Bureau national de la statistique vient en effet de distribuer quelque 40,000 questionnaires-tests par la poste dans la région de St. Catharines, en Ontario. Près de 60 pour cent de ces questionnaires sont déjà revenus au bureau du recensement, dûment complétés.

Selon M. Roy Beamish, directeur des relations publiques du BNR, tout indique que la moyenne de retour prévue, soit 80 p. 100 sera certainement dépassée.

Ce nouveau système de recensement national promet d'être beaucoup plus expéditif que l'ancienne méthode du porte à porte utilisée jusqu'à maintenant pour rejoindre les millions de Canadiens dispersés "d'un océan à l'autre", à travers le pays.

Réponses plus précises

Les experts du BNR estiment que les réponses devraient être beaucoup plus précises, les gens ayant tout le temps qu'il leur faut pour compléter leur formulaire.

St. Catharines est l'une des trois régions choisies par les spécialistes pour mettre à l'essai cette nouvelle méthode de recensement décennale. Des expériences semblables se poursuivent actuellement à Sherbrooke, au Québec, et à Souris, au Manitoba.

A Sherbrooke et à St. Catharines, les résidants doivent retourner le questionnaire par la poste au bureau de recensement. Dans les districts ruraux qui entourent ces deux villes de même qu'à Souris, les formulaires sont recueillis par des préposés du BNR.

Le questionnaire est sensiblement le même que celui du recensement de 1961, à l'exception de quelques questions additionnelles se rapportant à l'éducation et à la migration. Ces renseignements additionnels serviront à mieux planifier la répartition industrielle, ainsi que d'autres programmes gouvernementaux.

Tout a été prévu pour rendre facile la compréhension du formulaire. Une feuille d'insstruction sert de guide et pour ceux qui ont encore de la difficulté, on a prévu un système d'assistance téléphonique.

Malgré ces précautions, des questionnaires ont été retournés incomplets. Les préposés au recensement sont chargés de téléphoner ou, le cas échéant, de se rendre chez les citoyens qui n'ont pas répondu correctement.

"Ça ne regarde pas le gouvernement . . ."

Les réactions des gens sont assez diverses. Une dame a écrit en "nota bene" qu'elle trouvait très ingénieux l'idée d'inclure un crayon dans l'enveloppe du questionnaire. Une autre a répondu que son âge ne regardait pas du tout le gouvernement!

"Si le gouvernement veut savoir ce qui se passe ici, il n'a que le constater lui-même", a répondu pour sa part un fermier de la région de St. Catharines.

Cette nouvelle méthode semble susciter un vif intérêt à l'étranger. Des observateurs d'Angleterre, d'Ecosse, de l'Allemagne et même des Etats-Unis se trouvent présentement dans la capitale fédérale pour suivre de près le déroulement du programme.

L'humanité face aux problèmes de la prochaine décennie

NATIONS UNIES, N.Y. — La seconde décennie du développement (1971-1980) devrait être pour nous l'occasion de découvrir et d'analyser les problèmes essentiels qui se poseront à l'humanité tout entière dans les dix prochaines années," a déclaré le 22 octobre le représentant de la France, M. Maurice Viaud, devant la Commission économique (seconde commission) de l'Assemblée générale qui examine actuellement les recommandations du comité préparatoire de la deuxième décennie.

"Les secousses que le progrès des techniques ou l'évolution des esprits a déjà imprimées à l'organisme social soulèvent des problèmes révélateurs dans les domaines aussi divers que le maintien du plein emploi, le sort de la jeunesse, l'expansion démographique et la préservation du milieu humain", a poursuivi M. Viaud.

"Le programme mondial de l'emploi élaboré par l'Organisation internationale du Travail — dont cinquante ans d'efforts viennent d'être consacrés par l'octroi du prix Nobel de la paix — indique que pendant la décennie les nouveaux venus sur le marché du travail seront au nombre de 226 millions dans les pays en voie de développement. Même si le taux de croissance du produit national atteint 7 pour cent, un tiers d'entre eux aura des chances sérieuses de trouver effectivement du travail. La même étude précise que 56 millions de personnes seront en quête d'emplois dans les pays industriels pendant la même période, alors que l'agriculture et l'industrie emploieront, toutes proportions gardées, moins de monde grâce aux progrès de productivité".

Le représentant de la France a ajouté:

"Au cas où l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon ne seraient plus en mesure vers la fin de la décennie d'assurer le plein emploi, l'existence dans ces pays d'un certain nombre de chômeurs rendrait plus difficile la poursuite d'une politique active d'aide aux pays sous-développés. Le maintien d'un rythme d'activité élevé au sein des économies les plus diversifiées devrait dans cette hypothèse s'accompagner d'une réduction de la durée du travail pour le plus grand nombre, et d'une révision des systèmes de transferts sociaux au profit de ceux qui ne pourraient plus trouver qu'un emploi partiel".

M. Viaud a ensuite évoqué en ces mots le problème de la jeunesse:

"Les manifestations parfois désordonnées de la jeunesse contre l'ordre établi visent en réalité le conservatisme excessif de nos sociétés. Elles ont incité les gouvernements et les organisations internationales à élaborer des programmes d'action nouveaux en faveur des jeunes, alors que le problème est plutôt de réformer les structures administratives et sociales. Mais s'il est souhaitable d'associer dès maintenant la jeunesse à l'exercice de nos responsabilités, il ne nous est pas interdit pour autant d'imaginer les obstacles qui se dresseront devant elle lorsqu'elle prendra la relève de la 3e décennie."

Le représentant de la France a fait allusion en terminant au problème de l'environnement et émis l'espoir que la conférence qui se réunira à Stockholm en 1972 ne se bornera pas à constater l'état de choses actuel mais essayera d'en analyser les conséquences sur le cours de la décennie.

Le temps de la discussion

Le dialogue est une recherche de la vérité

Au cours d'un dialogue le silence peut être d'or

Il est parfois bon de marquer des pauses dans la conversation. C'est Mozart qui a dit: "Mes silences sont plus importants que mes notes".

Il existe naturellement deux sortes de silence: celui de l'ignorance apathique et celui de l'attention intelligente. Se demander ce que l'on peut taire est une règle d'or en diplomatie, et cette règle joue un grand rôle dans le tact quotidien qui permet aux gens de mieux s'entendre les uns avec les autres.

Même si l'on risque de passer pour excentrique, il est quelquefois sage de garder le silence au cours d'un dialogue. Un brillant orateur de comités avait coutume d'apporter aux séances une petite carte qu'il posait, devant lui, sur la table de conférence. Il y avait inscrit ces deux mots: "Tais-toi". James Simpson, le commis qui devint président de Marshall Field and Company, fumait des cigares afin d'être sûr de se taire pendant les conférences. Peut-être imitait-il en cela les oies migratrices qui devaient survoler le Taurus, montagne remplie d'aigles. Pour s'empêcher de cacarder, ces oies tenaient des pierres dans leurs becs, ce qui leur permettait de passer au-dessus des aigles sans se faire entendre.

Il ne faut pas confondre le silence avec l'art d'écouter. Dans un dialogue, chaque participant a le devoir d'écouter. C'est en écoutant attentivement et en posant des questions pertinentes que l'on obtient les renseignements nécessaires au cheminement méthodique de l'esprit.

Se borner à écouter poliment ne suffit pas: il faut s'intéresser à ce qui se dit, s'appliquer à découvrir ce que l'interlocuteur a dans l'idée. Cela a aussi l'avantage de l'assurer de votre entière loyauté et de le prédisposer à adopter la même attitude. .

En écoutant avec attention, on se renseigne parfois sur des options qui ne sont pas immédiatement apparentes. Il importe d'écouter les faits tout en s'efforçant de découvrir ce qu'ils signifient en définitive. Si vous pensez trop à ce que vous allez dire ensuite, vous perdez le fil, et la conversation finit par ne plus avoir aucune suite.

Les mots vifs et irréfléchis ne sont guère de mise dans le dialogue. La seule interdiction absolue dans les règles du dialogue est celle qui défend de perdre son sang-froid, même devant les observations les plus acerbes et les plus irritantes.

Le dialogue doit être empreint d'urbanité. Engagez la conversation sur un ton amical, exposez vos vues calmement et sans passion. Si vous faites valoir vos idées avec véhémence, on vous soupçonnera de tenter à dessein de huer les idées des autres, car il est dans la nature du savoir et de la conviction de s'exprimer avec calme et mesure.

Ayez du respect pour la science des autres, dites ce qui est nécessaire et courtois, parlez de façon concise, appuyez sur certains faits en augmentant le sérieux de votre ton et non le volume de votre voix.

Vous aurez parfois à converser avec des gens qui vous prendront à rebrousse-poil. Concentrez alors votre attention sur le sujet, dont les faits sont impersonnels. Même s'il vous est impossible d'y acquiescer, soyez sympathique aux idées et aux désirs de votre interlocuteur, de façon que votre désaccord ne soit pas désagréable.

Le dialogue est plutôt un moyen de rechercher la lumière qu'un moyen de produire de la chaleur. Il sied mieux aux hommes à l'esprit mûr que les bruyantes querelles verbales que se livrent les gamins. Le participant idéal, dans une conversation ou un dialogue, n'est pas celui qui l'aborde avec une théorie toute faite qu'il refuse d'abandonner. Ce n'est pas l'homme qui dit "oui, oui" ou "non, non", mais celui qui répond d'une façon intelligente "oui, mais..." ou "non, et pourtant..."

(à suivre)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Chez la jeunesse anglaise

La dépravation fait des progrès alarmants

par Raymond Lacoste, de l'Agence France-Presse

La dépravation de la jeunesse anglaise fait des progrès alarmants. L'indulgence avec laquelle les autorités tolèrent sans réagir de gigantesques rassemblements de hippies, dépenaillés et frogués, à Hyde Park ou dans l'île de Wright est un signe des temps. La "permissive society", la société moderne où toute licence est tolérée, est en train de ruiner la jeunesse. Il est scandaleux de voir des centaines, des milliers de déguenillés (le "lumpen portetatiat" dont parlait Karl Marx) errer sans rien faire dans un état de repoussante saleté à travers les rues de Londres. Le drame c'est que cette armée de paresseux qu'une presse complaisante représente souvent comme d'innocents et de pacifiques rêveurs sont, la plupart, sous l'empire de la drogue (marijuana, L.S.D., mescaline, héroïne ou morphine, opium, chanvre indien ou haschich).

Mais le mal est devenu extrêmement grave parce qu'on a la preuve que des enfants sont maintenant des drogués, ayant été savamment corrompus par leurs aînés. Récemment une respectable religieuse d'un ordre anglican a révélé, lors d'une conférence de directeurs de collèges, une horrifiante histoire: de prétendus vendeurs de glaces et de sorbets, qui sont, en réalité, des pervertisseurs professionnels de la jeunesse, vendent aux portes des écoles des glaces contenant des intoxicants aux enfants. Soeur Patricia sait de quoi il retourne. Depuis vingt ans elle dirige une maison que sa communauté consacre aux soins de désintoxication d'alcooliques et de drogués.

Elle a rapporté plusieurs cas terrifiants comme celui d'un petit garçon qui confia à sa mère qu'il achetait à la porte de son école des glaces "qui lui donnent des rêves agréables". La plupart des intoxiqués soignés dans l'hôtel-clinique de Soeur Patricia lui ont d'ailleurs avoué qu'ils ont commencé à s'intoxiquer à l'école. On fait circuler des pilules stimulantes (les pastilles "coeur pourpre") et des cigarettes de marijuana parmi des enfants de "onze et douze ans à peine". Inutile de dire que dans les universités la drogue fait déjà de vastes ravages chez les étudiants.

Des malades incurables

La presse exige des enquêtes sévères pour vérifier les allégations de Soeur Patricia. Que l'on n'épargne personne, que l'on révèle le nom des écoles où se passent de pareils scandales!

Le docteur James Willis, qui soigne les intoxiqués à l'hôpital de Saint-Guy à Londres a confirmé les dires de Soeur Patricia. "Il est certain, a-t-il dit, que de jeunes écoliers se droguent. Mais les maîtres d'école ne veulent pas en convenir de peur de jeter le discrédit sur leurs établissements. Un trop grand nombre refusent d'aider les enquêteurs!

M. Anthony Sharples, secrétaire de l'Association pour la prévention de la corruption par intoxicants, a confirmé ces dires: "Depuis l'an dernier, le mal, dit un rapport de cette organisation, a fait d'énormes progrès. "L'usage de stupéfiants comme la cannabis indica (chanvre indien), les amphétamines, et même le L.S.D. est maintenant monnaie courant chez les élèves des classes secondaires et se répand même chez les enfants de 13 à 14 ans. Des universités la drogue s'est maintenant répandue jusque dans les collèges. Nous avions craint que cette contamination se fasse en une dizaine d'années. Il n'y a fallu qu'un an".

Les psychiatres redoutent que l'usage de plus en plus répandu parmi la jeunesse anglaise de stupéfiants ne crée rapidement une génération de grands malades nerveux, inguérissables. La légalisation de la marijuana (haschich) réclamée impudemment par un groupe important de prétendus intellectuels (et même des médecins) — qui, il y a quelques mois, firent publier leur requête à titre publicitaire par le "Times" — serait un désastre a déclaré un grand psychiatre londonien. Le mal n'est plus limité aux adultes. Il se répand avec une rapidité foudroyante chez les enfants, le snobisme aidant ils se laissent facilement persuader par les plus âgés qui les corrompent savamment.

Les conséquences sont effroyables puisque, après 24 heures d'abstinence, l'adepte se met à trembler, s'évanouit, a des nausées et des vomissements. Le second ou le troisième jour ce sont des crises d'épilepsie alternant avec des accès analogues au délirium tremens.

On calcule que 500,000 personnes au moins, en Angleterre, prennent régulièrement des barbituriques, et que 100,000 sont déjà profondément intoxiqués par ces "tranquillisants". Les assurances sociales, grâce auxquelles on peut se procurer gratis, ou presque, des remèdes ont contribué à généraliser l'usage des "tranquillisants". En 1967, les pharmaciens ont délivré 16 millions d'ordonnances pour barbituriques, conformément au National Health Service, sans compter 20 millions de produits tranquillisants non barbituriques.

La société moderne anglaise a recours, de plus en plus, aux somnifères, aux sédatifs, aux tranquillisants, aux stimulants. Le tabac, l'alcool ne viennent qu'en dernier lieu. L'usage de la drogue n'est pas nouveau outre-Manche. Thomas de Quincey, dans ses fameuses "Confessions d'un mangeur d'opium", raconte qu'il y a plus d'un siècle, dans les taudis de Londres, de Liverpool, de Birmingham, les soirs de paie, les ouvriers se précipitaient dans les "pubs" pour s'enivrer de gin ou de tordboyaux additionnés de laudanum!

Un médecin anglais connu, le docteur Birdwood, qui vient de publier un livre effrayant ("La Victime consentante") a dénoncé le péril. D'après lui, la jeune génération souffre du fait que la société moderne a supprimé l'effort. A la moindre souffrance on absorbe de l'aspirine, de la véganine; pour chaque douleur un cachet, et pour chaque problème de la vie courant une solution facile. Inutile de travailler puisque l'Etat vous paie une indemnité de chômage et, plus tard, une pension de retraite.

Des esprits exagérément indulgents prétendent faire la différence entre intoxicants légers (marijuana) et intoxicants dangereux (héroïne). D'après le docteur Birdwood, les pharmaciens anglais livrent au titre des assurances médicales 400 millions de cachets ou de tablettes d'amphétamines par an. Il faudrait sévèrement contrôler cette orgie de drogues! Quant aux intoxiqués d'héroïne, il faudrait imposer leur traitement obligatoire.

Un hebdomadaire rapporte deux cas particulièrement horrifiants; celui d'une fillette, élève d'une école secondaire de Southampton, qui a commencé à se droguer à 13 ans, et celui d'une autre, de 14 ans, qui a fumé à cet âge sa première bouffée de haschich. Le besoin de drogue de plus en plus impérieux les conduisit à la prostitution. Toutes deux accusent les "Beatniks" de les avoir corrompues, au point qu'à la fin il leur fallait au moins "cinq grains d'héroïne et trois de cocaïne par jour"...

Intoxiqués — propagandistes

La répression est d'ailleurs souvent mal faite. C'est ainsi qu'un conseiller municipal de Londres est intervenu au nom des résidents d'un quartier de Levisha parce que les autorités n'ont rien trouvé de mieux que d'installer un centre de désintoxication à proximité de l'école locale. Nul n'ignore que les intoxiqués sont "tous des propagandistes" et que chez bien peu les cures de désintoxication réussissent.

La corruption d'ailleurs va des stupéfiants aux aphrodisiaques. L'insolence et l'impudeur de certains "progressistes" sont sans bornes. Ainsi, M. Harry Kidd vient de publier un ouvrage où il recommande aux autorités universitaires d'encourager l'amour libre dans les collèges (il est lui-même fonctionnaire au Saint John's College d'Oxford). "Les jeunes filles risquent moins de nos jours, grâce à la pilule, explique cet étrange éducateur, de voir leurs études interrompues par une grossesse . . ." Cela se passe de commentaires.

115 finissants à Louis-Riel

En présence de nombreux parents, professeurs et amis, 115 finissants de l'Institut collégial Louis-Riel recevaient, le 17 octobre, leur diplôme marquant le terme de leurs études secondaires. La cérémonie s'est déroulée au Gymnase Notre-Dame.

La chorale Louis-Riel, sous la direction de M. Henri Caron, assura la partie musicale du programme.

Le mot de bienvenue fut adressé par Marcel Joyal et Patricia Van de Vyvere. Ensuite, le directeur de l'Institut collégial, M. René Bosc, procéda à la remise des diplômes.

La distribution des prix

Voici la liste des gagnants des principaux prix et trophées:

Michèle Fort, médaille du gouverneur général (remise par M. Origène Fillion) et première en droit commercial et en science économique.

Kumar Shama, qui s'est classé premier au cours d'immatriculation, reçut en outre les trophées accordés au premier en biologie, chimie et physique; le prix d'excellence lui fut remis par M. Pettypiece du club Kinsman.

Joanne Dubé remporta le trophée d'excellence pour le cours commercial; le prix lui fut remis par M. Gilles Landry, de la Banque Canadienne Nationale. Mlle Dubé s'est également classée première en dactylographie et en tenue de livres.

Le trophée d'excellence au cours anglais fut présenté par le Frère Laurin, directeur adjoint de Louis-Riel, à Jaquelyn Savage.

Le trophée de français, offert par M. Antoine Gaborieau, fut présenté à Jocelyne Souldre par Mlle Marie Saras.

Patricia Lawson reçut le trophée de French, de M. Davis de la Commission scolaire.

Le trophée d'histoire, offert par les Fils Natifs, fut remis à Danelle Fleming par M. Gilles Guyot.

Les trophées de mathématiques et de physique furent présentés à Denis Nadeau par M. Gérard St-Onge, grand chevalier des Chevaliers de Colomb.

M. Daenick, inspecteur d'écoles, remit le trophée de sténographie à Marie Seewald, et celui d'entretien de bureau à Louise Desrochers.

M. Mousseau, du Centre récréatif Notre-Dame, remit les trophées d'esprit d'école à: Susan Bockstael, Michelle Couture, Marcel et Richard Joval. (Ce dernier, entré chez les Frères Marianistes au Wisconsin, était présent pour la circonstance.)

Au nom de la Clinique de St-Boniface, le Dr Sabourin offrit à Yvonne Bohémier une bourse destinée à un élève qui a choisi de se lancer en médecine.

Yvonne Bohémier et Charles Bédard furent chargés d'exprimer les sentiments des finissants: la première demanda aux parents et aux professeurs de souhaiter aux finissants "d'être à la hauteur de ce qu'ils attendent d'eux"; le second rappela des souvenirs amusants des années écoulées à l'école secondaire.

Les orateurs invités furent M. Arthur Corriveau, directeur des cours de langues au ministère de l'Education, et Mme Green, inspecteur des services des étudiants. S'adressant en français, M. Corriveau rappela aux finissants que les défis qui les attendaient aujourd'hui étaient supérieurs à ceux auxquels leurs parents ont eu à faire face. Ce n'est pas une vie facile qui les attend. Cependant, a-t-il conclu, "s'adresser à des finissants, c'est s'adresser à l'avenir, et s'adresser à l'avenir, c'est s'adresser à l'espoir".

Pour sa part, Mme Green souhaita aux finissants que chacun d'eux puisse acquérir et développer au cours de sa vie la capacité de vraiment et pleinement "aimer".

• • •



La photo ci-dessus fait voir les quelque 115 finissants de l'Institut Collégial Louis-Riel de Saint-Boniface, lors de la cérémonie des finissants qui s'est déroulée au Gymnase Notre-Dame le vendredi 17 octobre. — Ci-dessous, à gauche, Michèle Fort, reçoit de M. Origène Fillion la médaille du gouverneur général. Quatorze étudiants se sont mérités des prix ou trophées spéciaux.



Thé d'automne

L'école William Russell donnera son "Harvest Moon Tea" ce jeudi 30 octobre, de 3 h à 5 h et de 7 h à 9 h p.m. L'entrée est de 35 cents.

"L'homme, ses droits et son milieu"

Les vendredi et samedi 31 octobre et 1er novembre, les délégués du "Canadian UNESCO Associated Schools Project" se réuniront à l'école Churchill, 510, rue Hay, Winnipeg 13, à l'occasion d'une conférence bilingue faisant partie d'un programme, organisé depuis 20 ans, qui a pour but l'éducation de tous afin de promouvoir l'entente internationale. Ce programme s'intéresse surtout à ce qui touche les droits de l'homme.

Trente-six écoles canadiennes seront représentées, et les délégués seront logés chez des élèves de l'école Churchill afin de pouvoir entrer plus étroitement en rapport avec les gens qui vivent au Manitoba.

Pour faciliter l'étude du sujet de la conférence, "L'Homme, ses droits et son milieu", il y aura des voyages organisés et des discussions. On approfondira les problèmes causés par la pollution et l'aménagement des agglomérations urbaines.

L'hon. Edward Schreyer, premier ministre du Manitoba, parlera aux délégués au cours du dîner officiel, le vendredi soir 31 octobre.

A l'Alliance Française de Winnipeg —

Albert Camus et la passion du théâtre

Le mercredi 5 novembre prochain, M. Emmanuel Robles, romancier et auteur dramatique français, sera le premier conférencier officiel de la saison à l'Alliance Française de Winnipeg.

Il parlera sur "Albert Camus et la passion du théâtre".

La réunion se tiendra dans le petit auditorium de l'Académie Ste-Marie (angle Wellington Crescent et Academy Road), à 8 h 30 du soir.

LE CARNET POSTAL

Il fallait en moyenne vingt-neuf heures pour transporter le courrier de Montréal à Ottawa, en 1847. Parmi les difficultés du voyage, il y avait "la traversée de cinq immenses rivières sans pont".

Chronique de CBWFT

La Dame de la mer

Jean-Paul Fugère met en scène une autre pièce de l'écrivain norvégien Henrik Ibsen, "La Dame de la mer". Ce très beau drame en cinq actes sera à l'affiche des **Beaux Dimanches**, le 2 novembre, à 20 h 30.

Publiée en 1888, cette pièce se déroule, en été, dans une petite station balnéaire aux bords d'un fjord sur la côte septentrionale de la Norvège. Elle raconte le drame d'une femme hantée par la mer qu'elle a quittée et par le souvenir d'un étranger qui exerce encore sur elle une forte attirance mêlée d'épouvante.

Celle qu'on nomme ainsi "La Dame de la mer", c'est Ellida, une femme mystérieuse pour qui la mer est en quelque sorte synonyme de joie et de liberté. Ellida est la seconde femme du docteur Wangel et vit avec son mari et les deux filles de celui-ci dans la solitude d'un fjord. Elle vit là un peu en étrangère, n'ayant jamais été acceptée tout à fait des deux fillettes et n'ayant jamais rien fait non plus pour se rapprocher d'elles. Elle vit là, l'âme tendue vers l'appel troublant de la mer ouverte sur le rivage de laquelle elle est née et où elle a grandi. Elle vit là, avec parfois l'impression d'avoir commis un crime inexpiable en quittant l'océan pour épouser Wandel qu'elle n'aimait pas. Ellida vit là, avec son secret.

Il y a de longues années, Ellida s'était liée de façon symbolique — en présence de la mer — avec un étranger, homme sans histoire et sans nom, qui l'avait séduite d'une façon bizarre. Peut-être était-il l'incarnation de la mystérieuse puissance des eaux.

Mais voilà qu'Ellida, par de vagues nouvelles, par d'obscurs pressentiments, sent que l'étranger est de retour. Et comme si elle voulait se préparer à l'accueillir, à le suivre, elle confie son secret à son mari. Effectivement, l'étranger apparaîtra et voudra emmener Ellida pour toujours. Wandel, maîtrisant sa propre douleur, la laissera libre de décider et de choisir sa voie.

"La Dame de la mer" est personnifiée par Michèle Rossignol. C'est Paul Hébert qui incarne son mari, le docteur Wangel. La distribution comprend également: Louise Turcot, Ghislaine Paradis, Marcel Sabourin, Serge L'Italien, Roland Chenail et Léo Illial.

Plein feu . . . l'aventure

Chasseur d'images! Comment Henri Sourice a-t-il mérité ce titre? C'est une histoire qui commence par une rencontre dans un bar de Montréal et qui se termine par une émission de télévision en couleur: **Plein feu . . . l'aventure** du samedi 1er novembre, à 16 h 30.

Daniel Bertolino fit la connaissance de Henri Sourice alors que celui-ci était barman dans un restaurant de la rue de la Montagne. Il y a un an de cela. Pendant quatre mois, ils parlèrent de voyage, d'aventure: Henri rêvait de partir pour l'Amérique du Sud, caméra au poing. Ce qu'il fit.

A pied, à cheval, en voiture, en pirogue, Henri Sourice traversa le Mexique, le Guatemala, l'Amérique Centrale, la Colombie, le Pérou, l'Equateur pour échouer, un beau jour, sans le sou, à l'ambassade du Canada, à Rio de Janeiro. Là, surprise! Henri croise Daniel et Nicole dans l'ascenseur! Ça va être pour lui l'occasion de montrer ce qu'il a su voir avec sa caméra. C'est ce que nous verrons à **Plein feu . . . l'aventure** du samedi 1er novembre, à 16 h 30. Henri Sourice, chasseur d'images, ce sera tantôt un volcan en éruption au Guatemala, tantôt un camp américain de Bérets verts dans la jungle amazonienne, tantôt une chasse à la tortue ou encore la découverte des ruines d'une cité ancienne. Autrement dit, l'Amérique du Sud à l'aventure racontée par un aventurier qui a eu le courage de son rêve. Reportage: Daniel et Nicole Bertolino.




Francis Fontaine (à gauche) et Jacqueline Hogarth joueront respectivement le rôle du Procureur et de Ruth Greenglass dans la pièce "Les Rosenberg ne doivent pas mourir . . ." que le Cercle Molière présentera au Centre Culturel de St-Boniface les 26, 27, 28 et 29 novembre prochain.

Ouverture d'une nouvelle librairie à Winnipeg

La compagnie Classic Book Shops Limited, dont le siège social est à Montréal, vient d'ouvrir sa première succursale dans l'ouest au 516, avenue Portage, en face de l'université de Winnipeg. La nouvelle librairie est la 21e qu'exploite la compagnie qui fut fondée en 1928. Son local est spacieux et le choix de livres y est excellent.

On trouve au Classic Book Shop une grande variété de livres tant français qu'anglais, des manuels pour l'étude des langues, des dictionnaires, des manuels pour les étudiants universitaires, des romans policiers et autres, des tomes de philosophie, de sciences, d'art, ainsi qu'une très bonne sélection de livres populaires français pour les petits et les plus grands.

Au cours d'une courte interview, le directeur de la librairie, M. David Judge, qui est bilingue, a révélé que, dès le 1er novembre prochain, on y donnera chaque samedi matin, de 10 h 30 à 11 h 30, une heure de lecture d'histoires pour les enfants. Si ceux de langue française sont assez nombreux, on lira deux histoires en français.

N'oublions pas l'UNICEF le soir de l'Hallowe'en

Vendredi soir, il y aura sans doute beaucoup d'activité à votre porte. Des gnomes, des fées, des sorcières, etc. se succéderont pour solliciter des pommes ou autres friandises. D'autres porteront les boîtes orange et noir de l'UNICEF et chercheront à recueillir des fonds pour les enfants malheureux que l'UNICEF soulage partout dans le monde. L'an dernier, un demi-million d'enfants des écoles primaires du Canada ont recueilli $600,000 pour cette oeuvre magnifique. Soyons généreux — les petits comptent sur nous!

A l'Affiche

Symphonie

C'est le grand violiniste Isaac Stern qui sera l'artiste invité aux concerts symphoniques des 1er et 2 novembre prochain à la salle du Centenaire de Winnipeg. Le directeur de l'Orchestre symphonique, George Cleve, sera au pupitre.

M. Stern jouera le "Concerto pour violon" de Beethoven et l'orchestre, "Roméo et Juliette" de Berlioz.

Isaac Stern, virtuose de renommée mondiale, a donné d'innombrables concerts partout depuis de nombreuses années et est apprécié non seulement des critiques et des mélomanes avertis, mais aussi des auditoires de jeunes dans les collèges et les universités.

Beaux-Arts

Au cours de l'exposition des oeuvres de l'artiste manitobain Don Reichert, qui a lieu du jusqu'au 16 novembre à la Galerie des Beaux-Arts, des guides sont à la disposition de groupes provenant d'écoles, de clubs, communautaires ou autres, etc. On n'a qu'à appeler la Galerie, 942-2483, pour faire les arrangements nécessaires.

Des tapis du Moyen-Orient, datant des 18e et 19e siècles, sont aussi exposés et des photographies "The Beginnings of Moderne Photography" peuvent être étudiées.

Films du jeudi

En rapport avec cette dernière exposition, le film du jeudi midi s'intitulera "Can Photography be an Art?".

"Sit-in" de la Symphonie

Sur demande spéciale, l'Orchestre symphonique de Winnipeg est fière de présenter Bob McMullin, comme directeur invité du concert "Sit-in", à la salle de concert du Centenaire le samedi 8 novembre prochain. Les autres artistes invités seront les "Mongrels".

Le programme sera un hommage aux succès des artistes Tom Jones, Jose Feliciano et Dionne Warwick, de même que les Beatles, Blood, Sweat and Tears. On jouera aussi des airs de "Hair".

Les merveilleux Contemporary Dancers, sous la direction de Rachel Browne, et la charmante chanteuse Karin Marklinger figureront aussi.

On donnera un nouveau long jeu à chaque 25e personne qui se procurera son billet pour le concert jusqu'au 6 novembre. On donnera deux performances complètes, l'une à 1 h et l'autre à 3 h p.m., afin d'être certain d'accommoder tout le monde cette année.

Les Jeunesses Musicales

Le prochain résital des Jeunesses Musicales de St-Boniface aura lieu le lundi 10 novembre, à 8 h du soir, au Centre Culturel de St-Boniface. Les personnes qui désirent se procurer des cartes de membres pourront le faire à la porte, au prix de $2.25 pour les étudiants et $3.75 pour les non-étudiants de moins de 30 ans.

C'est le pianiste anglais de grande réputation, Anthony Goldstone, qui sera alors l'invité des Jeunesses Musicales.

A son programme, on a inscrit, entre autres, la sonate "Les adieux" de Beethoven, Drei Klavierstucke de Schoenbert, deux nocturnes et une ballade de Chopin et les tableaux d'exposition de Moussorgsky.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de communiquer avec: Mme Marie Martin (233-2362 ou 247-4843).

Le Manitoba Théâtre Centre

Le Manitoba Theatre Centre, après le grand succès de la présentation de "The Man from La Mancha" par une excellente troupe de comédiens de New York, commencera bientôt sa saison régulière et promet des choses fort intéressantes aux amateurs de théâtre, petits et grands.

Sous la main habile de son nouveau directeur artistique, Kurt Reis, le MTC formera en anticipation de l'ouverture de son propre local à l'été de 1970, une compagnie permanente, ce qui lui a manqué jusqu'à date.

Au cours de cette saison, le MTC assurera un emploi plus régulier et de plus longue durée à ses comédiens et leur permettra de travailler dans des milieux variés, soit "Main Stage", "Theatre School", "Young Company" et maintenant "Warehouse", la section expérimentale du théâtre.

Lors de son passage à Winnipeg l'an dernier alors que le MTC, "sans foyer" comme cette année, donnait ses représentations dans la salle du Centenaire, Nathan Cohen, le grand critique torontois, a dit qu'il était regrettable que le plateau immense, la salle trop grande pour des pièces de théâtre, nuisait à la cohésion du jeu et à la communication des comédiens avec l'assistance.

La saison de "The Warehouse" a débuté le 28 octobre. On présente "Hail Scrawdyke!" de David Halliwell pendant dix jours. La direction en est confiée à Edward Gilbert.

Thé-bazar de la paroisse-cathédrale

Le bazar de la paroisse-cathédrale est chose du passé. Il s'est déroulé, par un beau dimanche ensoleillé, dans les deux salles des Fils Natifs transformées pour l'occasion en locaux de kermesse.

La foule se presse aux portes . . . A l'intérieur on a le choix entre plusieurs comptoirs d'articles variés, de lainages, de livres de cuisine, de loteries diverses sans oublier le salon de thé et de café. Les adolescents se groupent aux jeux d'adresse, les plus jeunes se dirigent vers la buvette et le casse-croûte. C'est la pêche à la ligne qui, cette année encore, attire le plus d'enfants et donne lieu à des scènes charmantes. Tel ou tel lance timidement sa ligne et décroche son cadeau, tel autre le prend comme un dû. Que de joie il y a dans les regards et les sourires de ces petits qui, bien sûr, se promettent de revenir au bazar une autre fois.

L'organisation était parfaite, l'atmosphère agréable, les recettes satisfaisantes. Le Service Social et la Ligue des Femmes Catholiques remercient chaleureusement les personnes qui ont contribué à faire de cette journée un succès remarquable. Nous, simples spectateurs, remercions aussi les organisateurs de nous procurer une telle occasion de rencontre.



Le nouveau questionnaire "La paire gagne" est présenté aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada le mercredi soir à 21 h 30. Cette émission, réalisée par Yves Dumoulin, est animée par Miss Radio-Télévision 69 Juliette Huot et Jacques Houde.

Au poste CBWFT

JEUDI 30 OCTOBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "La main gauche du Seigneur" (The Left Hand of God). Drame psychologique d'E. Dmytrik, avec Humphrey Bogart, Gene Tierny et Lee J. Cobb. Un Américain, prisonnier d'un chef de gang chinois, s'évade en empruntant les vêtements et l'identité d'un prêtre que les bandits ont tué. Il se rend à la mission où le prêtre est attendu et se fait passer pour celui-ci. Bientôt pris par le remords, il demande à l'évêque un remplaçant. Entre-temps, pour sauver la mission contre le chef chinois qui l'a retracé, il joue aux dés sa liberté et la vie de ses ouailles. Il gagne et, devant le crédit que lui vaut ce "miracle", s'empresse, dès l'arrivée des missionnaires, de quitter les lieux. (Américain 1955)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au point — Le sujet: "La Société Franco-Manitobaine, son oeuvre, ses accomplissements".
Kerr et Edward Andrews.
11:00—Cinéma: "La Bride sur le cou". Comédie de Roger Vadim et Jean Aurel, avec Brigitte Bardot, Michel Subor et Jacques Riberolles. Une femme, se sentant abandonnée par son amant qui lui préfère une riche Américaine, décide de se venger. Elle tente d'abord de le rendre jaloux en s'affichant en public avec un camarade d'occasion. Apprenant que son amant est parti aux sports d'hiver avec la jeune Américaine, elle le rejoint avec un copain. Après toutes sortes d'aventures, elle finit par comprendre que celui-ci est l'homme de sa vie. (Français 1960)

VENDREDI 31 OCTOBRE

1:30—Télévision scolaire — "Le voyage de M. Périchon". Comédie de Labiche.
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Thé et sympathie" (Tea and Sympathy). Drame psychologique de V. Minnelli, avec Deborah Kerr, John Strauss. Le prince Oriofski Orphelin de mère très jeune, un étudiant s'est replié sur lui-même et se montre très différent de ses camarades de l'université: aux sports, il préfère la poésie et la musique. Cela mécontente son professeur et ses camarades qui l'ont surnommé "la fille". Le jeune homme ne trouve d'appui qu'auprès de la femme de son professeur. Cette femme frustrée lui donnera très vite plus que le "thé et sympathie" prévu par le règlement. Mais elle guérira ainsi son complexe personnel et celui du garçon. (Américain 1956)

SAMEDI 1er NOVEMBRE

1:30—Cours universitaire — "Histoire du Canada".
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française".
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu . . . L'aventure (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Ce que Dieu a uni". Mélodrame de Franz Peter Wirth, avec Helmut Griem, Akiko et Hans Lothar. Lors d'une escale à Hong Kong, un jeune marin allemand tombe amoureux d'une entraîneuse chinoise. Malgré les conseils d'un camarade, il décide de la ramener en Allemagne et de l'épouser. (Allemand 1961)
9:30—Zéro un Londres
9:55—Le train bleu s'arrête 13 fois
10:23—Politique fédérale — N.P.D.
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "La Chauve-Souris" (C). Opérette réalisée par G. von Cziffra, avec P. Alexander, Marika Rokk et Marianne Koch, d'après Johann Santander, il ne se passe jadonne une grande fête à Vienne. Un homme d'affaires profite de l'occasion pour exploiter le prince et obtenir de lui des terrains pétrolifères. (Germano-autrichien 1961)

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

1:30—Tennis
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Langue vivante (C)
4:00—D'hier à demain
4:30—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "La Grande Guerre 14-18" (2e partie). Documentaire sur la Grande Guerre réalisé par Solange Peter, avec Roger Pigault.

LUNDI 3 NOVEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—Monsieur Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Salut Jean-P. Ferland (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Quand minuit sonnera". Mélodrame policier de Léo Joannon, avec Pierre Renoir et Marie Bell. L'auteur d'un crime, pour lequel il va y avoir prescription à minuit juste, se trouve l'objet d'une ultime tentative de chantage de la part de ses anciens complices. (Français 1936)

MARDI 4 NOVEMBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Furie à Bahia" (C). Film d'espionnage réalisé par André Hunnebelle, avec Frederick Stafford, Mylène Demongeot et Raymond Pellegrin, d'après le roman "Dernier quart d'heure" de Jean Bruce. L'agent secret OCC-117 se rend au Brésil pour enquêter sur une série d'attentats politiques. Dès son arrivée, il échappe à traquenard mais ne réussit pas à joindre un collègue qui est assassiné sous ses yeux. Grâce à des indices laissés par le défunt, il découvre que les crimes sont le fait d'une organisation secrète dont le quartier général se trouve dans la jungle. Fait prisonnier, il parvient à s'évader et réduit à néant les projets meurtriers de ses ennemis. (Franco-italien 1965)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Les Communiants". Réalisation et scénario d'Ingmar Bergman, avec Ingrid Thulin, Gonnar Bjorstand et Max von Sydow. Le pasteur d'un petit village suédois célèbre, un dimanche, le culte du matin. Après l'office, un ménage dont l'homme, Jonas, est obsédé par la menace atomique vient lui confier son angoisse. Le pasteur ne peut rien répondre: lui-même sent sa foi chanceler devant le "silence de Dieu". Sorti du temple, Jonas va se suicider. (Suédois 1963, sous-titré)

MERCREDI 5 NOVEMBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma: "Le cirque fantastique" (The Big Circus). Drame au cirque, réalisé par Joseph M. Newman, avec Victor Mature, Red Buttons et Rhonda Flemming. Un propriétaire de cirque est obligé d'emprunter de l'argent pour éviter la faillite de son entreprise. Un banquier consent au prêt mais à la condition que celui-ci accepte, pour ses tournées, la présence d'un comptable et d'une femme publicitaire nommés par la banque. (Américain 1959)
9:30—La paire gagne
10:00—Les incorruptibles
11:00—Cinéma: "Une femme est passée". Drame psychologique de J. A. Bardem, avec Antonio Casa, Jean-P. Cassel, Corinne Marchand et Julia-G. Caba. Dans ce bourg espagnol, à 400 kilomètres de Stantander, il ne se passe jamais rien. Arrive un jour d'automne, l'autocar d'une tournée théâtrale qui dépose à l'hôpital une danseuse française, prise d'une crise d'appendicite. (Franco-espagnol 1963)

Emission scolaire — 10e année

Vendredi prochain, 31 octobre, à 1 h 30 de l'après-midi, le poste CBWFT, canal 3, diffusera le film "Le voyage de Monsieur Perrichon" de Labiche. Ce film s'adresse aux étudiants de la 10e année du cours général. Ayant été dans l'impossibilité d'obtenir le film "Le Bourgeois Gentilhomme", nous croyons que les étudiants de la 10e année académique pourraient profiter avec avantage de la pièce de Labiche en la transposant à celle de Molière.

En effet, il arrive souvent que l'on compare Labiche avec Molière. Tout comme ce dernier, il est lucide sans méchanceté, perspicace sans amertume, il voit tout, comprend tout, sent tout et prend le parti d'en rire.

Pour plus de détails consulter la brochure "English and French" des émissions scolaires, à la page 63.

Chronique sportive

La querelle entre Bobby Hull et les Hawks sera réglée très prochainement!

par Jacques LEMOYNE

La querelle qui oppose Bobby Hull aux Black Hawks de Chicago sera réglée très prochainement, si elle ne l'est pas déjà. On ne connaitra probablement jamais le fond de l'histoire mais il est certaines conclusions que l'on peut tirer de cette affaire. D'abord, la collusion qui existe entre les propriétaires de clubs dans la ligue Nationale est plus évidente que jamais! Aucune équipe n'a tenté d'obtenir les services de M. Hull durant son long repos forcé. C'est clair et évident que les directeurs ont fait front commun pour faire entendre raison à Hull. On ne me fera pas croire qu'il ne s'est pas trouvé une seule équipe pour offrir aux Hawks assez de joueurs pour négocier un échange. On ne me fera pas croire que, si personne n'a parlé à Hull, c'est parce que des ordres en ce sens avaient été donnés. Hull aurait pu rendre de grands services à d'autres équipes mal foutues, surtout dans la section ouest et il est ridicule de dire qu'on ne désorganise pas un club pour obtenir un seul joueur. Comme si cela avait été nécessaire. On a tout simplement observé la "loi du milieu", et ainsi Hull et les Hawks en viendront à une entente, si ce n'est déjà fait.

Pour ce qui est de voir Hull porter les couleurs de l'équipe nationale du Canada, inutile d'y penser. A moins que je ne me trompe complètement, jamais les dirigeants de la Nationale ne lui auraient accordé cette permission, en supposant qu'il l'aurait demandée. Les dirigeants de hockey Canada peuvent former un club puissant avec les joueurs de la Nationale à leur retraite. Hull aurait été certainement une attraction de première force et nul doute que les autres joueurs de notre club national auraient affiché une plus grande confiance en jouant à ses côtés. Mais il ne faut pas songer à une telle solution. Pourtant, les dirigeants de la Nationale pourraient, une fois de plus, se grouper pour laisser, avant le début d'une saison, quinze joueurs de classe aller renforcer pour un an notre équipe nationale, simplement pour voir où les Russes en sont rendus. Mais il y a loin des promesses aux actes. On peut bien dire à l'équipe nationale qu'elle pourra avoir les joueurs qu'elle désire, encore faut-il s'arranger pour rendre cette promesse réalisable.

Lourdes pertes!

Les deux clubs de football les plus puissants de l'est du Canada viennent de perdre les services de deux joueurs de grande importance. Vic Washington est hors de combat à Ottawa et Dave Raimey est dans le même cas à Toronto. Et les journalistes de changer immédiatement d'avis et d'écrire que les chances de l'Ouest de remporter la coupe Grey sont meilleures que jamais. Allez-y voir! Il reste encore beaucoup de bons joueurs de football dans l'est et il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il est certain que la perte de ces deux joueurs va affaiblir ces deux équipes mais elles ont des attaques si diversifiées qu'un gars comme Russ Jackson par exemple trouvera facilement d'autres cibles pour ses passes précises. Il y a eu rencontre entre Toronto depuis que ces lignes ont été écrites. J'ignore les résultats mais je constate une chose cependant: avec une attraction de grande classe on ne parle plus des méfaits de la télévision par câble. Il est difficile, bien entendu, d'obtenir une rencontre aussi intéressante que celle-là à chaque joute, mais avec une promotion bien orchestrée il devrait y avoir moyen de tout concilier. Mais ce problème sera réglé par des gens compétents et mieux vaut s'en remettre à eux qu'à notre propre petit jugement dans une affaire qui embête même les juristes les plus éminents.

Quoiqu'il arrive on se prépare à Montréal pour les célébrations qui vont marquer la joute de la coupe Grey d'un trait de crayon très profond. Pour certains, Montréal va "se casser la figure" car rien n'a transpiré jusqu'ici de l'ampleur qu'on va donner à l'événement. Pour d'autres, ce sera la répétition du succès de l'Expo et des Expos! En certains milieux on dit que Montréal est sur le bord de la faillite. Ailleurs, que l'organisation de ces manifestations sera si bonne que l'on voudra retourner dans la métropole plus souvent. Je ne suis pas bon prophète mais si je juge par ce qui s'est fait dans le passé à Montréal, quand il s'est agi d'organiser quelque chose, je fais confiance à l'équipe du maire Drapeau. Il y aura bien quelques huées quand M. Trudeau viendra botter le ballon mais ce n'est que normal: les politiciens ne sont jamais les bienvenus sur le terrain de jeu. Une chose est certaine, aucun journaliste ne touchera à la balle cette année!

Ils vont mieux!

Les clubs de la division Ouest connaissent plus de succès contre les clubs de la division Est qu'on aurait pu l'espérer. La saison ne fait que commencer, bien entendu, mais je pense que les joueurs de l'Ouest réalisent que leurs adversaires sont humains comme eux et que même s'ils sont plus doués dans l'ensemble, ils ne sont pas invincibles. D'où leur attitude plus énergique et leurs attaques plus soutenues. C'est une bonne chose pour le hockey mais reste à savoir si le mal fait au cours des deux premières saisons sera réparable. Plusieurs des dirigeants le croient et des millionnaires de Buffalo y croient tellement qu'ils ont six millions à mettre sur la table pour obtenir une franchise dans la Ligue l'an prochain. On leur en souhaite de la chance! A Vancouver on est plus réticent et la somme de $6 millions est jugée à sa valeur réelle: inflationnaire! Parions cependant que même avec l'inflation les gens de Vancouver vont se retrouver avec une équipe dans la Nationale. Il y a des forces contre lesquelles on ne résiste pas et les sportifs de l'endroit semblent vouloir tenter l'expérience. A eux aussi on ne peut que souhaiter de la chance, car où prendront-ils les joueurs?

En parlant d'expansion, soulignons le fait que les Expos de Montréal sont déjà au travail en vue de rebâtir leur équipe de l'an prochain. On dit même qu'on pourrait offrir, grand sacrilège, l'excellent Mack Jones à une autre équipe pour obtenir un excellent lanceur! Les partisans de Montréal suivent donc avec autant d'intérêt les activités de leur club de baseball même quand les premières neiges recouvrent la métropole. C'est un phénomène unique mais vérifié à plusieurs reprises, en parcourant les journaux quotidiens de Montréal et la multitude des hebdos qui sont publiés dans la métropole. On se demande comment tous ces journaux parviennent à faire leurs frais tant leur nombre est considérable et tant les tirages qu'ils affichent paraissent importants! Si la qualité n'y est pas toujours, disons au moins qu'il y a beaucoup de gens qui lisent dans la métropole. C'est déjà cela de gagné! Mais, pour revenir au hockey et à l'expansion, soulignons l'intervention de Jack Kent Cook qui affirme qu'il a des amis prêts à acheter une franchise dans la Nationale! Est-ce là une forme de pression organisée par les dirigeants du circuit?



Dans la photo ci-dessus on voit les juges et les gagnants du concours des Arts à l'occasion du thé annuel de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens le 19 octobre. A l'arrière de gauche à droite, Mme Léonie Traeger, juge, Beverley McIntyre, 10 ans, de l'école Général Vanier (5e année), Doug. McAndrew, 10 ans, de l'école Prendergast (5e année), Joanna Karman, 9 ans, de l'école Howden (4e année), Mlle Thérèse Aubin, juge. 1ère rangée: Liette Lavergne, 6 ans, de l'école Lacerte (1ère année), Peter Fenn, 7 ans, de l'école Van Belleghem (2e année), et Monique Dubois, 8 ans, de l'école Lacerte (3e année).

Sts-Martyrs-Canadiens

Thé annuel de la L.F.C. et concours "Centenaire manitobain"

Le grand thé annuel de la Ligue des Femmes Catholiques, qui eut lieu à l'école Lacerte le 19 octobre, fut un véritable succès. Cette année, un concours d'art, intitulé "Centenaire manitobain", fut lancé. La salle de l'école était pavoisée d'une façon originale de tableaux peints par des élèves des écoles élémentaires du Parc Windsor. Ces élèves ont répondu à l'appel avec enthousiasme en présentant de réels chefs-d'oeuvre, beaucoup d'originalité et des preuves de talent.

Chaleureux remerciement à tous les directeurs des écoles élémentaires du Parc Windsor et à M. G. Green, de la Division scolaire de St-Boniface, pour avoir appuyé ce projet. Sincères remerciements aussi aux juges compétents: Mlle Thérèse Aubin, diplômée de l'école des Beaux-Arts de l'université de Manitoba, qui enseigne présentement au Jardin d'enfants de l'école de St-Norbert; Mme Léonie Traeger, du Parc Windsor, artiste bien connue, qui est actuellement élève en 1ère année des Beaux-Arts à l'université de Manitoba, et M. James Macfarlane, aussi diplômé en Beaux-Arts de la même université, qui enseigne depuis deux ans à l'Institut collégial du Parc Windsor.

Le comptoir d'artisanat et de pâtisseries était joliment décoré.

M. et Mme Maurice Turenne et leur famille, de 26, Pembroke Road, ont gagné au tirage de la loterie une fin de semaine à Wendigo Resort dans la région de Lac-du-Bonnet.

La chorale des enfants de l'école Lacerte sut divertir l'assistance en présentant une variété de musique, sous la direction de Mlle M. Hébert.

Les verseurs au thé étaient M. Joseph Stangl, Mme Roland Couture, Mme Alfred Monnin, les révérends Harold Newton et Glen Thompson, M. l'abbé Albert Fréchette, M. G. R. Green, Mme Gabriel Forest, Mme A. Lévêque, M. James Gordon et M. Floyd Davis.

Une lettre de regret fut reçue du lieutenant-gouverneur et de Mme Richard Bowles qui ne purent accepter l'invitation.

Une partie des revenus de ce thé ira aux pays sous-développés.

Mme Elsie D'Eschambault profite de l'occasion pour exprimer sa vive gratitude à tous ceux qui ont aidé avec diligence et coopération.

Le championnat mondial de hockey à Winnipeg du 22 au 29 mars 1970

Les amateurs de hockey auront la chance unique de voir quinze parties jouées par les meilleures équipes du monde au printemps de 1970

Pour cette occasion, le nombre des sièges de l'aréna de Winnipeg sera augmenté de 8,773 à 10,500, dont 500 seront à la disposition des représentants des média de communication venant du monde entier.

Au 15 octobre dernier, on avait déjà vendu 7,000 billets, dont environ 700 à la Russie, 400 à la Suède, 200 à l'Allemagne, 200 à la Finlande et 100 à la Suisse. Les autres ont été vendus partout en Amérique du Nord. Il ne reste donc plus que 3,000 billets par partie.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à: World Hockey 1970, pièce 17, Winnipeg Arena, Winnipeg 21, Manitoba, ou de composer 783-1970.

Les Voyageurs du C.S.B.

L'équipe de hockey "les Voyageurs" du Collège de St-Boniface fera partie, cette année, d'une ligue nouvellement formée, la Manitoba Eastern Hockey League. Celle-ci comprendra six équipes: Les Voyageurs, Ste-Anne, Steinbach, La Broquerie, Niverville et St-Pierre.

Les Voyageurs utiliseront l'aréna Bertrand de St-Boniface pour tous les matchs locaux.

Il y aura une rencontre hors-concours entre les "Voyageurs" et les "Old Timers" de Winnipeg le dimanche 30 novembre, à 8 h du soir. La saison régulière débutera le dimanche 7 novembre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée sociale

L'assemblée sociale du 20 octobre n'a pas attiré l'assistance qu'elle méritait. Les organisateurs auraient mieux fait de faire connaitre le nom du conférencier, il me semble, car l'ancien chapelain du Conseil Goulet et actuel curé de la paroisse du Sacré-Coeur, le Père J. Soulodre, méritait une réception plus enthousiaste.

Quoi qu'il en soit, les nombreuses questions posées au conférencier après sa causerie sont une preuve évidente de l'intérêt suscité parmi les dames et les frères présents.

Merci au Père Soulodre.

Ligue de 5 quilles

En ramassant 19 points vendredi dernier, l'équipe Rougeau a surpris les trois équipes en tête pour décrocher le premier rang dans la première série! Avec Roland Fontaine qui dépassa les 700 points grâce à une partie de 310, l'équipe Rougeau a terminé "ex aequo" avec l'équipe Girard. Félicitations!

	Points
E. Rougeau	80
A. Girard	80
M. Théoret	79½
H. Sala	76
E. McCarthy	73
D. Nolin	70
J.-L. Jubinville	67½
M. Morier	61

Bal masqué

La soirée du 25 octobre a remporté un succès! Le club de balle a attiré un grand nombre d'invités en costumes de tous genres et ce furent M. et Mme Robert Labossière qui méritèrent les prix pour leur personnification d'une grande dame du 18e siècle et d'un pirate. A l'an prochain!

Rigoletto

Biographie de LOUIS RIEL

La biographie de Louis Riel par l'écrivain manitobain E. B. Osler, en traduction française, est devenue épuisée cette année. Jacques Hébert, directeur des Editions du Jour, à Montréal, a décidé immédiatement de lancer une deuxième édition. Le nouveau volume vient de paraitre. Le texte est le même; seuls le format et la couverture sont changés.

Cet ouvrage est la seule biographie moderne de Riel qu'on puisse trouver en français. En anglais, un ouvrage de facture académique, du professeur George Stanley, a paru après l'édition d'Osler, ainsi qu'une réédition en livre de poche de "Strange Empire". En français il est question d'une réédition de l'ouvrage de Trémaudan, "Histoire de la Nation métisse". C'est un livre pamphlétaire, comme une grande partie de la littérature, dans l'une et l'autre langues, sur les origines du Manitoba et la rébellion du Nord-Ouest.

La biographie d'Osler représente une des premières tentatives d'un auteur canadien-anglais de présenter le drame de Riel avec sympathie. De l'édition anglaise, il ne reste que quelques centaines d'exemplaires en stock.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Un sincère merci aux frères qui se sont rendus à la clinique de donneurs de sang, mardi dernier, chez Carling's. Si vous avez encore le journal Free Press de samedi dernier, jettez un coup d'oeil sur la photo en page 10.

Projets à venir

31 octobre — Grande soirée sociale "Hallowe'en Night" au Club St-Michel, 541, rue Giroux. Pour billets, adressez-vous au frère Gagnon qui a fait ses preuves à notre soirée de septembre.

10 novembre — Commémoration des morts. Le frère Ted Dupuis en est en charge cette année. Soyez prêts à lui porter main-forte.

23 novembre — Déjeuner-communion avec conférence au Grand Séminaire. Avis à tous les cuisiniers-amateurs de se préparer car nous avons l'intention d'inviter les conseils voisins.

Décembre — Cette année encore, il y aura dépouillement d'un arbre de Noël. La date fixée sera annoncée assez à l'avance. Tâchons de renouveler le succès de l'an dernier.

Pensez de temps en temps à notre digne patron. C'était un chevalier intrépide, un homme de conviction profonde. Sa seule ambition était d'amener au Christ plus d'âmes; il voulait étendre son royaume. Marchons sur ses traces, car aujourd'hui, comme au temps de Colomb, l'Eglise a besoin de nous. Soyons des membres actifs, imbus de l'esprit chrétien et de vrais patriotes.

Après-Tout

La Ligue pour le Développement prend forme

OTTAWA — Quelque douze représentants des principales Eglises chrétiennes du Canada et autant de délégués d'organismes privés se sont réunis à Ottawa, le 20 octobre, pour explorer les possibilités d'une Ligue pour combattre la pauvreté ici au pays et à l'étranger. Le groupe s'est élu un comité avec mandat de présenter à la prochaine réunion du 15 décembre un plan de coalition et des projets d'action spécifique pour la Ligue.

La rencontre "exploratoire" de la semaine dernière avait été convoquée par un comité d'orientation mis sur pied par la Conférence Catholique Canadienne et le Conseil Canadien des Eglises. Ce comité avait pour but de définir un plan stratégique d'action concertée envers la pauvreté, tel que recommandé dans le rapport interconfessionnel de mai 1969: "En vue d'une Ligue pour le Développement".

"La rencontre de lundi était tout simplement une consultation d'information, mais nous espérons parvenir au stade d'engagement des organismes avant la fin de 1969 ou au début de 1970", disait un des participants. Parmi les organismes représentés, mentionnons le Congrès du Travail du Canada, la Chambre de Commerce du Canada, le Conseil Canadien du Bien-être, les Caisses Populaires, l'Association des Consommateurs Canadiens, le Mouvement des Femmes Chrétiennes et l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix.

A l'issue de l'échange du Dominion-Chalmers, les participants ont émis à l'unanimité la déclaration suivante: "Notre conviction est ferme que la pauvreté est actuellement le problème le plus urgent au monde et nous affirmons notre intention de travailler ensemble et avec d'autres groupes à combattre la pauvreté ici et à l'étranger".

L'assemblée a discuté des modalités possibles qu'une telle Ligue pourrait prendre et a fait l'accord sur une foule de problèmes auxquels les organismes pourraient s'atteler dans une action concertée. Un comité de huit membres — quatre désignés par les organismes et quatre par les Eglises — est chargé d'étudier les meilleures conditions de réaliser cette Ligue et de soumettre ses recommandations à la réunion du 15 décembre.

Quelques résultats des élections municipales de mercredi dernier

Voici les résultats de quelques-unes des élections municipales qui se sont tenues mercredi dernier au Manitoba:

Saint-Boniface — Quartier 1: Alvin Peterson (par acclamation). Quartier 2: Robert Sparling. Quartier 3: Michel Ludwig (par acclamation). Quartier 4: Etienne Couture (par acclamation). Quartier 5: William Rumsey. Quartier 6: Joseph Bockstael et Raymond Marius.

A la Commission scolaire: James Gordon et Gilles Guyot (par acclamation).

Ste-Anne — Conseiller: Dr Gérald Gobeil.

St-Lazare — Maire: T.-E. Dupont. Conseiller: Omer Chartier.

Municipalité rurale La Broquerie — Maire: Georges Boily.

Municipalité rurale Ritchot — Conseiller: Fred Planski. Commission scolaire: Michel Rabu (par acclamation).

Municipalité rurale Taché — Maire: Louis Marcoux. Conseiller: Marcel Beernaerts.

Municipalité rurale Lorne — Maire: J.-L. Hacault.

Lors de l'inauguration officielle du nouvel édifice de la Banque Canadienne Nationale à St-Boniface la semaine dernière, le maire Edward Turner, de St-Boniface (à droite), remettait un certificat de citoyen honoraire à M. René Leclerc, vice-président et directeur général en chef de la BCN. (Photo Perrin du Manitoba)

Nos lecteurs nous écrivent

Eglise et Vatican II

On est rendu au sommet du duel, semble-t-il, et sans la violence armée on pourrait se croire en Irlande actuellement Le duel est aussi visible ici dans ce cher Canada. Les lignes des voix du peuple sous leur anonymat mal caché et mal pesé font entendre les remarques ironiques et sentencieuses de leur vraie pensée. On mêle en bouillie la religion et la race, et les jumeaux Siamois de French et de Catholic deviennent la cible continuelle de commérages et de haines. On jette à la face du Premier Ministre le fiel injuste de ces propos sur le cher Vatican.

On fait bien le bilan de l'opulence de l'Eglise romaine et l'étalage des faiblesses de l'Eglise. Pas de comparaisons cependant avec les richesses d'autres royaumes, par exemple de Sa Majesté Defender of the Faith, etc. Le Pape est devenu un INDIVIDU comme si cela était possible, dans les décisions prises dernièrement de faire officiellement le choix d'un ambassadeur au Saint-Siège. Tant qu'aux Nonces pontificaux, nous les avions depuis longtemps.

Les ennemis des justes causes sont perfides et nombreux. Comment ne peuvent-ils comprendre les gestes symboliques de ce Pasteur, Vicaire du Christ qui, inviolablement, cherche la Paix universelle.

Depuis si longtemps les grandes personnalités de la terre lui rendent hommage par visites ou contacts personnels. POURQUOI ce grand doute soudain? Les prophéties se réalisent. La persécution religieuse est à son plein. Même qu'on considère que pour soulager la faim humaine du monde, on devrait limiter les constructions d'églises. J'admets que le faste glorieux est peut être exagéré, mais lá gloire de Dieu elle? On commence toujours par LUI. C'est le renouveau du Crucifiement.

Des millions et billions se dépensent pour entretenir des projets fabuleux, mais on se contenterait volontiers d'une ETABLE pour LUI!

Moi, je suis pour un lieu Saint continuel et vénéré qui nous aidera à perpétuer la manifestation pieuse et réelle de notre religion.

Otons les églises, oublions les choses du Vatican, et nous effaçons volontairement l'original "TU ES PETRUS". Assurément, aidons les affamés. Diminuons les dépenses extraordinaires des soutiens des débauches, éliminons les institutions corrompues des vices, de la boisson, des drogues et des vies pernicieuses, mais laissons à nos coeurs et à nos consciences l'heureux choix de chérir la meilleure part. Soutenons la religion, la justice et la paix.

Manie Tobie,
Saint-Boniface,
le 15 octobre 1969.

Carnet universitaire

Bourse d'études

La Faculté des études post-universitaires de l'université de Manitoba annonce que la fraternité Kappa Kappa Gamma octroiera une bourse d'études au montant de $3,000 à une élève de l'année universitaire 1970-71. Cette bourse sera offerte comme projet du "Centennial Rehabilitation Grants" à une étudiante se spécialisant dans le domaine de la réadaptation, physique, mécano ou spécialiste en orthophonie, la pathologie orthophonique, la médecine de réadaptation, le service social, la recherche médicale ou éducationnelle de l'enfant exceptionnel.

On peut se procurer des formules de demande auprès des chefs de départements à l'université. Elles doivent être complétées et remises à la Faculté des études post-universitaires pour le 1er février 1970. On peut obtenir plus de détails en s'adressant à cette faculté ou à Mme B. F. McNamara, 929, avenue Waterford, Winnipeg 19 (téléphone: 453-8368).

Expositions

La Galerie L.I.I. de l'école des Beaux-Arts de l'université de Manitoba présentera seize fesseur George Swinton, a annoncé que la galerie serait ouverte au public du lundi au vendredi, de 9 h a.m. à 5 h p.m.; les mardi et mercredi soir, de 6 h à 9 h, et le samedi, de 9 h à midi.

En cours dans le moment et jusqu'au 15 novembre, on peut y admirer des eaux-fortes et des gravures de William Blake, prêtées par la Galerie nationale du Canada.
expositions au cours de cette saison. Son directeur, le pro-

Livres reçus à la Rédaction

Etude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français, par James E. La Follette. "Les Archives de folklore", no 9. Québec, Les Presses de l'université Laval, 7½ x 9½, 164 pages, broché, $8.00.

La collection "Archives de folklore" prend un nouveau départ avec la parution de son neuvième volume, **Etude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français, par James E. La Follette.**

En ces dernières années, le parler franco-canadien a suscité de nombreuses et intéressantes études, mais l'on ne s'est pas beaucoup préoccupé d'étudier la langue telle que nous la livrent les textes oraux folkloriques. Les études réunies dans ce nouvel ouvrage ont comme point de départ quatre contes de tradition orale, enregistrés dans le comté de Charlevoix: **Merlin et la Bête-à-Sept-Têtes, le Chasseur et la petite fille, le Ruban vert** et **le Grand Voleur de Paris et le voleur provincial.** Après une présentation du texte intégral des deux premiers de ces contes, l'auteur examine avec minutie les formes locales du français populaire oral, au point de vue de la morphologie et de la syntaxe, et montre que les textes oraux folkloriques, outre les renseignements précieux qu'ils apportent sur les traditions et les croyances populaires, donnent un aperçu précis du parler franco-canadien et jettent, par le fait même, une lumière considérable sur l'état actuel de la langue française au Canada.

Au Collège de Saint-Boniface

M. Emmanuel Roblès, homme de lettres de France, donnera une conférence sur Albert Camus en la Salle Académique du Collège de St-Boniface le mardi 4 novembre à 15 h 30. Le public est invité.



"Man Alive"

Le lundi 13 octobre, le programme "Man Alive" de CBC portait sur une enquête concernant le clergé catholique au Canada. La méthode employée portait sur l'analyse d'un questionnaire envoyé à travers tout le pays et complété par des interviews. Surprise agréable: les interviewers n'ont pas choisi des énergumènes ou des loufoques. Leur échantillonnage était normal et acceptable. Cette procédure corrigeait d'autre part le danger de relevés purement statistiques. On a pu dire qu'il n'y a rien de plus menteur qu'une statistique. D'abord le procédé par réponse: "oui" ou "non" manque de nuance. Avez-vous jamais assisté à l'interrogatoire d'un témoin en cour par un habile avocat: interdiction de dire "oui, mais...", de faire des distinctions, de compléter une information, de corriger une question tendancieuse. Aussi reste-t-on sur une fausse impression, créée par des équivoques, des carences, des sous-entendus.

Le questionnaire insistait beaucoup sur les questions du célibat, de l'autorité, des structures institutionnelles et disciplinaires. Ce sont là des questions majeures pour les professionnels des mass-media: pourtant le clergé a bien d'autres préoccupations en face de la sécularisation, des adaptations à faire dans un monde en pleine mutation, en s'inspirant des directives du Concile. Un vrai missionnaire, un pasteur qui a souci de ceux qui lui sont confiés a d'autres chats à fouetter.

Hourrah! pour la CBC. Encourageons toute bonne volonté. Corrigeons toute information hostile ou tendancieuse. Nous sommes dans une démocratie et la CBC est payée par les contribuables. Ils nous doivent d'être honnêtes et de ne pas hypertrophier les défauts ni de montrer un seul côté de la médaille. Ecrivons souvent à ces Messieurs. Tout se juge sur le volume des réactions. Notre apathie empêche le système démocratique de fonctionner normalement: aussi on a les gouvernements qu'on mérite.

En lisant "La Presse" de Montréal

Une excellente série d'articles sous le titre "Paul VI et l'amour humain" a paru récemment dans "La Presse" de Montréal pour mettre en valeur l'encyclique "Humanae Vitae". Les articles ont été écrits par des penseurs remarquables. On appréciera entre autres les formules excellentes du P. Martelet: "L'encyclique, dit-il, exprime tout à la fois la découverte qui fait crise et le principe de solution qu'un vrai sens de l'amour lui apporte. La découverte qui fait crise, c'est que l'expression de l'amour n'a pas à être forcément procréatrice pour être humainement significative; la crise elle-même, c'est que les époux se pensent habilités à suspendre à leur gré la fécondité contenue dans l'amour; la solution de cette crise, c'est que la grandeur de l'amour consiste à dépasser un antagonisme apparent entre lui-même et sa fécondité".

Telle doctrine dépasse le biologique. On doit s'élever à la hauteur de la grâce, dans la lumière de la foi, avec les secours de la prière, des sacrements, d'une éducation pastorale qui pénètrera toute la formation chrétienne, pas seulement au confessionnal, ou dans les cours de préparation au mariage. Elle doit être présente aussi dans l'éducation première de la famille, au catéchisme, dans les mille influences nourricières d'un milieu vital que devrait être la communauté chrétienne si elle ne veut pas se laisser neutraliser, paganiser, matérialiser par une civilisation jouisseuse et hédoniste

Loin d'un autoritarisme juridique ou de conception purement biologique, les orientations du Pape et de l'épiscopat canadien se sont montrées très ouvertes à cette délicatesse patiente d'une pédagogie progressive qui n'est pas faite de compromis ou de cette pharisaïque attitude très équivoque qu'on appelle un "silence respectueux", alors que tant d'autres se sont révoltés ouvertement en se réclamant du respect des consciences et de la liberté des personnes. Ce fut une échappatoire pour plusieurs. Elle fut montée en épingle par les "mass media", laissant de côté toutes les affirmations si nuancées, si paternelles, si pastorales du Saint-Père et de l'épiscopat canadien (Voir dans l'Eglise Canadienne, oct. 1968: sur la conscience, nn. 8-10; sur le magistère et le vrai sens de la conscience, de sa formation, nn. 11-15; sur la patience pastorale, n. 17; sans oublier les recommandations faites aux théologiens, n. 16).

Aussi, on a le droit d'être étonné du commentaire achevant la série d'articles de "La Presse" et signé par le P. Naud, P.S.S. Voici ce qu'il dit: "Plusieurs lecteurs regretteront de ne pas trouver (là) l'esprit de la déclaration des évêques canadiens à Winnipeg; elle demeure là toujours inchangée; elle peut guider fort légitimement les consciences canadiennes", car, selon lui, ces "articles d'origine étrangère présentent la pensée du Vatican"; d'où l'obligation qu'il croit avoir de "présenter une réflexion théologique et pastorale canadienne". "Il ne faut pas rêver d'une unité illusoire", "le rêve vain d'un magistère unanime sur toutes les questions", "le silence révérencieux des évêques" oblige "les théologiens à supporter seuls le poids des débats nécessaires à la vie de la pensée".

L'auteur de ces lignes ("La Presse", 7 oct. 1969) semble donc n'avoir pas distingué la tâche du pasteur et celle du chercheur. La prudence et la charité pastorale n'ont rien d'un "conformisme" béat ni d'un peureux ou pharisaïque "silence révérenciel". Surtout pourquoi taire ou ignorer la déclaration de la CCC sur les défigurations qu'on a portées au sens de la liberté de conscience et de l'obligation de former la conscience en écoutant le magistère de l'Eglise dont l'autorité est bien plus considérable que celle de quelques théologiens. Telle est la précision apportée le 18 avril dernier: "Suite à Humanae Vitae. Déclaration de la CCC concernant la vie familiale". "Cette Déclaration épiscopale semble avoir laissé plutôt froids ces mêmes commentateurs", ajoutait "Relations" (juin 1969, p. 163): c'était clair comme de l'eau de roche: "Nous réaffirmons qu'un catholique n'est pas libre de former sa conscience sans tenir compte de l'enseignement du magistère... Il est faux et dangereux de soutenir qu'on peut ignorer cette encyclique.

"Concerned Parents 'Criticize' Cathechism Series"

L'office de l'Education religieuse du Centre de Pastorale de Winnipeg a fait paraître en brochure récemment toute une série d'articles et de lettres parus dans le "Prairie Messenger" de Muenster, Sask., au sujet du nouveau catéchisme canadien. Signant "Concerned parents", certains parents de Winnipeg se sont opposés au nouveau catéchisme. Il s'en est suivi un débat qui a aidé bien des gens à y voir plus clair. C'est un bon service de dire franchement ce qu'on estime nécessaire. Ce courage doit s'accompagner de patience: tant de choses se produisent en même temps, tant de nouvelles connaissances demandent à être assimilées, que tout ne peut être résolu du jour au lendemain. Le Père K. Bernard, du Centre de Pastorale de Winnipeg, frappe la note juste quand il affirme que, dans ce débat qui montre les difficultés d'acculturation créées par le renouveau postconciliaire, ce qui doit prédominer, c'est un esprit de dialogue, non pas de croisade ou de polémique (p. 16). Le sujet mérite qu'on y revienne bientôt.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

30-142-30C.

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. Ronald-A. Labossière, St-Léon, Man., du 28 octobre.

M. l'abbé Roland Bélanger, St-Boniface, Man., du 29 octobre.

Mme Madeleine Balcaen, La Broquerie, Man., du 30 octobre.

M. Antonio Bisson, 84, rue Taché, St-Boniface, Man., du 30 octobre.

M. l'abbé Léonce Aubin, 190, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, Man., du 31 octobre.

M. Gilbert Comte, Notre-Dame-de-Lourdes, du 31 octobre.

M. Albert St-Hilaire, St-Jean-Baptiste, Man., du 31 octobre.

Sr Hélène Poiron, 210, rue Kenny, St-Boniface, du 1er novembre.

L'Organisme de survivance dit:

Si l'on conseille l'évacuation et que vous n'avez pas de voiture, il y aura des endroits d'embarcation désignés pour le public en général.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351





Réduction des frais bancaires de la B. de M. accordée aux personnes de 65 ans et plus

MONTREAL — Une réduction des frais bancaires à la Banque de Montréal pour les citoyens canadiens âgés de 65 ans et plus a été annoncée hier par le président du Conseil, M. G. Arnold Hart.

M. Hart a souligné qu'à compter du 1er novembre, quatre services de la B de M leur seront offerts à la moitié des frais réguliers. Ce sont: factures de commodités publiques; émission de traites ou mandats, en dollars canadiens; comptes de chèques véritables; comptes d'épargne à 3½ pour cent, avec privilège de chèques.

Ce programme est le premier du genre au Canada. Il fait suite au projet récemment annoncé par la banque de venir en aide aux jeunes en dérive par un programme de formation.

"Les deux programmes — pour personnes âgées de 65 ans et plus, et pour jeunes défavorisés — montre bien que la Banque de Montréal croit que la responsabilité sociale des entreprises doit aller bien au-delà de leurs intérêts immédiats. Afin de contribuer au développement systématique du Canada en général, les sociétés de toutes sortes, grandes et petites, doivent s'intéresser à l'éducation, à l'économie et à la culture de notre société," de déclarer M. Hart.

"Le groupe des personnes âgées plus que tout autre doit faire face aux effets inquiétants de l'inflation croissante. Plus souvent qu'autrement, leur faible revenu leur permet à peine de joindre les deux bouts. Nous espérons que le programme que notre banque propose allégera leur fardeau.

"Nous espérons aussi que notre geste sera imité par d'autres entreprises qui, à leur tour, trouveront d'autres moyens de diminuer les difficultés financières auxquelles doivent faire face tant de Canadiens plus âgés, à qui nous devons tant" de dire M. Hart.

A compter du 1er novembre, les citoyens âgés de 65 ans et plus peuvent demander à toute succursale de la Banque de Montréal une carte de courtoisie "privilège d'âge", offerte gratuitement, qui leur permettra de profiter de quatre services de la banque à frais réduits de moitié.



Dans la photo ci-dessus, un groupe d'élèves du département de musique de l'Académie St-Joseph. Ces jeunes musiciens se sont distingués aux examens de musique imposés en juin dernier par le Western Board of Music (Université de Manitoba) et par le Royal Conservatory of Music de Toronto. Au piano: Normand Lemoing, gagnant d'une bourse provinciale des S.N.J.M., d'une bourse Vera L. Wyman, ainsi que d'un volume offert par l'Oxford University Press. Debout, de gauche à droite: Eric Lussier, bourse provinciale des S.N.J.M.; Sharon Ferris, bourse des S.N.J.M. de l'Académie St-Joseph; Marc Lavoie, médaille d'argent du Royal Conservatory of Music de Toronto; Lois Janzen, bourse provinciale des S.N.J.M.; Marie Bohémier, une bourse Vera L. Wyman et un volume, don de l'Oxford University Press; Nicole Caron, un prix de $25.00 offert par le Junior Music Club de Winnipeg.

Les Jeunes Comédiens chaudement applaudis

TRANSCONA — Les sept jeunes comédiens du Théâtre du Nouveau Monde, tous de Montréal, ont su démontrer leurs multiples talents d'acteurs, de danseurs, de chanteurs, de comédiens et de musiciens lorsqu'ils présentèrent leur création collective "Voyage", à Transcona, le 22 octobre, en l'auditorium de l'école John W. Gunn.

Cette troupe costumée à la mode des jeunes d'aujourd'hui, présentait à sa façon un portrait très vivant de l'actualité 1969.

La troupe s'installa au centre de la salle et non sur l'estrade — rapprochement avec l'auditoire — sans besoin de décors de scène. A l'arrière plan, une batterie, guitares et accordion font les frais des effets sonores et des accompagnements.

Ce voyage dont on parle nous fait passer d'une situation à l'autre par moyen de l'intrigue, le ridicule, l'ironie, la pantomine, l'interrogation, la contestation; tantôt prenant des formes spectaculaires choquantes, et tantôt dociles et amusantes afin de provoquer et saisir l'imagination de l'auditoire.

Les scènes touchent le répertoire classique de Molière; les annonces commerciales, dissertation sur la langue riche "Speak White"; une émeute; conquête dans l'espace; scènes d'amants à trois croisées; légende du Lac St-Pierre, etc., entrecoupées de monologue, dialogue, choeur de chant, danse carrée; tout y passe avec finesse. Les mises en scènes toujours surprenantes sont très cohérentes par raison du dynamisme du groupe et de son savoir-faire professionnel.

Les jeunes anglophones de l'école (option française) de Transcona se dirent enchantés de ce spectacle malgré leur manque de compréhension totale.

M. l'abbé A.-J. St-Laurent, curé de la paroisse française de l'Assomption, qui dit le mot de bienvenue à l'assistance dans les deux langues officielles, souligna l'initiative de M. A. Cramer, surintendant de la Division scolaire no 12, pour avoir réalisé une primeur pour Transcona. "Puisse ce tremplin être l'essort pour le développement d'un milieu de culture française dans la ville."

Les membres de la troupe et les invités d'honneur, parmi lesquels on remarquait Mgr M. Baudoux, l'honorable Juge et Mme A. Monnin, des représentants du Collège St-Boniface, de la S.F.M., du Cercle Molière, de la Liberté et le Patriote, se rencontrèrent pour un café, sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption, après la représentation.

Les acteurs de la troupe sont Reynald Bouchard, Odette Gagnon, Marc Hébert, Armand Labelle, Véronique LeFlaguais, Isabelle Martin; à la batterie, Emmanuel Charpentier; directeur de la scène, Claudes Des Landes.

Diplômés franco-manitobains à la collation des grades de l'Université de Manitoba

Voici la liste des Franco-Manitobains qui obtinrent des diplômes à la collation des grades de l'Université de Manitoba, jeudi dernier, 23 octobre.

Bacheliers ès Arts (Philosophie-Latin): Louise Auger, Alexis Bertrand, Jean Bosc, Léo Delaquis, Diane Foidart, Gilbert Garand, Gilbert Gaudet, Yvonne Jamault, Yvette LeGal, Jean-Paul Lemoine, Alexina Miclette, Jean-Marie Taillefer, Gérald Valois.

Maître ès Arts: Gérard Gagnon.

Maître en Education: Antoinette Bergeron.

Bachelier ès Arts (Honours): Kenneth Ouellet.

Bacheliers ès Arts (Cours général): Blanche Archambault, Michèle Arnal, Paul Baril, Donald Blanchette, Ronald Boily, Guy Boulianne, Shirley Giguère, Suzanne Godin, Claude Goulet, Yvonne-Rita Hacault, Pauline Hamelin, Anita Huppé, Margaret Jobin, Léo Létourneau, Raymonde Maillard, David Milette, Diane Raineault, Hélène Roy, Léonne Valois, Jacqueline Clément.

Bacheliers ès Beaux-Arts: Mme D. Velvet Bell, M. René-Lionel Touchet.

Bacheliers ès Sciences: Elaine Arpin, Roger Goulet, Stella Hamelin, Annette Meilleur.

Bacheliers en Education: Cécile Bellec, Rose-Marie Bériault, Guy Bertholet, Marie-Thérèse Bilodeau, Raymond Bisson, Victor Bonin, Thérèse Dandenault, Guy DeCaire, Sidonie Goeujon, Ida Hainault, Estelle Joyal, Laurent Lamontagne, Lorraine LaRivière, Gérard Lécuyer, Georges LeGal, Bernadette Lemay, Roland Pantel, Ronald Perron, Robert Roch, Richard Roy, Murielle Savard.

Bachelier en Pédagogie: Normand Dumontier.

Certificats en Education: Georges Lemoine, Jean-Paul Lemoine, Victor Tétrault, René Touchette.

Bourses Isbister: Gilles Lesage, Raymond Gauthier, Hubert Pantel.

Munro offrira aux provinces de discuter du problème de l'insecticide DDT au Canada

OTTAWA — Le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, songe sérieusement à proposer aux provinces une discussion générale sur le problème du DDT au Canada.

Le ministre a fait part de son intention le 24 septembre dernier, en apprenant qu'à partir du premier janvier 1970, l'usage de l'insecticide appelé communément DDT sera interdit en Ontario, en vertu d'une décision que vient d'annoncer le gouvernement ontarien.

M. Munro a reconnu que les effets du DDT suscitent beaucoup d'inquiétude, mais il a déclaré que des études scientifiques menées par des équipes de son ministère ont établi hors de tout doute que cet insecticide n'a aucun effet nocif sur le corps humain.

Selon ces études, faites à partir de la consommation d'aliments dans toutes les conditions usuelles (familles, restaurants, etc. . . .), on ne retrouve dans l'organisme humain qu'une quantité de DDT égale à 5 pour cent de la quantité maximum qui peut être absorbée avant que cela soit préjudiciable à la santé.

On a constaté cependant que le système n'élimine pas le DDT qu'il a absorbé. M. Munro a de plus indiqué que contrairement aux animaux, l'homme a un mécanisme de protection contre cet insecticide.

Une distinction à faire

Le ministre a insisté sur la distinction qu'il faut établir entre la vie de la faune et la vie de l'être humain. Il a dit comprendre que les êtres humains deviennent inquiets lorsqu'ils voient les poissons, les oiseaux et autres animaux mourir à cause du DDT, mais qu'il n'y a vraiment pas d'effets analogues chez les hommes.

Quoiqu'il en soit, le ministre a donné l'assurance que son ministère, de même que les autres ministères intéressés par ce problème, comme celui de l'agriculture, sont disposés à prendre toutes les mesures qui s'imposent si jamais on s'aperçoit que le DDT nuit à la santé de l'être humain.

C'est sans doute pour prendre encore plus de précautions que M. Munro songe à discuter de cette question avec ses collègues provinciaux au cours d'une conférence fédérale-provinciale qui aura lieu en novembre prochain.

Quant à la décision du gouvernement ontarien d'interdire l'usage du DDT, M. Munro s'est refusé de faire des commentaires spécifiques, puisqu'il n'avait pas eu le temps d'en analyser tous les aspects.

JALONS DE LA POSTE

Il y a 145 ans, il n'y avait que 69 bureaux de poste dans le Haut et le Bas Canada pour desservir une population de 60,000 âmes. Maintenant, quelque 10,800 bureaux de poste desservent une population d'au-delà de 19 millions et demi d'âmes.

La Corporation métropolitaine du Grand Winnipeg dit merci aux citoyens âgés

"Mille mercis", multiplié 25 fois, est le message qu'envoie le conseiller Lorne Leech, président du Comité de la voirie et des transports métropolitains de Winnipeg, aux personnes âgées qui se sont présentées pour obtenir leur carte d'identification photographique, afin de pouvoir profiter du nouveau tarif spécial de dix cents. En général, elles se sont montrées très aimables et coopératives.

M. Leech déclara aussi que le Conseil métropolitain était très reconnaissant envers les nombreuses églises, clubs communautaires et centres de loisirs et autres organisations qui ont mis leurs locaux à sa disposition.

Les personnes devenant éligibles de recevoir les cartes d'identification pourront maintenant se les procurer à la Base des transports métropolitains de Fort Rouge à 421, rue Osborne, pendant les heures d'affaires.

On rappelle aux usagers des billets spéciaux qu'ils ne sont pas obligés de présenter leur carte quand ils achètent leurs billets, mais seulement lorsqu'ils en font usage. De cette manière, d'autres peuvent en faire l'achat pour eux, mais ils sont les seuls à pouvoir les utiliser.

Aubigny

Marcheton

Voici les noms des gagnants du marcheton Ste-Agathe-Aubigny qui eut lieu le 11 octobre et auquel 110 élèves prirent part (30 d'Aubigny).

Les deux premières à compléter les 20 milles furent Suzanne Clément et Nicole Chartier, qui gagnèrent chacune $5.00.

Parmi les petits des années 1 à 4, le premier à compléter 5 milles fut David Chartier, qui gagna $5.00, et la deuxième, Simone Saurette, $2.50.

Grâce à la générosité des commanditaires, un montant considérable servira à procurer des équipements pour le gymnase en construction.

Soirée sociale

Une soirée sociale eut lieu le samedi 18 octobre en la salle Normandin, en l'honneur de Mlle Raymonde Gratton et de M. Claude Saurette, à l'occasion de leur mariage qui eut lieu le 25 octobre à Ste-Agathe.

Le nombre impressionnant de parents et amis qui se réunirent fit de cette soirée un véritable succès.

Dunrea

Attention

Avis aux gens de l'extérieur qui désirent assister à la Messe dominicale dans cette localité et à Baldur. Dorénavant la Messe aura lieu à 9 h 15 à Baldur et à 11 h à Dunrea.

Pour faciliter l'assistance aux Messes sur semaine, M. le Curé ira dire une Messe tous les mardis soirs, à l'issue de la Messe à l'église locale, dans une demeure assignée, où tous les catholiques du voisinage pourront profiter de ce grand avantage et de la réunion-questionnaire qui suivra.

La Broquerie

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Lorraine Kirouac, hospitalisée à Ste-Anne, et heureuse convalescence à M. Joseph Beaupré, de retour à la maison.

Powerview

Anniversaire de naissance

Le 5 octobre, Mme Jos. Vincent, avec ses frères et soeurs et plusieurs cousins et cousines, se rendit à l'hôpital Taché à l'occasion du 84e anniversaire de naissance de sa mère. Puis, avec son mari et sa belle-mère, Mme Victorine Vincentile alla à Grafton, D.-N., pour y visiter Mme Amanda Roy, soeur de Victorine, âgée de 102 ans.

La vie au Petit Séminaire

Réunion générale des parents

La première réunion générale des parents de cette nouvelle année scolaire avait lieu dimanche dernier. La plupart des parents étaient fidèles au rendez-vous. Cette première rencontre des parents avait un cachet particulier. C'était d'abord la première fois de cette année scolaire que la grande famille du Petit Séminaire, soit parents, élèves, prêtres et religieuses, se trouvaient réunis. Nous avions l'occasion de faire l'agréable connaissance de nos nombreux nouveaux parents. Aussi, cette rencontre donnait l'occasion aux parents de connaître et de réaliser sur place le travail que nous accomplissons ici.

A 3 h, une messe quelque peu rythmée était offerte aux parents par les élèves. Notre célébration eucharistique était concélébrée par les abbés Fernand Desjardins, Gérard Dionne et Robert Campeau.

A 4 h, sous la présidence de M. Gérard Rémillard, avait lieu notre assemblée. Un rapport financier fut d'abord présenté et analysé. On procéda ensuite à l'élection de trois nouveaux membres pour compléter l'exécutif du comité des parents. MM. Gérard Fiola, Honoré Kirouac et Gérard Vermette furent élus par acclamation. Nous désirons d'abord remercier les membres sortant de charge pour le travail accompli durant leur mandat. Egalement, nous voulons féliciter les membres élus pour former le nouvel exécutif, tout en leur souhaitant bon succès.

Afin de faire mieux connaître les nombreuses activités du Séminaire par la participation de tous les élèves, le président des élèves, Mérille Kirouac, expliqua aux parents le fonctionnement de l'exécutif du Conseil étudiant. Ainsi en firent de même Pierre Lemoine pour le comité de vie spirituelle, Guy Lafond et Denis Rémillard pour le comité de vie sportive et Robert Leclair pour le comité de services.

Ensuite, M. le président fit connaître à l'assemblée l'idée d'un projet possible, qui comprendrait un atelier et une remise. D'abord un atelier où les gars pourraient convenablement faire valoir leurs talents et exécuter, en temps libre, des projets en artisanat, peinture, poterie, menuiserie, mécanique, etc. Aussi une remise pour y déposer en lieu sûr les bandes des patinoires, les pelles, les grattes, les filets, ainsi que le nécessaire pour préparer nos champs de football, le matériel qui sert à l'entretien de la cour de récréation, etc.

Ce projet a été discuté et analysé, pour en arriver à une approbation définitive de la part des parents, qui donne feu vert à l'exécutif des parents d'aller de l'avant.

A 6 h, tous prenions le souper dans une véritable atmosphère de famille.

Notre chapelle

On a disposé d'une nouvelle façon le mobilier de notre chapelle, pour mieux faire ressortir, au moyen de photos et affiches, les valeurs qu'offre notre chapelle. Lieu du pardon, le sacrement de pénitence, lieu de contact intime avec le Seigneur, le saint Sacrement, le lieu du partage, l'autel. Tout cela pour exprimer que la chapelle est un lieu d'amitié avec le Seigneur.

Le chroniqueur

AVIS PUBLIC

Une séance publique aura lieu dans chacun des endroits suivants, aux dates indiquées, pour discuter le Plan provisoire de l'éducation au Manitoba (à l'exclusion de la région Interlake et de la région métropolitaine de Winnipeg) préparé par la Commission des Frontières des circonscriptions administratives (Local Government Boundaries Commission).

Toutes les séances commenceront à 7 h 30 du soir.

Date 1969	Localité	Endroit	Date 1969	Localité	Endroit
29 octobre	Hamiota	Collegiate	29 octobre	N.-D.-de-Lourdes	Salle paroissiale
30 octobre	Minnedosa	Collegiate	30 octobre	Crystal City	T. Greenway Coll.
3 novembre	Gladstone	W. Morton Coll.	3 novembre	Carberry	Ecole R. J. Waugh
5 novembre	Morden	Collegiate	5 novembre	Steinbach	Collegiate
6 novembre	Portage-la-Prairie	Collegiate	6 novembre	St-Pierre	Ecole St-Pierre
7 novembre	Winkler	G. Valley Coll.	7 novembre	Lac-du-Bonnet	Centennial School
13 novembre	Altona	W. C. Miller Coll.	13 novembre	St-Norbert	Ecole St-Norbert
14 novembre	Oakbank	Springfield Coll.	14 novembre	Morris	Collegiate

On peut étudier ce Plan provisoire aux bureaux du secrétaire-trésorier de toute municipalité, division scolaire ou district scolaire du Manitoba.

Toute personne désirant présenter un mémoire est priée de le remettre, en 15 copies si possible, à la Commission, avant la séance.

Les séances se dérouleront selon les règlements de la Loi de la Commission des circonscriptions administratives (Local Government Boundaries Commission Act), chapitre 36, Statutes of Manitoba, 1966. Après avoir examiné attentivement les mémoires présentés aux séances, la Commission préparera le Plan définitif à soumettre au Ministre.

La Commission des Frontières des circonscriptions administratives
(Local Government Boundaries Commission)
C. N. Kushner, C.R.,
Conseiller spécial et secrétaire.

50e anniversaire de mariage de M. et Mme A. Morand, de Marchand

MARCHAND — Le 4 octobre, M. et Mme Alex Morand, de Marchand, étaient les héros d'une belle fête organisée par leurs enfants à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

M. l'abbé Réjean Bélanger célébra une messe d'action de grâces aux intentions des jubilaires qui renouvelèrent leurs promesses de mariage, puis il y eut bénédiction d'anneaux, cadeaux de leurs enfants. Le soliste était M. Alphonse Fournier, accompagné à l'orgue par Mme M. Balcaen.

M. Morand est natif de St-Norbert, tandis que Mme Morand (née Albertine Grouette) est une pionnière de La Broquerie. En 1920 ils unirent leurs destinées à Marchand où M. Morand a toujours travaillé comme journalier. De cette union naquirent neuf enfants: Albert, décédé, Gene, de Winnipeg, Edouard, de Hinton, Alta, Mme Rolande Martel, de Winnipeg, Mme Edna Wilkinson, de Vermillion, Alta, Mme Bertha Vermette, de Wainright, Alta, Mme Vivian Rozières, de Winnipeg, Mmes Dolorès Chabot et Anita Semeniuk, de Marchand. Ils ont aussi 21 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Une soirée dansante eut lieu à la salle de Marchand. Parents et amis offrirent leurs voeux aux jubilaires et une bourse bien garnie leur fut présentée. M. A. Chabot, petit-fils, proposa le toast. MM. Edouard et Gene Morand adressèrent la parole au cours de la veillée.

Tous souhaitent à M. et Mme Alex Morand de nombreuses autres années de bonheur.

Naissances

LA BROQUERIE —

Le 11 octobre: Carmelle-Lucille-Thérèse, fille de Roland Gauthier et de Monique St-Onge, bapitsée le 19 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Hébert, oncle et tante de l'enfant.

• • •

VICTOIRE —

Le 14 octobre: Lisette-Rita-Marie, fille de Jean-Louis Bilodeau et de Marguerite Duret. Parrain et marraine, Réjean et Angèle Bilodeau, oncle et soeur de l'enfant.

Institut collégial St-Claude

12e année

Enfin! Le local tant promis est terminé et il serait mal à propos de parler d'exode dans le déménagement hâtif de ce lundi matin.

Les étudiants ont réellement pris possession de leur domaine en le décorant de fleurs. Un dessin orne déjà le mur arrière. C'est une chandelle avec une flamme vive symbolisant l'activité et le rayonnement qu'ils se proposent d'avoir dans l'école.

Inspecteurs

Pendant deux autres journées cette semaine, les cinq inspecteurs de la région ont évolué dans la cité étudiante, assistant aux cours, questionnant professeurs et élèves, prenant des notes ou donnant des conseils.

L'impression produite lors de leur première visite n'a fait qu'accroître et ils sont repartis enchantés de l'atmosphère de travail et de détente qui règne dans nos murs.

Biologie

Les deux classes de 12e année ont eu une semaine très chargée en ce qui regarde ce cours qui gagne en popularité. Une demi-douzaine de chats et un veau se sont offerts à la curiosité des 36 paires d'yeux qui, aidés d'autant de mains, ont pu constater le fonctionnement et la structure des organes intérieurs.

Si certains odorats ont souffert, les connaissances en sciences naturelles ont grandement profité de la situation. La biologie ne s'enseigne que dans deux classes, mais elle déteint sur toutes les autres.

UNICEF

La tradition de jouer des mauvais tours le soir de l'Hallowe'en (31 octobre) s'est développée au cours des siècles au point où c'en est même dangereux pour les enfants. Il n'y a qu'à lire les rapports des journaux de l'an dernier à la même époque.

Pour obvier à ces dangers, il s'est développé à l'Institut collégial St-Claude une canalisation de l'imagination des jeunes et de leur goût pour l'amusement. Les activités de la semaine sont orientées à organiser une soirée pour s'amuser sainement tout en ayant un but précis et pratique: aider les jeunes des pays sous-développés par l'organisation de l'UNICEF.

A cet effet, il y aura une cueillette de fonds dans toutes les maisons après le souper et une danse organisée pour tous les jeunes. Ce sera une danse entrecoupée d'activités spéciales. Comme le prix d'entrée est très minime, tous les jeunes auront la chance de participer.

Aimé-Onil Dépôt

Laurier

Noces d'argent

Le samedi 25 octobre, M. et Mme Antoine Desjardins célébraient leur 25e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe célébrée en l'église paroissiale aux intentions des jubilaires.

A l'issue de la messe, tous se rendirent en la salle du village pour une soirée de famille, à laquelle s'ajouta un nombre imposant d'amis. Plus de 200 personnes vinrent offrir leurs voeux à l'heureux couple et une bourse substantielle leur fut présentée. M. et Mme A. Desjardins étaient entourés de leurs douze enfants.

Voeux de bonheur, santé et longue vie à ces excellents citoyens.

Ste-Agathe

Soirée d'Hallowe'en

Les Dames Auxiliaires des anciens combattants de Ste-Agathe organisèrent une soirée d'Hallowe'en pour le samedi 25 octobre. M. Elie Dorge était maître de cérémonies, et Mlle Jane Phillips, de Winnipeg, Mlle Marleen Baldwin, M. Don Smith, d'Otterburne, et M. Gilbert Dorge, de Ste-Agathe, se sont mérités de beaux prix. Mme Mary Weir gagna le prix d'entrée.

Journée du souvenir

Les Anciens combattants, unité 304 de Ste-Agathe, se préparent à fêter la journée du souvenir comme à l'ordinaire. Il y aura d'abord messe à 10 h à l'église de St-Adolphe, suivie d'une cérémonie au cénotaphe, puis grande réunion dans la salle de la Légion de Ste-Agathe. Tous les camarades des environs sont cordialement invités.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à Mme Andy Morisseau, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le 11 octobre.

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la L.F.C. eut lieu le 8 octobre au presbytère. La correspondance contenait des mots de remerciement de M. William Zastre pour une carte reçue, et une lettre concernant la vente d'animaux et à laquelle les membres de la Ligue serviront le repas aux convives. Le Père K. Bernard donnera des instructions religieuses à McCreary une fois par mois.

Mme Gaston Grandbois fut nommé au comité de vente d'articles usagés. Il fut proposé que des calendriers religieux soient commandés.

Catéchèse

Le mardi soir 14 octobre, à l'école St-Vincent-de-Paul, prêtres, enseignants et parents se réunissaient pour discuter de catéchèse. On insista pour que les parents se rendent aux réunions du Conseil paroissial où des renseignements leur seront donnés.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Gérald Soucy (Denise Altenburg), de Williams Lake, C.-B., à l'occasion de la naissance d'une fille le 30 septembre; à Stella et Evelyn Grandbois et Claire Vandenbosch qui figuraient parmi les 25 finissants lors de la collation des diplômes le 10 octobre à Ste-Rose.

Souper paroissial

Le souper paroissial est maintenant une chose du passé. Ce fut un succès tout à fait formidable, grâce aux généreux donateurs de Ste-Rose, aux nombreux collaborateurs et plus particulièrement à tous ceux et celles qui sont venus d'un peu partout partager ce souper avec les paroissiens. Plus de 400 convives furent servis. Merci aux gens de la paroisse qui ont montré un grand dévouement de toutes façons.

Félicitations aux gagnants suivants: Mme Alfred Zastre, de Churchill, un couvre-lit; Mme Gérard Verhaeghe, un service de vaisselle; Mme M. Voles, une couverture de laine; Mme Lionel Pinette, un coussin; Mme Roland Maguet, une poupée; Allan Butterfield, un bulldozer miniature.

Les profits furent de $762.46 nets.

Condoléances

Sincères condoléances à M. Oscar Archambault et à ses enfants à l'occasion du décès de leur épouse et mère, Mme Exina Archambault, survenu le lundi 13 octobre.

Letellier

Bon courage à tous les fermiers qui sont retournés au champ après les pluies afin de sauver leurs récoltes de grain et de betteraves à sucre.

M. et Mme Maurice Gilmore étrennaient leur nouvelle Pontiac. Mme Emma Gilmore passera l'hiver à Victoria, C.-B., chez sa fille.

Malades

Prompt rétablissement à M. Jos. Loiselle, hospitalisé à Morris; à Mme Stanley Fraser, qui a fait un stage de quelques jours au même hôpital; à Raymond Barnabé, qui passa une semaine à cet hôpital, à la suite de blessures reçues dans une joute de football; à Mlle Jeanne Desautels, sérieusement malade à l'hôpital; à Mme Alice Dyck, qui a dû subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de Winkler; à Mme M. Graveline, revenue dans sa famille après avoir suivi des traitements médicaux à l'hôpital général St-Boniface; à M. Roland Dansereau, qui passa aussi quelques jours à ce dernier hôpital; à M. l'abbé M. Messier, qui suit des traitements médicaux.

Mariages

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

Dupuis-Kirouac

Le samedi 11 octobre, à 7 h du soir, en l'église de La Broquerie, Mlle Lucille Kirouac, fille de M. et Mme Honoré Kirouac, de La Broquerie, unissait sa destinée à celle de M. Emile Dupuis, fils de M. et Mme Alfred Dupuis, de St-Jean-Baptiste.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé F. Juneau, curé. Marcel et Gilbert Kirouac, frères de la mariée, Rénald Granger, Louis et Réal Kirouac, ses cousins, servaient la messe. Le lecteur fut Roland Kirouac, son frère. Des cantiques appropriés furent exécutés par Mlles Lucette et Hélène Roy, d'Otterburne, tandis que Mme Madeleine Balcaen touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était élégante dans sa robe blanche en terylène avec longue traine se dégageant de la ceinture, le tout garni d'appliques de dentelle perlée. Son voile court était retenu par une fleur et elle tenait un bouquet de roses roses. M. Dupuis accompagnait son fils à l'autel.

La dame d'honneur, Mme Jeannette Fréchette, soeur de la mariée, les demoiselles d'honneur, Mlles Carole Dupuis, Lorraine et Louise Kirouac, soeurs des mariés, et la bouquetière, Joanne Dupuis, nièce du marié, portaient de longues robes lilas identiques. Leurs bouquets se composaient de fleurs blanches et roses. La bouquetière tenait une corbeille de fleurs. Les garçons d'honneur étaient MM. Roland Kirouac, frère de la mariée, Richard et Raymond Dupuis, cousins du marié. M. Léo Fréchette, beau-frère de la mariée, portait les anneaux.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe vert foncé avec longues manches en dentelle et petit chapeau assorti. La mère du marié revêtait une toilette mauve. Leurs bouquets de corsage comprenaient des roses jaunes.

Après la cérémonie religieuse, parents et amis se réunirent à la salle de l'aréna pour la réception et la soirée dansante. L'orchestre des Riots fit les frais de la musique. M. Albert Granger, cousin de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Au cours de la soirée, les mariés ont remercié tous les parents et amis venus de partout pour partager leur bonheur.

De retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, les nouveaux époux établiront domicile à St-Boniface.

• • •

LAURIER —

Gagnon-Jeannotte

Le samedi 11 octobre avait lieu, en l'église Notre-Dame-des-Victoires de Laurier, le mariage de Mlle Vivianne Jeannotte, de la paroisse, à M. Arthur Gagnon, de Ste-Amélie. MM. Ernest Gagnon, Gérald Pinette et Léo Délaurier, Mlles Mariette Jeannotte, Sylvia Verley et Diane Caumartin servaient comme témoins.

Au souper de noces, le Père A. Gervais, ancien curé de Ste-Amélie et maintenant curé de McCreary, récita les grâces. M. l'abbé R.-C. Lavoie, curé de Laurier, proposa le toast. Le tout fut suivi d'une soirée dansante.

Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Dutchak-Assailly

Le samedi 18 octobre, Mlle Jeannette Assailly, de Laurier, et M. Glen Dutchak, de Thompson, unissait leurs destinées. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église paroissiale. MM. Edward Prekoski, James Davidson et Edouard Boisvert, Mlles Clotilde Boisvert, Sylvia Verley et Doreen Dutchak servaient comme témoins.

Le souper de noces pour plus de cent invités fut servi en la salle du village et suivi d'une soirée dansante.

M. et Mme Glen Dutchak résideront à Thompson, Man.

• • •

STE-AGATHE —

Prociuk-Joyal

Mlle Mona Joyal, fille de M. et Mme Edmond Joyal, unissait sa destinée à celle de M. Edward Prociuk, fils de M. et Mme William Prociuk, de St-Adolphe, le samedi 11 octobre, dans l'église de Ste-Agathe.

La mariée était vêtue d'une longue robe de crêpe garnie d'appliques de marguerites en dentelle entrelacées de ruban jaune pâle. Son court voile, genre chapelle, était retenu par une couronne de fleurs blanches et elle portait un bouquet de roses jaunes.

La dame d'honneur, Mme Gaëtane Guillou, soeur de la mariée, portait une longue robe en poult-de-soie rose saumon recouverte de voile fleuri de couleurs assorties et tenait un chrysanthème teinté de bleu. Le huissier était M. Robert De Cruyenaere, ami du marié. Un autre ami, M. David Millette, fit les frais du chant, accompagné à l'orgue par Mme Marie-Thérèse Fenez. Un petit-neveu du marié, Trevor Grant, portait les anneaux.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et leurs invités se rendirent à St-Norbert pour une soirée dansante.

Pour le voyage de noces à Calgary, la mariée portait un pantalon fleuri sur fond rose fuchsia, un gilet blanc sans manches, un bouquet de corsage de roses, un petit chapeau blanc et des accessoires noirs. A leur retour, les nouveaux mariés demeureront à St-Adolphe.

Saurette-Gratton

Le samedi 25 octobre, à 4 h p.m., avait lieu le mariage de Mlle Raymonde Gratton, fille de M. et Mme J.-Arthur Gratton, à M. Claude Saurette, fils de feu Edmond Saurette et de Mme Cécile Saurette, d'Aubigny.

La mariée était gracieuse dans sa robe de velours blanc brodée au col et au bas de la traine et manches longues. Son voile court était retenu par un petit chapeau de velours. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Carole Gratton, soeur de la mariée, Linda et Louise Lemoine, amies, portaient de longues robes de style empire en velours violet foncé garnies de petites fleurs jaunes, vertes et violettes. Elles étaient accompagnées de MM. Gilles Saurette, Raymond Clément et Johnny Saurette, cousins et ami du marié.

La mère de la mariée portait une robe rose brodée au col et aux manches, bouquet de corsage d'oeillets blancs et de roses et accessoires noirs. La mère du marié avait choisi un deux-pièces beige broché de fil d'or, manteau court, petit chapeau en fourrure et accessoires bruns. Elle portait un bouquet de corsage de roses jaunes.

M. l'abbé A. Couture, curé, célébra la messe nuptiale, assisté de Robert et Guy Saurette, neveux du marié. M. l'abbé P. Deschênes, curé d'Aubigny, lut l'épître. Mme Alice Labelle chanta "La prière nuptiale", l'"Ave Maria" de Rosewig et "Devant Jésus", accompagnée à l'orgue par Mme Auguste Brémault.

La réception et la soirée dansante qui suivirent la cérémonie religieuse eurent lieu à la salle Normandin d'Aubigny.

Pour le voyage de noces à Black Hills, D.-S., la mariée revêtait un ensemble, robe et manteau, en lainage blanc avec col et foulard noirs. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Aubigny.

• • •

ST-BONIFACE —

Lavallée-Scofield

Le samedi 11 octobre, en l'église du Précieux-Sang, Mlle Nadine Scofield, fille de M. et Mme Lusher, unissait sa destinée à celle de M. Jean Lavallée, fils de M. et Mme André Lavallée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Père Joseph Alarie, O.M.I. Sr Rita Petit, cousine du marié, fit la lecture de l'épître. Robert et Marc St-Pierre, deux cousins du marié, servaient la messe. MM. Léo St-Pierre et Harold Ward agissaient comme huissiers.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche en organza avec traine en dentelle. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Jeannette Lavallée et Mme Jane Seys, soeurs des mariés, portaient de longues robes roses avec traine. Elles étaient accompagnées de MM. Glen Sanders, ami du marié, et David Seys, beau-frère de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu en la salle des Fils Natifs où environ 175 personnes se réunirent.

• • •

ST-VITAL —

Granger-Bédard

Le samedi 16 août, à 7 h du soir, en l'église St-Emile de St-Vital, Mgr Charles Empson bénissait le mariage de Mlle Suzanne Bédard, fille de M. et Mme Arsène Bédard, de St-Vital, à M. Albert Granger, fils de M. et Mme Louis-A. Granger, de La Broquerie.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa robe bouffante, formée de lisières de dentelle avec jupe remontée de chaque côté par une rose et corsage ajusté avec encolure dentellée. Son voile court était retenu par une rose identique à celles de la jupe. Son bouquet se composait de roses rouges. M. Granger accompagnait son fils à l'autel.

La dame d'honneur, Mlle Laura Bédard, et la demoiselle d'honneur, Mlle Lilliane Granger, soeurs des mariés, revêtaient des toilettes mauves. M. Roger Granger, frère du marié, était garçon d'honneur et M. Alain Châteauneuf, ami de la mariée, agissait comme huissier. M. Gilbert Cormier interpréta quelques cantiques de circonstance durant la messe.

La mère de la mariée avait choisi une robe en crêpe jaune avec léger manteau en dentelle assortie, tandis que la mère du marié portait une robe rose en brocart avec brillants argentés encolure en forme d'anneau et des accessoires blancs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception et soirée dansante au Blé d'Or de Ste-Anne. M. Robert Asselin, beau-frère du marié, qui agissait comme maître de cérémonies, offrit ses félicitations aux nouveaux mariés de la part de tous les parents et amis présents. L'orchestre "The Carribeans" fit les frais de la musique.

Les nouveaux époux sont allés en voyage de noces à Detroit Lakes, Minn. Ils résident maintenant à St-Boniface.

• • •

POWERVIEW —

Lefebvre-Gélinas

Le 4 octobre, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé Eugène Hébert bénissait le mariage de M. Léonard Lefebvre, fils de M. et Mme Albert Lefebvre, de Winnipeg, à Mlle Claudette Gélinas, fille de M. et Mme Roland Gélinas, de Powerview.

• • •

En Saskatchewan

BELLEVUE —

Ethier-Mercereau

Le 12 septembre, M. Maritus-Edouard Ethier, fils de feu Edouard Ethier et de Bernadette Gaudet, de St-Isidore-de-Bellevue, épousait Mlle Christine Mercereau, fille d'Auguste Mercereau et de feue Hilda Wall, de Duck Lake. La mariée était accompagnée de deux dames d'honneur, sa soeur, Annette, et sa belle-soeur, Mme Linda Ethier. Au cours de la messe nuptiale, M. Léo Lapierre, de Prince-Albert, chanta l'Ave Maria, cantique favori de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle de Bellevue, suivie d'un banquet et d'une soirée dansante. Malgré l'occupation des cultivateurs, la foule venue était considérable. Les jeunes époux reçurent de nombreux cadeaux.

Le jeune couple demeure à Prince-Albert où M. Ethier est au service de la compagnie High Line Electric.

Wiebe-Gareau

Le 4 octobre, Mlle Miriam Gareau, fille de M. et Mme Conrad Gareau, unissait sa destinée à celle de M. John Wiebe. M. Dave Griesbrect et Mlle Marie-Paule Gareau agissaient comme garçon et demoiselle d'honneur.

Un banquet et une soirée dansante suivirent la cérémonie religieuse. Les jeunes époux reçurent de nombreux cadeaux, entre autres, un billet de cent dollars de la tante de la mariée, Mlle Georgine Gareau. La mariée remercia chaleureusement et avec des mots très appropriés tous ceux qui avaient fait un succès de cette journée mémorable.

Les jeunes époux demeurent à Saskatoon.

• • •

GRAVELBOURG —

Mann-Braconnier

Le samedi 4 octobre, en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, eut lieu le mariage de Mlle Nicole Braconnier, fille de M. et Mme Marcel Braconnier, à M. Dennis Mann, fils de M. et Mme Henry Mann, de Gravelbourg. M. l'abbé Raymond Carignan a béni l'union nuptiale, assisté du Père F. Turgeon, O.M.I., et de M. l'abbé R. Larivière. Mme Noé Morin touchait l'orgue.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie garnie de dentelle et avec longue traine. Elle portait des roses rouges sur un livre d'heure. Ses seuls bijoux consistaient en un collier et des boucles d'oreilles en perles, cadeau du marié.

Les demoiselles d'honneur et la bouquetière, Mlles Annette Hamon et Karen Rotheisler et la jeune Monique Braconnier, portaient des robes identiques en velours rouge foncé et des bouquets d'oeillets mauves. Les garçons d'honneur étaient MM. Bernard Mann et Guy Braconnier, tandis que MM. Denis Huel et Douglas Mann agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale. Mlles Jeanne et Denyse Braconnier, cousines de la mariée, s'occupaient du livre des invités. Le maître de cérémonies était M. Joseph Braconnier, et M. le Dr Gérard Archambault proposa le toast auquel le marié répondit. Une soirée dansante eut lieu à la salle de la Légion.

Pour le voyage de noces en Colombie-Britannique, la mariée portait une robe blanche avec manteau beige et accessoires bronzés.

• • •

VICTOIRE —

Cej-Duret

Le samedi 13 septembre, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, M. l'abbé Gilles Aumont, curé, bénissait le mariage de Mlle Gaëtane Duret, fille aînée de M. et Mme Léonce Duret, de cette paroisse, à M. Gérald Cej, fils de M. et Mme Paul Cej, de Prince-Albert. Les pères des mariés agissaient comme témoins.

La mariée portait une longue robe en dentelle blanche. Sa coiffure, qui consistait en un diadème recouvert de même tissu que la robe et garni de fleurs blanches, retenait son long voile. Un bouquet de fleurs, couleur or, complétait l'ensemble.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Francine et Madeleine Duret, soeurs de la mariée, avaient choisi des robes fleuries vert et or. Leurs bouquets étaient identiques à celui de la mariée. Elles étaient accompagnées de MM. Jerry Bzowey et Guillaume Cej, ami et frère du marié. MM. Benoit et Jacques Duret agissaient comme huissiers, tandis que MM. Gaston et Pierre Duret, tous frères de la mariée, servaient la messe.

Mme Diane Duret touchait l'orgue et Mlle Madeleine Duret exécuta un cantique en français et un en anglais au cours de la cérémonie religieuse. Les nouveaux époux reçurent la communion sous les deux espèces.

Vers 6 heures, un banquet était servi à la salle du camp à environ 70 invités. M. Léo Beaulac était maître de cérémonies, et M. Gerry Bzowey proposa le toast à la mariée et le marié remercia en termes appropriés. Tous les invités se rendirent ensuite chez les parents de la mariée pour la soirée.

Les nouveaux époux se dirigèrent vers Edmonton, Jasper, Banff et Fisher Creek pour leur voyage de noces. La mariée portait pour l'occasion un ensemble noir et brun clair avec accessoires bruns. M. et Mme Gérald Cej demeurent à 711, avenue Cumberland, Saskatoon.

• • •

En Colombie-Britannique

VANCOUVER —

Tailleur-Marion

Le vendredi soir 3 octobre, en l'église St-Sacrement de Vancouver, le Père H. Meek bénissait le mariage de M. Léonard Tailleur, fils de M. et Mme Albert Tailleur, de Jean-Côté, Alberta, à Mlle Dolorès Marion, fille de M. et Mme Paul Marion, de St-Boniface, Manitoba. M. et Mme L. Tailleur établiront résidence à 640, Gibbons Dr., Richmond, C.-B.

Chronique de CFRG

Départs et mutations

Mlle Micheline Lamarre, que vous connaissez par "Amour et fantaisie" (sans vouloir rien insinuer), par Cinfituram et autres émissions-concours de caractères féminins et féministes, nous quitte. Dès le début de novembre, Micheline entrera au service de CHFA d'Edmonton, La Voix Française de l'Alberta.

Cette grande fille, toute simple aux cheveux de lin, va tenter sa chance dans la cité du pétrole. Adieu les plaines de la Saskatchewan et bonne chance alors parmi les "derricks" et les verts pâturages de l'Alberta.

Mlle Carole Michaud, de Montréal, nous est arrivée depuis deux semaines. Elle prendra la place laissée par Micheline Lamarre. L'adoption s'est faite aussitôt, et l'adaptation est en cours.

M. Raymond Marcotte, directeur-gérant de CFNS de Saskatoon, vient d'être nommé représentant pour la Saskatchewan, du Secrétariat d'Etat. La nouvelle de cette nomination nous a réjouis d'autant plus que M. Marcotte continuera d'habiter Saskatoon, donc demeurera parmi nous.

M. Jacques Landry, directeur des programmes, lui succède aux fonctions de directeur-gérant, fonctions qu'il assumera officiellement le 1er janvier 1970. Nous applaudissons à cette nomination tout à l'honneur de notre ami, M. Landry, qui saura s'acquitter de ses nouvelles responsabilités avec le savoir-faire qui lui est coutumier.

Congrès diocésain des Femmes à Gravelbourg

Les Femmes Canadiennes françaises du diocèse de Gravelbourg ont tenu leur congrès annuel le samedi 18 octobre à Gravelbourg. Pour un beau congrès, ce fut un beau congrès. Organisation très au point. Félicitations à Mmes Paul Moquin et Laurent de Montigny et leurs collaboratrices du cercle de Gravelbourg.

Nos dames canadiennes-françaises discutèrent avec beaucoup de sérieux du thème de ce congrès: "En quoi consiste le renouveau, pour les laïcs, selon Vatican II". Ce thème fut d'abord développé par Mme Gaston Carignan au cours d'une brillante conférence. Durant les délibérations, l'autorité de notre pasteur, Mgr Decosse, ne fut jamais mise en question. Il est vrai que ce congrès n'était pas un Synode, enfin passons... Un banquet plantureux termina cette belle journée. Au dessert, M. Roger Lalonde, président-général de l'ACFC, nous entretint des projets de notre Association culturelle.

John Diefenbaker — Import-Export

L'ancien premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, député conservateur de Prince-Albert, s'est découvert une nouvelle vocation. Après avoir voué la plus grande partie de sa vie à servir son pays et à défendre les intérêts des Canadiens français du nord de la Saskatchewan en tant que membre du Barreau de la province, M. Diefenbaker vient de monter une entreprise d'exportations de blé. Pour se faire la main, il s'est rendu en URSS. A Moscou, les Soviétiques l'ont surpris à vendre des échantillons de blé "Thatcher" sur les marchés du Mausolée de Lénine, place Rouge face au Kremlin. Les gardes du Mausolée ont, paraît-il, trouvé la chose un peu "Ross". Ce qui a fait dire à M. Diefenbaker revenant de Moscou en y ayant laissé toutes ses espérances: "Je thatcherai" de faire mieux la prochaine fois.

Pieux souvenir de Terre Sainte

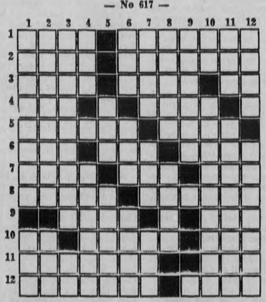
Ce cher curé de Ferland, M. l'abbé Roger Ducharme, est revenu depuis quelque temps déjà d'un pèlerinage en Terre Sainte. Il m'avait promis de me rapporter une plume d'une aile de l'Ange Gabriel. Il a tenu sa promesse et je lui en suis très reconnaissant. M. l'abbé Ducharme m'a rapporté non pas une, mais deux plumes trouvées dans la grotte de l'Annonciation à Nazareth.

Ces deux petites plumes, je les conserve pieusement. Vous comprenez que je considère l'Ange Gabriel comme mon saint patron, le patron des annonceurs de radio.

C'était en avril, il faisait déjà chaud en Palestine, dans cette région aride de Nazareth, l'Ange Gabriel à l'émission "L'Angélus" annonça à Marie, qui lui répondit: Qu'il fait chaud déjà ce matin... Qu'on sue sans pêcher...

M. M.

— No 617 —



HORIZONTALEMENT

1—Orne. — Marquée.
2—Enlever. — Ventes de menues denrées.
3—Trop grosse. — Exister. — Conj.
4—Fleuve de Suède. — Ensemence.
5—Jeu de nain jaune. — Paysage.
6—Levant. — Rongeur. — Dieu des vents.
7—Etat d'Amérique. — Partie de la charrue. — Mouvement de la balle au tennis.
8—Guider. — Agent.
9—Assassiner. — Etau tout usé.
10—Chef de Patrouille. — Qui annonce de la gaieté. — Fleuve d'Afrique.
11—Fête le 25 décembre. — Patriarche.
12—Actions d'indiquer le prix des choses mises aux enchères. — Il y en a cinq.

VERTICALEMENT

1—Onguent calmant. — Pied de vigne.
2—Partisan de l'atomisme. — Non vicié.
3—Tentant de nouveau. — Grande île.
4—Epoque. — Il y en a 24 dans un jour.
5—Durillon. — Cheftaine d'Etat.
6—Petite prairie. — Coupé jusqu'à la peau. — Genre de poissons.
7—Filet pour prendre des poissons. — Signal bref pour indiquer l'heure. — Venus en vie.
8—Qui mangent beaucoup. — Ce qu'une chose coûte.
9—Intoxication du sang par l'urée.
10—D'aller. — De l'Etolie.
11—Saison. — Choix fait par la voie des suffrages.
12—Intente en justice. — Chaume qui reste sur place après la moisson (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 616

■ Horizontalement: 1. Ecart — Amatir; 2. Samare — Urina; 3. Tragiquement; 4. Orne — Us — Enée; 5. Cet — Rien — Sel; 6. Bannie; 7. Equisétacées; 8. Turne — Sorte; 9. Rang — Es — Tram; 10. Ire — Trot — Ela; 11. Et — Eroder — Ol; 12. Réalisations.

■ Verticalement: 1. Estoc — Etrier; 2. Carré — Quatre; 3. Amant — Urne; 4. Rage — Bing — El; 5. Tri — Rase — Tri; 6. Equine — Eros; 7. Usent — Soda; 8. Mue — Nias — Têt; 9. Arme — Ecot — Ri; 10. Tiens — Erre; 11. Innée — Etalon; 12. Patel — Semais.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Record d'un taureau Angus

OTTAWA — Un taureau de boucherie Aberdeen-Angus a battu tous les records d'aptitudes de sa race au Canada en faisant un croît quotidien de 3.93 livres durant une période d'essai de 140 jours.

L'auteur de cet exploit, Showcase Eric Eagle, a augmenté son poids au rythme étonnant de 3.16 livres par jour depuis sa naissance, soit un accroissement annuel rectifié de 1,154 livres. Plus d'une centaine de taureaux Aberdeen-Angus ont pris part au concours administré par l'Association ontarienne d'essai des aptitudes pour bovins de boucherie.

Le record précédent comportait une augmentation de 3,67 livres par jour durant la période d'essai, 1,057 livres par année et 2.9 livres par jour de la naissance à l'âge d'un an.

Showcase Eric Eagle a été élevé à la ferme expérimentale d'Ottawa et est la propriété du ministère de l'Agriculture du Canada.

• • •

Tomates pour le Nord

BEAVERLODGE, Alta — Des chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont créé plusieurs variétés de tomates qui forment des fruits à des températures inférieures à 55°F durant la nuit. Jusqu'ici, la plupart des variétés commerciales ne produisaient pas de fruits à des températures aussi basses durant la brève saison de végétation du Nord canadien.

Les premières tomates de ces variétés nouvelles avaient à peu près la grosseur d'une balle de golf. Trois de ces variétés seront probablement disponibles en 1971.

Autre aspect notable, les tomates nouvelles croissent avec une telle rapidité qu'on peut les semer directement en pleine terre en climats plutôt doux. A Ottawa, les plus hâtives ont mûri des fruits deux à trois semaines plus tôt que les variétés hâtives régulières.

• • •

Des insectes en surfusion

LETHBRIDGE, Alta — D'où vient que des insectes peuvent survivre aux températures glaciales de l'hiver? "Tout simplement grâce à un mécanisme de surfusion", répond un entomologiste de la station de recherches de Lethbridge.

Comme beaucoup d'êtres vivants, les insectes subissent à l'automne des modifications qui leur permettent d'affronter l'hiver sans danger. Chez eux, "les fluides biologiques restent à l'état liquide jusqu'à des températures bien inférieures à 32°. En général, le gel ne survient qu'à 0°F., parfois même à 30° sous zéro".

La plupart des insectes se réfugient sous la surface du sol ou encore demeurent à la surface en utilisant touffes d'herbe, feuilles mortes, déchets organiques ou autres comme moyens de protection. Ajoutons qu'ils savent, eux aussi, utiliser la neige comme isolant.

• • •

Chaux et sols argileux

WOODSLEE, Ont. — Les sols argileux qui reçoivent d'abondants apports d'engrais azotés sont exposés à souffrir d'acidité. C'est un fait qu'il faut surveiller de près, fait observer un pédologue du ministère de l'Agriculture du Canada.

On savait jusqu'ici que les applications d'azote augmentent rapidement l'acidité des sols à texture grossière; par ailleurs, on considérait les argiles fines plus résistantes à l'hyperacidité. Mais les sols lourds à texture fine sont, eux aussi, sujets à l'acidité surtout à la suite d'épandages copieux et répétés d'azote, comme ceux que requiert la culture du maïs.

Parasites des légumineuses

CHARLOTTETOWN — Deux espèces d'insectes peuvent compromettre plus ou moins gravement vos cultures légumineuses fourragères comme la luzerne, les trèfles et le lotier. Il s'agit des nématodes et des charançons qui s'alimentent des racines de ces plantes et y causent des lésions. Le trèfle est particulièrement exposé aux dommages du charançon en juin et juillet.

Les lésions aux racines ont pour effet non seulement de diminuer la vigueur et le rendement des plantes attaquées, mais ouvrent la voie aux champignons qui provoquent la pourriture des racines. Il n'est pas toujours facile de déceler la maladie à ses débuts ni pratique de la réprimer à l'aide de produits chimiques. La création de variétés résistantes a le plus de chances de succès.

• • •

Honneur à M. Cumming

MORDEN — On vient d'attribuer à M. W. A. Cumming, chef de la section des cultures ornementales et fruitières à la station de recherches de Morden, le titre de membre à vie honoraire de la Société canadienne des sciences horticoles "en reconnaissance de ses services à l'horticulture canadienne".

Victoire

Personnel enseignant

Le personnel enseignant à l'école de Victoire se compose de six professeurs: Sr Bernadette Benoît, Mme Résina Favreau, Mme Léa Pelletier, Sr Marie-Antoinette Bandet et Mlle Hélène Deault. Sr Elisabeth Ferré enseigne la catéchèse.

Etudiants et travailleurs

Plusieurs jeunes garçons et filles sont allés poursuivre leurs études à l'extérieur: Mariette Tremblay et Serge Duret, au Collège St-Jean d'Edmonton; Lise Bonneau et Olive Lalonde, à l'université de Saskatoon; Jocelyne Beaulac, Lucille Collins et Irène Lalonde, à l'école commerciale de Saskatoon; Cécile Brassard, à l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert; Richard Duret, Gilles Pelletier et Bernard Marchildon, au Collège Notre-Dame de St-Louis.

Mlle Thérèse Bonneau enseigne à Landis, Sask., et Mlle Francine Duret, à l'école St-Paul de Saskatoon.

Mlle Hélène Préfontaine a un emploi à Beauval; Mlle Claire Préfontaine, à Hobbéma, Alta, et Mlle Denise Brassard, à Saskatoon. Mlle Janet Lalonde se dirige vers le Yukon pour y travailler.

Bazar

La paroisse de Victoire organise un bazar pour le 9 novembre prochain. Bienvenue à tous!

Anniversaire de mariage

M. et Mme Maurice Pelletier célébraient, le dimanche 19 octobre, leur 30e anniversaire de mariage, entourés de leurs enfants et petits-enfants. Un service de vaisselle leur fut offert en cadeau. Seul un de leurs fils, Marcel, qui travaille à Pine Point, était absent.

Çà et là

Voeux de bonheur à M. et Mme Andy Haugen, de Prince-Albert, dont le mariage eut lieu le 4 octobre en la cathédrale de Prince-Albert. Mme Haugen, née Anita Comtois, est la fille de M. et Mme Ovila Comtois, de cette paroisse.

M. et Mme Gustave Brassard et leur fils, Aimé, ainsi que M. et Mme Robert Frenette, se sont rendus à Allan le 18 octobre dernier pour assister au mariage de M. Roger Frenette à Mlle Armella Kary. Voeux de bonheur également à ces nouveaux époux!

Zenon Park

Marcheton de 20 milles

Il y a quelques jours, les directeurs de quatre organisations du village (le Club des patineurs, le Club de l'aréna, le Club du curling et le Conseil des étudiants), qui s'occupent des activités sportives d'hiver pour personnes de tout âge, se réunissaient afin d'organiser un marcheton de 20 milles.

Prirent part à cette marche qui eut lieu le samedi 18 octobre: près de 200 élèves des 15 classes des deux écoles, ainsi que plusieurs adultes, hommes et femmes. La plupart des marcheurs arrivèrent vers 5 h de l'après-midi à la salle paroissiale où les attendaient un souper à la dinde, préparé par les Dames Auxiliaires, et qui fut suivi d'une soirée musicale.

Les contributions obtenues par les participants seront réparties également entre les organisations ci-haut mentionnées. Cinq professeurs des écoles étaient en charge de cet événement.

Willow Bunch

Çà et là

M. l'abbé A. Chabot, Mmes A. Chabot, A. Laberge, Henri et Denis Cayer, Virginie Bourgeois, Emile Campagne, Georges Lavallée, Roméo et Rosario Martin se sont rendus au congrès diocésain de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, tenu à Gravelbourg le samedi 18 octobre. Mme Louise Boisvert fut nommée deuxième vice-présidente diocésaine.

M. Philippe Mondor est de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où il fut patient pendant plusieurs semaines, et M. Léonard Bourdages est de retour de l'hôpital de Saskatoon.

M. Jean Bonneau fut patient à l'hôpital de Regina, et Mme Juliette Martin a fait un séjour à l'hôpital de Gravelbourg.

Mme L. Youngberg et son fils sont allés demeurer à Assiniboia où celle-ci suit un cours de secrétaire.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

Lundi au vendredi

6:30—Ouverture
6:35—Prière du matin
6:40—Marché aux bestiaux
6:45—Témoignages
7:00—Radio-Journal
7:15—Chez Miville
8:00—Nouvelles locales
8:10—Chronique sportive
8:15—Bonjour Compatriotes
9:00—Radio-Journal
9:04—Place aux femmes
10:00—Le français chez vous
10:15—Le coin des petits
10:30—Au fil de l'heure
11:00—Radio-Journal
11:04—Le Père Legault
11:30—Les Joyeux Troubadours
11:59—Signal-Horaire
12:00—Le monde maintenant
12:30—Marché aux bestiaux
12:35—Nouvelles agricoles
12:45—Détente
1:15—S'il vous plait
3:45—Un homme vous écoute
4:00—Bienvenue Saskatchewan
5:15—Le français chez vous (reprise)
5:30—Le p'tit bal de l'ouest
6:00—Nouvelles locales
6:10—Chronique sportive
6:15—Présent
6:45—Le chapelet
7:00—Opération 12-20
9:00—Lundi et vendredi: Radio-scolaire "français"; mardi, mercredi et jeudi: L'important c'est la rose
9:30—Nouvelles et présent à l'écoute

Lundi soir

10:00—Sur toutes les scènes
11:30—Orchestre de chambre
12:00—Nouvelles

Mardi soir

10:00—Pour le chant du monde
10:30—Orchestre symphonique
11:30—Des livres et des hommes
12:00—Nouvelles

Mercredi soir

10:00—Mercredi de la musique
12:00—Nouvelles

Jeudi soir

10:00—Eloges
10:30—L'expérience des autres
11:30—Horizons
12:00—Nouvelles

Vendredi soir

10:00—Studio d'essai
10:30—Récital du réseau
11:00—Documents
12:00—Nouvelles

Samedi

6:30—Ouverture
6:35—Prière du matin
6:40—Coussin musical
6:45—Témoignages
7:00—Radio-Journal
7:15—Bonjour Compatriotes (1ère partie)
8:00—Nouvelles locales
8:10—Chronique sportive
8:15—Bonjour Compatriotes (2e partie)
9:00—Tante Lucille
9:30—Flash (nouvelles, sports et météo)
9:34—Au temps du 78
10:30—Tel Quel
11:59—Signal-Horaire
12:00—Radio-Journal
12:10—Emission politique
12:15—Variétés du samedi
1:00—Panorama 1170
5:00—Radio-Journal
5:10—Sports
5:15—Bienvenue Saskatchewan
6:15—Musique en dinant
6:45—Le chapelet
7:00—Salut les copains
8:00—Samedi-jeunesse
9:30—Radio-Journal
9:40—J'ai tant dansé
10:10—Soirée canadienne
12:00—Nouvelles et fin des émissions

Dimanche

8:00—Ouverture
8:05—Prière du matin
8:10—Radio-Journal
8:15—German Gospel Hour
8:45—Hymns of Praise
9:45—Vers demain
10:00—La foi vivifiante
10:15—Le chant joyeux
10:30—Ni ange, ni bête
11:00—Récital
11:30—Au rythme du monde
11:59—Signal-Horaire
12:00—Radio-Journal
12:10—Sports
12:15—Dialogue
1:00—Au gré de la fantaisie
2:00—Mille et une notes
2:30—Orchestre
3:30—Mon pays
4:00—Rosary Hour
5:00—Radio-Journal
5:05—La bourse et la vie
5:30—Programme hollandais
5:45—Le chapelet
6:00—Hockey ou Formule "J"
6:30—Hockey ou Formule "J"
7:30—Hockey ou Cabaret du soir qui penche
9:30—Nouvelles et sports
9:45—Le cabaret du soir qui penche
11:00—Nouvelles et fin des émissions

M. l'abbé Alexandre Paradis quitte St-Isidore de Bellevue

BELLEVUE — Le 28 septembre dernier, les paroissiens de St-Isidore de Bellevue se réunissaient à la salle paroissiale pour exprimer leur témoignage de reconnaissance à leur curé qui, bientôt, quittera la paroisse.

A cette occasion, un banquet fut servi à de nombreux invités dont Mgr L. Morin, évêque du diocèse de Prince-Albert, MM. les abbés J.-A. Coursol et J.-A. Houle, confrères de séminaire de M. l'abbé Paradis, ainsi que M. l'abbé Loranger qui lui succède. On remarquait aussi Mgr J.-A. Boucher, V.G., Mgr M. Leblanc, chancelier, MM. les abbés Paul-E. Côté, W.-G. Timmermans, L.-P. Pelletier, G. Pouliot, J.-A. Desrosiers, L. Laberge, H. Renaud, J. G. Lang, J. Papen, L. Ricard, G. Dubois, R. St-Pierre, Roland, Luc et Ghislain Gaudet, W. Desfossés et le Père Gilles Gauthier, ainsi que quelques anciens paroissiens et amis de M. l'abbé Paradis: MM. et Mmes Léonce Duret, M. Beaulac, Clotaire Denis (fils) et Walter Charpentier, Mme Buron, Mlle A. Houle et Sr M.-A. Duret, F.d.l.P., et tous les paroissiens et amis des paroisses environnantes.

Le programme spécial qui se déroula au cours de la soirée comprenait des chants, discours et monologues. Tout était dans le ton et intéressa vivement le groupe présent. Les paroles convaincantes et chaudes de Mgr Morin et celles humoristiques et spirituelles de M. l'abbé Coursol surent émouvoir la foule. M. Marcotte transmit le message du poste de radio CFNS, tandis que M. P. Gareau se fit l'interprète de l'ACFC. Il y eut aussi un mot spécial de bienvenue par M. l'abbé Loranger, nouveau curé de la paroisse.

M. l'abbé Paradis arriva de l'Est il y a 41 ans et se dévoua à Laventure, Victoire, Wakaw, Crystal Spring, Vawn et les dernières onze années à Bellevue. Ce prêtre était un homme de Dieu et amis de tous. Il a su maintenir la ferveur chez ses paroissiens, avait un grand esprit d'économie et était aussi un ardent défenseur de la cause française en Saskatchewan. Il a passé sa vie à faire le bien. Il prend maintenant sa retraite et se retire au Pavillon St-Dominique, 1045, boulevard St-Dominique Ouest, Québec, Qué.

Le souvenir de M. l'abbé Paradis restera toujours vivant parmi ceux qui l'ont connu.

Çà et là

Mlle Flore Gareau est aux études à Kansas City et de là sera transférée à Vancouver.

La famille Norman Morrisson est déménagée à Saskatoon.

Mme Alice Bruch, de Victoria, C.-B., et sa fille, Lucille, de Calgary, sont venues pour le mariage d'un neveu, M. Laurent Gaudet.

Le saviez-vous?

Plus gros que l'ours noir, le grizzli des parcs nationaux de l'Ouest peut mesurer huit ou neuf pieds de long et peser une demi-tonne. Presque aussi rapide à la course qu'un cheval, c'est un animal dangereux qui a déjà fait des victimes chez les touristes, mais si l'on est prudent et que l'on se conforme aux règlements, les risques d'accident sont minimes.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.



NOUVELLES INTERNATIONALES



Angleterre

Les Anglais et l'Europe

par John Dingle

Il est curieux de voir comment les perspectives de la candidature britannique au Marché Commun changent depuis seulement quelques semaines, du moins dans le cadre de la situation politique en Angleterre même, car il est difficile d'évaluer de ce côté-ci de la Manche la position éventuelle des Six.

Désormais, donc, les trois partis politiques en Angleterre sont d'accord pour favoriser l'ouverture des négociations en vue de l'élargissement de la Communauté, et même M. Edward Heath, chef de l'opposition, qui parlait naguère de la nécessité d'être certain d'une issue positive afin d'éviter la catastrophe d'un troisième échec, semble maintenant se rallier à l'avis de sir Alec Douglas-Home, ancien chef du parti et ancien premier ministre, qui souligne que l'on n'en est actuellement qu'au stade des pré-négociations et que ce n'est qu'à la fin de celles-ci et en connaissance des conditions qui seront offertes à la Grande-Bretagne, que l'on saura si, oui ou non, la Grande-Bretagne doit adhérer à la Communauté. Sa position rejoint ainsi celle de M. Wilson. Ni pour sir Alec, ni pour M. Wilson il ne s'agit que de négociations purement formelles.

A quelques nuances près, c'est ainsi que les rébellions anti-communautaires dans les trois partis politiques anglais ont été domptées. Chez les Travaillistes, il subsiste quelques équivoques car les "antis" tels que M. Douglas Jay, ancien ministre du Commerce dans le cabinet Wilson et maintenant l'un des critiques les plus dangereux de la politique européenne du gouvernement parmi ceux qui siègent sur les "arrière-bancs" du parti travailliste, ainsi que M. George Brown, également sans portefeuille mais qui est un collaborateur plus que loyal du premier ministre dans ses efforts en vue d'insérer la Grande-Bretagne dans l'Europe communautaire, se sont mis d'accord sur une résolution qui est, du même coup, dépourvue de portée réelle.

Un gouvernement travailliste ne peut pas continuer indéfiniment à ne pas tenir compte des instances du Parti, mais, d'un autre point de vue, l'attitude du public est floue et rien ne prouve que les attitudes d'aujourd'hui seront celles de demain, d'autant plus que le débat reprend après avoir été longtemps perdu dans les marécages de l'anti-gaullisme qui avait obscurci les données réelles du problème.

Ceux, aussi bien chez les Conservateurs que chez les Travaillistes, qui voulaient saborder la candidature anglaise, se sont réjouis bien entendu de la décision prise par M. Wilson au cours du congrès travailliste de procéder à un nouvel examen des statistiques. Le dernier examen de ce genre qui a eu lieu avant les démarches de 1967 auprès de la Communauté semble avoir été inspiré par les membres de l'équipe Wilson les moins favorables à l'entrée britannique dans la Communauté, à savoir M. Jay, dont nous avons déjà parlé, et M. Peart, ministre de l'Agriculture, qui, tout en restant membre du gouvernement, est maintenant en dehors du débat car il est chef de la Chambre des Communes et "Lord President of the Council", titre honorifique qui ne lui donne pas de portefeuille ministériel.

Il est évidemment difficile pour le gouvernement de refuser l'examen des données essentielles, dans la mesure où l'on peut, d'ores et déjà, les connaître. Les hésitations des partisans d'une politique européenne ne tiennent pas à un manque de courage en face de la vérité, mais à la peur que le visage de la vérité ne soit déformé par une présentation trompeuse de la réalité.

Comme on l'a dit et redit à maintes reprises, il n'est que trop facile de faire le calcul des inconvénients de l'adhésion britannique en prenant comme point de départ la situation actuelle, qui ne durera pas de toute façon. Par contre, aucun calcul exact, trompeur ou valable, n'est possible en ce moment concernant les avantages commerciaux et financiers de l'entrée de la Grande-Bretagne, car personne ne sait sous quelles conditions elle sera admise à la Communauté. Il s'agit, sinon d'un dialogue des sourds, du moins d'une querelle entre gens qui ne parlent pas la même langue, et qui risque de confondre le public.

A ce propos, un article du TIMES signé de M. Christopher Layton, un spécialiste des aspects économiques de l'adhésion britannique, est fort intéressant. Dans ce long article publié dans le numéro du 2 octobre, M. Layton accuse les opposants de la candidature britannique d'avoir utilisé des statistiques trompeuses. "En faisant la liste de tous les désastres qui pourront arriver demain — la chute au bas de l'escalier, entraînant un retard au bureau, l'oubli de l'imperméable, et la pneumonie qui en est la conséquence, le renversement par une automobile à la rentrée du bureau —, en imaginant toutes ces possibilités-là, on peut se dire que demain sera une journée ruineuse et que la solution la plus prudente sera de rester au lit".

Le choix offert au Royaume-Uni, écrit-il, n'est pas de savoir s'il faut adhérer au monde réel et international, au sein duquel nous vivons de toute façon, mais s'il faut participer à l'édification de ce monde, et comment le faire. Les Britanniques vont-ils continuer purement et simplement à faire partie de la culture et du protectorat américain Ce qui leur assurerait un certain niveau de prospérité mais qui en ferait des citoyens de deuxième zone du monde anglo-saxon, dépourvus d'influence et de pouvoir; ou, au contraire, agiront-ils de telle sorte que la Grande-Bretagne soit un partenaire égal dans la construction d'une nouvelle communauté européenne?"

Du côté britannique, il n'existe donc plus de grands obstacles à ce que les négociations commencent au début de l'année prochaine. M. Wilson a aussi l'air de se préparer à cette éventualité car, dans le remaniement récent de son gouvernement il a réservé une place pour M. George Thomson, comme chef de l'équipe de négociateurs à Bruxelles. M. Thomson est cependant ministre pour l'Europe et membre du petit groupe exécutif (le Cabinet) et il est raisonnable de s'attendre de sa part à ce qu'il soit toujours en voyage. Il voudra agir en même temps sur les Six à Bruxelles et sur ses confrères à Londres dont tous ne partagent pas au même degré sa foi européenne.

Mais ce remaniement a une caractéristique inusitée. M. Thomson, qui a le titre de Chancelier du duché de Lancaster, est en effet le numéro deux au Foreign Office, et il est pour le moins curieux qu'il soit aussi membre du **Cabinet**, d'autant plus que le numéro un, M. Michael Stewart, partage pleinement son enthousiasme. Du point de vue de la candidature britannique, M. Wilson aura singulièrement renforcé son équipe, et il a aussi pris le soin de la doter d'un service administratif du même acabit.

D'un point de vue purement électoral, M. Wilson aimerait peut-être attendre plus longtemps mais il sait bien qu'il ne doit pas donner l'impression de tergiverser. En ce qui concerne son désir de promouvoir l'adhésion britannique du Traité de Rome, il ne doit plus y avoir de doute. Mais dans la mesure où le choix entre l'Europe fédérale et l'Europe des Patries est encore à l'ordre du jour, la préférence de M. Wilson, aussi bien que celle de M. Heath va à la deuxième alternative.

En pratique, cela n'a cependant pas beaucoup d'importance. Si les "philosophes" ont raison de croire qu'une fois pleinement achevée la Communauté sera entraînée par sa propre logique vers l'intégration politique complète, les Anglais, pragmatiques par excellence, n'auront aucune difficulté à s'incliner. Aussi, une Europe fédérale est-elle inconcevable si elle n'est pas acceptée par la France, l'Allemagne et l'Italie et si elle n'est pas le couronnement politique d'une communauté économique dont tout le développement est axé dans ce sens. Dans ce cas aussi, les Anglais n'auraient pas de difficultés, non plus. Le principe du sacrifice de l'indépendance nationale, même dans l'intérêt commun, les effraye parfois. Quand il s'agit des actes, ils sont bien plus courageux et énergiques.

(Copyright B.I.P.)



Lors de sa visite au Canada la semaine dernière, le prince Philip s'est accordé un moment de répit pour assister à la première du film "The Battle of Britain". On le voit ci-dessus accompagné de Ron Bailey, président du comité de la Bataille de la Grande-Bretagne. (Photo TTS)

France

Les déboires de l'atome français

par Maurice Hess

Erreur des techniciens français de l'énergie nucléaire, ou lourde faute politique du général de Gaulle? En tout cas, le fait est certain: l'électricité de France abandonne la "filière" à uranium naturel français qui avait présidé à la construction des premières centrales nucléaires et utilisera désormais le procédé à uranium enrichi, de type américain.

C'est en inaugurant la nouvelle centrale à combustible atomique de Saint-Laurent-des-Eaux, dans le Pays de Loire, que M. Boiteux, directeur général de l'E.D.F., a déclaré en substance: "Techniquement, cette centrale est une réussite, et elle est capable de produire une puissance de un milliard en kilowatt. Mais, au plan économique, et compte tenu de l'abaissement général du coût de la production électrique issue d'autres sources d'énergie, St-Laurent-des-Eaux ne peut donner satisfaction. La filière française 'uranium-naturel-graphite-gaz' exige des investissements trop coûteux qui ne peuvent être amortis par la revente d'usines à l'étranger. C'est pourquoi l'E.D.F. se dispose à adopter le procédé américain à base d'uranium enrichi".

• • •

On savait depuis plus de deux ans déjà que la "voie française" d'énergie pour la production d'électricité nucléaire aboutissait à une impasse en ce qui concerne la rentabilité. Le prédécesseur de M. Boiteux à la tête de l'E.D.F. avait été amené, alors, à donner sa démission, parce que le gouvernement refusait de s'incliner devant les faits. Autant par orgueil personnel que par souci d'indépendance nationale, le général de Gaulle refusait obstinément d'abandonner le système français dont certains incidents graves, survenus à St-Laurent-des-Eaux, à Brennelis en Bretagne, et à la centrale franco-belge de Chooz avaient souligné les défauts de mise au point.

Cependant, il serait injuste d'imputer cet échec — car c'est bien de cela qu'il s'agit — aux chercheurs, aux techniciens, et même aux responsables politiques de la France. En effet, au moment où la France a fait démarrer sa politique d'utilisation pacifique de l'énergie atomique, c'est-à-dire vers 1950, il n'était guère possible pour les Français d'envisager d'autre voie que celle de l'uranium naturel qui fut choisie alors.

• • •

Il n'était pas encore question, à ce moment-là, de fabriquer des armes atomiques, mais simplement d'utiliser l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité. Les Etats-Unis, seuls détenteurs des secrets atomiques avec la Grande-Bretagne, veillaient à préserver jalousement leur avance scientifique et technique. Une certaine loi McMahon interdisait férocement aux Américains de partager leurs connaissances, et encore moins leurs réalisations, avec leurs alliés européens. Il n'était donc pas question que la France puisse, à cette époque, se procurer d'uranium enrichi dont elle avait besoin.

Les chercheurs français ne se découragèrent pas pour autant. Ils disposaient d'uranium naturel, assez abondant au voisinage du Massif Central, ou dans certains territoires français d'Afrique. Ils s'acharnèrent à mettre au point une industrie nucléaire "du pauvre", et obtinrent un certain nombre de résultats spectaculaires. Mais cette réussite était insuffisante pour rattraper l'avance technologique des Américains.

• • •

Cependant, les contraintes imposées aux savants et aux techniciens français par les lois américaines, conçues afin d'éviter la dispersion des armes atomiques, allait avoir pour résultat de doter assez rapidement la France de bombes A. En effet, la combustion de l'uranium naturel dans les piles expérimentales de l'E.D.F., notamment à Marcoule, donnait comme résidu du plutonium, qui est en quelque sorte l'explosif des bombes à fission nucléaire.

Aussi bien, dès 1954, M. Mendès-France, qui était le président du Conseil du moment, donnait aux chercheurs du Commissariat de l'énergie atomique l'autorisation d'engager des travaux de type militaire, à partir du plutonium, dont le stock s'accroissait de jour en jour. En 1958, le général de Gaulle, revenu au pouvoir, n'avait plus qu'à donner le feu vert pour la fabrication et l'expérimentation des premiers engins nucléaires français.

• • •

Aujourd'hui, la France produit bien de l'uranium enrichi, dans le gigantesque usine de séparation des isotopes de Pierrelatte. Mais cet uranium-là est utilisé à des fins strictement militaires, et sa production est trop faible pour que l'E.D.F. puisse en disposer d'une partie. Elle devra donc s'adresser aux Américains.

Cependant, les techniciens français expérimentent à Cadarache, où fonctionne la pile "Rapsodie" un système de surgénérateur, c'est-à-dire un rédacteur à uranium naturel capable d'enrichir son propre combustible. Il s'agit là, pense-t-on, d'un prototype de très grand avenir. Selon les spécialistes du Commissariat de l'Energie atomique, la décision de l'E.D.F. de s'équiper "à l'américaine" est uniquement fondée sur des considérations économiques, et compte tenu de ce que l'on sait actuellement de l'énergie nucléaire. Mais elle ne préjuge nullement du destin de la recherche nucléaire en France qui a encore de beaux jours devant elle.

(Copyright B.I.P.)

Comment ne pas être l'esclave de la prospérité matérielle

Le Dr Kurt A. Kober, mécène et inventeur par passion

Près de Hambourg, dans la Salle des chevaliers du Château de Bergedorf qui date de 700 ans, se réunissent quatre fois par an, depuis 1961, des personnalités internationales de la science, de la politique et de l'industrie pour avoir à huis clos des entretiens qualifiés sur les phénomènes de la réalité qui nous entoure. Ce colloque de Bergedorf est sans précédent. Ni institutionnel ni social, c'est un forum politiquement et économiquement indépendant. Son initiateur: le Dr Kurt A. Korber.

Quiconque fréquente aujourd'hui le Thalia-Theater de Hambourg ignore sans doute que la reconstruction de cette maison est due à une Fondation créée en 1957. Il en est de même de ceux qui, non initiés, admirent le niveau international de l'Opéra de Hambourg. La Fondation d'encouragement de cet Opéra permet non seulement des mises en scène exceptionnelles, mais des réalisations artistiques d'un genre unique: lorsque Stravinsky, le grand musicien russe naturalisé américain, fêta ses 80 ans, il dirigea à Hambourg son "Apollon musagète" dont la chorégraphie était assurée par Balanchine. Cela permit à Stravinsky d'esquiver les invitations de Khrouchtchev et de Kennedy qui voulaient arranger les festivités en l'honneur du maître, et Hambourg s'enrichit d'un événement sensationnel. Initiateur des deux Fondations: le Dr Kurt A. Korber.

K A K — ce sigle figure au-dessous de paysages et de portraits de contemporains célèbres. Le peintre: Dr Kurt A. Korber.

Pour la loterie de la Télévision en République fédérale d'Allemagne, on a construit le plus grand tambour rotatif du monde, entièrement automatique. Cela permet de drainer des sommes maximales qui sont affectées à des buts charitables. Le constructeur: Dr Kurt A. Korber.

A Bergedorf, dans la banlieue de Hambourg, on a mis au point dans les années 50 une machine à fabriquer les cigarettes à filtre qui, fonctionnant depuis 1954, débite 2,000 cigarettes à la minute. Les Usines Hauni de Bergedorf ont équipé plus de 100 fabriques de cigarettes à filtre en Allemagne et à l'étranger. Dans le monde entier, les cigarettes à filtre sont fabriquées presque exclusivement à l'aide de machines Hauni. Chef de l'Usine: le Dr Kurt A. Korber.

"Que le chef soit un dictateur — qu'on peut renvoyer"

Le Hambourgeois d'origine berlinoise, roi des marchés, peintre, mécène, inventeur et initiateur qui a fait don à des Fondations d'intérêt public de 75 millions de DM environ, éveille l'intérêt de la presse depuis la Pravda jusqu'au New York Times.

Il y a dix ans, lors de son 50e anniversaire, le Dr Kurt A. Korber institua une Fondation qui porte son nom et à laquelle il versa un premier apport de 6.6 millions de DM. Les statuts stipulent que le but exclusif est de promouvoir l'instruction et l'éducation en République fédérale d'Allemagne . . . "pour préparer la jeunesse à affronter la concurrence sur le plan intellectuel et économique avec les autres pays, et éveiller en elle la compréhension pour les peuples étrangers". Cette Fondation héritera un jour de la fortune de Korber (l'usine est estimée à une valeur de 60 millions de DM, soit 15 millions de dollars).

Nous approchons cette année du 60e anniversaire. Une bonne occasion, pour Korber, de transférer dès maintenant une partie de sa fortune à la Fondation, car il envisage de multiples tâches collectives dans le secteur de l'instruction. Mais cela ne suffit pas: il veut remercier tous les collaborateurs qui ont contribué par leur travail à augmenter le patrimoine. Cette gratitude envers la main-d'oeuvre de l'Usine Hauni s'exprime par un dividende en espèces de 1.5 million de DM. Quiconque a travaillé pendant plus d'un an à l'Usine en bénéficie. Pour la première année de travail, chacun des 2,000 membres du personnel perçoit un montant de 25 DM. Cette somme augmente de 5 DM pour chaque année supplémentaire. Pour 22 ans d'activité, on peut donc s'attendre à trouver à son compte 1,705 DM de plus. En outre, Korber conclut pour chaque membre de l'entreprise une assurance-vie à laquelle l'entreprise verse la prime jusqu'à ce que l'assuré ait atteint l'âge de 65 ans.

Le chef assouplit également les lois de la maison et institue une "procédure d'approbation" par laquelle les collaborateurs ont la possibilité, au scrutin libre et secret, d'exercer une influence sur le choix de leur chef direct. C'est ainsi qu'aux Usines Hauni, le personnel vote, au sein d'un groupe, la nomination du chef de groupe — les chefs de groupe votent la nomination du chef de section — les chefs de section la nomination de leur représentant à la Direction commerciale — et les membres de la Direction commerciale, avec le concours du Comité de Direction de la Fondation Kurt A. Korber et de personnalités de la vie publique, votent la nomination du successeur du chef de l'entreprise. Ce comité a pour tâche d'élire à 75% des voix le nouveau chef et peut le révoquer à 51% des voix. Le fondateur des Usines Hauni s'est uniquement réservé un droit de révocation à 75% des voix — car tout chef doit "être un dictateur que l'on peut renvoyer".

L'homme qu'il faut à la bonne place

Comment Korber teste-t-il son personnel? "La condition, ce sont les connaissances techniques et le rendement — mais l'essentiel, c'est le comportement humain, selon la devise: "L'exemple que l'on donne évite, plus tard, de mendier ou même de commander." Celui qui veut occuper un poste responsable doit — qu'il vienne de l'entreprise ou du dehors — commencer par travailler un certain temps à un poste subalterne. "Et il doit être 'transparent' aux yeux des autres collaborateurs." Korber sélectionne selon le principe: "Une lacune technique est facile à combler par des études personnelles ou avec une assistance au démarrage. Il est imposssible de remédier à un défaut de caractère chez un chef!" C'est sur ces principes que Korber a édifié l'équipe des responsables qu'il dit exempte de toute intrigue.

Bien des journalistes de l'industrie prétendent inlassablement que le succès des Usines Hauni, le patrimoine, seraient dus aux brevets qui confèrent à Korber un monopole. Celui-ci voit les choses autrement. "Savez-vous quelle est, de mes 192 inventions personnelles, celle qui a été la plus heureuse? Elle n'a rien à voir avec la technique. C'est la découverte suivante: accélérez le processus de décision avec les hommes qui donnent l'exemple, qui savent allier un optimum d'identification de l'individu avec les tâches de l'entreprise. Voilà la cause de notre succès! Nous sommes toujours les premiers à combler les lacunes du marché — et si le client est content de sa première machine Hauni, il en achètera une autre."

Quelle est l'atmosphère dans l'entreprise, parmi les ouvriers qui ont moins de responsabilités? Korber énumère: trois fois par an, théâtre avec tout le personnel et les familles, chorale d'usine, journal d'usine, diverses possibilités d'encouragement professionnel . . . Mais là aussi, ce qui importe, c'est de s'identifier avec l'Usine.

Lorsque Korber créa sa Fondation de 6 millions, certains se dirent, à l'entreprise: pour cette somme, chacun de nous aurait pu avoir une Volkswagen. Ces "murmures" furent, pour le chef, l'occasion d'inviter plusieurs fois, le soir, 3 à 400 membres du personnel dans le pavillon sur le terrain de l'Usine pour leur faire comprendre que le bénéfice de leur travail ne devait pas revenir à eux seuls ou à un petit groupe de capitalistes. L'entreprise, a-t-il ajouté, est redevable de ses bénéfices à un système économique et social libéral; aussi se sent-il tenu, en tant que chef, d'accorder aussi à la société sa part de succès. La majorité l'a compris. Si une école est construite dans le voisinage de l'Usine, elle devient "notre école", de même que la maison de retraite de Bergedorf ou le home d'étudiants est "à vrai dire, à nous".

Ce qui nous fascine, ce n'est pas le paradis, mais le chemin qui y mène"

Par sa "procédure d'approbation", le chef de Hauni n'a pas rencontré un acquiescement unanime, ni auprès du patronat, ni dans les syndicats. Il s'en amuse: "Acquiescement unanime? Cela voudrait dire que quelque chose va de travers. Pourtant, je suis convaincu que tous les chefs d'entreprise qui réussissent appliquent déjà les principes de la sélection échelonnée. Et je n'ai jamais caché que je ne suis pas partisan de la participation paritaire des syndicats. Seul le processus de formation crée la base de la participation. J'approuve cette forme — mais elle doit d'abord s'imposer dans le cadre de la concurrence."

On demande à ce grand chef d'entreprise, au mécène qui a introduit à l'âge de 15 ans sa première demande de brevet et possède aujourd'hui, à côté de son entreprise principale, des filiales aux Etats-Unis, au Brésil, au Mexique, en Grande-Bretagne, en Argentine, en Italie, en Afrique du Sud et en Suisse, où il est le plus engagé. "Là où je suis, pour ainsi dire, mon propre maître et seigneur. Là où il n'y a ni chefs ni subordonnés: dans ma peinture. Il y a la palette, la toile et l'homme dont je fais le portrait. Lorsqu'il se dégage lentement de la toile, qu'il me regarde — c'est une joie, une joie formidable . . . et puis aussi, la bonne musique . . ."

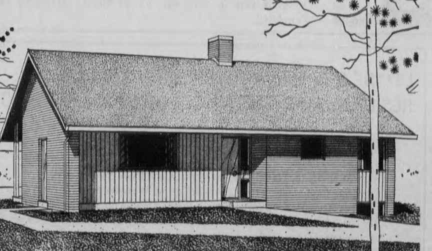
"Plus on a réfléchi, plus on a travaillé, et plus on aura vécu." Pour Korber, cette maxime de Kant n'est pas une devise ornementale, offerte en arabesque au journaliste: il la met en oeuvre quotidiennement.

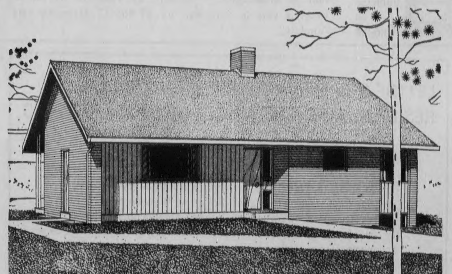
Ruth Flessburg
(Inter Nationes)

Une belle enseigne

Les enseignes pittoresques fleurissent aussi dans le tiers monde.

De Niamey, un lecteur de la revue mensuelle "Vie et Langage" signale celle que M. Bonneau, "vieux colonial et bon Français, a donnée à son magasin de comestibles": "Miam-Miam Bono Boucher-Charcutier". Fait l'andouille mieux que son père. Ce charcutier Bonneau mériterait de s'appeler Jean.





MODÈLE 218 —

— La séparation entre les aires de séjour et de repos dans ce bungalow de trois chambres, conçu par l'architecte Henry Fleiss, de Toronto, est excellente et assure l'intimité et l'insonorisation.

La cuisine a vue sur la rue; on y accède facilement de la porte avant comme de la porte latérale. Le plafond du vivoir-salle à manger suit la pente du toit. Cette pièce ouvre sur le jardin par une large baie et par une porte. La porte principale est en retrait, ce qui la protège des intempéries. La porte latérale donne accès directement à un vaste sous-sol qui, en plus de renfermer les services ordinaires d'utilité et de chauffage, peut-être transformé en salle de jeu ou en atelier. La façade de cette maison devrait être orientée vers le nord.

L'aire de parquet est de 1,160 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 39 pieds six pouces sur 32 pieds. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 218, sont en vente, à un coût minimal, à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

OCTOBRE

Octobre a coloré la pourpre des montagnes
Et la paille jaunie de nos vastes campagnes.
On dirait qu'un fusain a dessiné l'ombrage
Que fait la branche nue au nouveau paysage.
En ce mois si changeant, on peut voir l'escadrille
D'oies sauvages, alignées, dans le soleil qui brille;
Mois de grappes pressées et de froment mûri,
Laissant traîner des fleurs où l'été a relui.
L'insecte s'est caché dans sa cave boueuse;
Le cours d'eau s'est calmé en vague doucereuse.
Plus de vols tapageurs, plus d'abeilles et de miel,
Beaucoup moins sur la terre, et beaucoup plus au ciel,
Tu fermeras la porte à la chaude nature,
Et sous le vent plus frais et la brise plus pure,
Tu partiras aussi, comme s'éteint le cierge,
Mois perlé de rosaires, fais hommage à la Vierge.

Manie Tobie

(Poème paru dans "Anthologie des poètes du Québec", par Gaston Bourgeois.)

Comment aguerrir les enfants contre le trac

PARIS — Il y a des jeunes gens incapables de passer un examen oral et qui pourtant ont une belle intelligence et connaissent bien la matière de leur cours. Il y a de petits enfants qui, interrogés par la maîtresse d'école, bafouillent, perdent instantanément tout souvenir des pages pourtant étudiées avec soin. Pleurs, découragement, sentiment d'injustice et d'impuissance, et sur le plan concret, échec, zéro au bulletin, colle à l'examen. Que se passe-t-il? Il y a que ces enfants ont le trac. Cet état, contrairement à ce que l'on croit parfois, n'est pas exclusivement réservé à l'âge adulte, en particulier aux adultes artistes qui confessent volontiers leurs angoisses ou aux conférenciers dont la voix tremble et s'étrangle au début de leur causerie.

Il est l'expression d'un manque de confiance en soi et de l'appréhension d'un jugement défavorable d'autrui. Faut-il préciser qu'il exprime presque toujours une timidité foncière, voire un sentiment d'infériorité?

L'enfant élevé par des parents trop admiratifs et trop indulgents, peut être la proie du trac dès qu'il entre en contact avec des étrangers, parce qu'il rencontre, dans ces relations, un monde auquel il n'est pas habitué. Elever ses enfants "dans du coton" crée une prédisposition au trac.

Il est possible d'essayer d'aguerrir les enfants par des contacts sociaux et de les aider à vaincre une timidité naturelle paralysante. Cela ne sera pas facile au sein de familles globalement timides où tout le monde fuit, se sent mal à l'aise devant les étrangers, raréfie les rencontres. Une telle ambiance ne prédispose pas l'enfant à se dégager de son trac; une seule chance pour lui d'y parvenir plus tard: s'extraire du contexte familial.

Lorsque la timidité est le fait d'un enfant en particulier, on peut l'aider à s'en libérer petit à petit, à condition de rester vigilant. Il faut l'encourager plus qu'un autre, car il a tendance à ne pas ajouter foi aux paroles réconfortantes qu'on lui prodigue, tant il est persuadé de ses insuffisances. Les encouragements ne doivent jamais être de la flatterie, car il serait le premier à y voir clair et à douter dorénavant des appréciations. Le mieux est qu'il puisse faire des expériences positives qui lui prouvent qu'il peut espérer des succès. Certains enfants ont perdu une bonne dose de leur trac le jour où ils ont réussi à réciter brillamment une leçon. L'important est d'obtenir un premier grand succès qui soit une preuve indiscutable de ce que l'enfant est capable de réaliser.

Le facteur Rh négatif

"La mère canadienne et son enfant", publication du ministère fédéral de la Santé, explique de la manière suivante ce que peut signifier le facteur Rh négatif pour une maman enceinte.

Le facteur Rh est une substance présente dans le sang de 85 pour cent des individus; ceux-ci ont un facteur Rh positif. Les autres 15 pour cent n'ont pas de facteur Rh; ils font donc partie du groupe Rh négatif.

Lorsqu'une femme dont le facteur Rh est négatif se marie avec un homme dont le facteur Rh est positif, elle peut avoir des enfants dont le facteur Rh sera positif. Dans certains cas, mais pas dans tous, bien entendu, la mère développe une sensibilité envers le facteur Rh présent dans le sang de son bébé et elle produit des anticorps. Ceci ne se produit pas avec un premier bébé, excepté si la mère a déjà fabriqué des anticorps à la suite d'une transfusion de sang Rh positif.

Les anticorps qui circulent dans le sang du bébé détruisent ses globules rouges et provoquent la maladie associée au facteur Rh ou l'érythroblastose. Les bébés ainsi atteints souffrent d'anémie puisqu'ils détruisent leurs globules rouges, ainsi que de jaunisse puisqu'ils ne peuvent pas éliminer assez rapidement les déchets produits par la destruction du sang.

Si la mère a le facteur Rh négatif, son docteur pourra, grâce à des analyses supplémentaires de sang au cours de la grossesse, déterminer si elle produit des anticorps. Si elle en produit, il fera les préparatifs nécessaires pour soigner immédiatement le bébé, s'il est né avec la maladie du facteur Rh.

Le choix d'un tapis

L'achat d'un tapis est une dépense majeure dans le budget du consommateur. Dans le but d'aider l'acheteur à faire un choix avisé, l'Association des consommateurs du Canada vient de publier un guide d'achat de tapis pour extérieur et intérieur.

Pour obtenir une copie gratuite de cette brochure il suffit d'écrire à l'Association des consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4, en indiquant sur l'enveloppe le mot "tapis".



Casserole suprême

1 aubergine (environ $1\frac{1}{2}$ livre)
$\frac{1}{4}$ tasse d'oignon haché
3 c. à table d'huile à salade
2 oeufs
2 c. à thé de sel
$\frac{1}{8}$ c. à thé de poivre
$1\frac{1}{2}$ livre de boeuf haché dans la ronde
$\frac{1}{2}$ tasse de chapelure
2 tomates tranchées
$\frac{1}{3}$ tasse de fromage Cheddar râpé

Peler l'aubergine et couper en cubes de $\frac{1}{2}$ pouce. Faire frire les cubes d'aubergine et l'oignon dans l'huile pour 5 minutes environ ou jusqu'à ce que l'oignon soit tendre en brassant fréquemment. Retirer du feu. Battre les oeufs avec sel et poivre; ajouter le boeuf haché et la chapelure. Incorporer délicatement au mélange d'aubergine. Verser ce mélange dans une casserole graissée de 2 pintes. Cuire au four à 375°F. durant 40 minutes. Déposer les tranches de tomates sur le dessus de la viande. Saupoudrer de fromage râpé. Continuer la cuisson durant 20 minutes. Donne environ 6 portions.

La laine transformée en nourriture

AUCKLAND, N.-Z. — Si vous avez une vieille jupe ou un vieux chandail dont vous ne savez que faire, il se pourrait que bientôt vous puissiez les transformer en nourriture.

En effet, un savant néo-zélandais qui, il y a déjà quelques années, avait trouvé le moyen de transformer la laine brute en nourriture, a poussé plus loin son expérience. Il a transformé des bouts de tissu laineux recueillis chez les tailleurs en une substance que l'on servira à des rats, à l'exclusion de toute autre nourriture, afin d'évaluer ses qualités nutritives.

M. F. B. Shorland, un scientifique à l'emploi du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, a déjà réussi à démontrer que les protéines tirées de la laine peuvent être bonnes à manger.

Les expériences ont d'abord été tentées sur des rats, qui mangeaient la poudre obtenue après le traitement chimique de la laine. Les rongeurs dépérissaient. On essaya alors d'ajouter divers ingrédients, et les rats ont semblé bien porter. Les principaux ingrédients ajoutés étaient des acides aminés.

Plus tard, M. Shorland put démontrer que la protéine de laine ainsi traitée pouvait, dans une proportion assez importante, remplacer la farine dans les brioches, les gâteaux-éponge, les biscuits et le pain, sans affecter le goût de ces aliments.

Les scientifiques néo-zélandais qui travaillent à ces expériences de transformation de la laine sont d'avis que, dans un avenir plus ou moins rapproché, la laine pourrait s'avérer un supplément nutritif essentiel pour nourrir un monde affamé.

(La Presse, 3-10-69)

Courrier de Louise

Q. — Comprenez-vous pourquoi certaines femmes qui rêvent de belles maisons et quand elles les obtiennent, ne se servent que du petit boudoir, de la salle de jeu, voire même de la cuisine pour recevoir des amis et défendent l'entrée du salon à leur famille? Il me semble qu'elles feraient mieux de vivre dans leur "vivoir" et de jouir de leurs belles choses. De plus, le mari et les enfants ne se sentent pas chez eux. — **Un peu sans façon, heureux.**

R. — Sûrement les temps sont révolus où on n'allait dans le salon que pour veiller les morts ou recevoir M. le curé. Il me semble que dans un foyer tous devraient pouvoir se sentir à l'aise et jouir de ses commodités. Si la mère de famille sait élever ses enfants dès leur bas âge, elle les entraîne à ne pas tout salir ni tout gâter. Ils s'habituent ainsi à prendre soin de ce qui leur appartient et, conséquemment, ils respecteront les possessions des autres. Evidemment, cela prend du temps et de la patience, mais quelle joie quand elle les amènera chez des parents ou des amis et qu'ils sauront se conduire comme des enfants bien élevés et non comme certains petits monstres qui font l'horreur de tous quand ils vont en visite. N'allons pas oublier le maître de la maison qui devrait certainement, lui aussi, se sentir confortable chez lui et devrait pouvoir prendre ses aises dans les fauteuils pour lesquels il a payé. Il ne s'agit pas d'abuser mais de bien user de son foyer. Si l'on en jouit pas, ce n'est plus un foyer mais une maison (dont la femme est l'esclave) qu'on habite.

☆ ☆ ☆

Q. — Connaîtriez-vous quelque chose qu'on puisse servir afin de prévenir une haleine désagréable aux invités qui ont mangé parmi les hors-d'oeuvre de petits oignons ou une pointe d'ail? Merci. — **Cordon bleu pâle.**

R. — Garnissez bien vos plateaux de persil et suggérez à ceux qui craignent les odeurs fortes d'en manger. Le persil détruit ces odeurs.

☆ ☆ ☆

Q. — Connaîtriez-vous quelqu'un à Winnipeg ou dans une ville de banlieue qui donnerait des leçons de conversation anglaise à un jeune Québécois récemment arrivé ici? Merci. — **Jean.**

R. — Malheureusement je ne connais personne dans le moment. Si quelque lecteur ou lectrice était intéressé, je serais heureuse de recevoir leurs nom, adresse et numéro de téléphone et de les transmettre à qui de droit.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes quatre assez grands enfants à la maison et fréquentons l'école supérieure. Nous avons un très bon conseiller d'orientation. Nos parents sont heureux de nous voir le consulter parce qu'il cherche à connaître nos aptitudes en vue de définir vers quelles carrières nous devrions nous diriger afin de bien réussir et être heureux dans notre travail. Deux cousins fréquentent aussi notre école, mais leurs parents refusent absolument de leur permettre de demander conseil à notre guide. Ils prétendent que ces psychologues ne connaissent rien et qu'ils dirigeront les carrières de leurs enfants eux-mêmes. Ils ont de grandes discussions avec nos parents à ce sujet. Comme nous sommes jeunes et encore indécis, nous explorons différents aspects de diverses carrières et plus tard nous choisirons. Votre opinion nous serait utile, ainsi qu'à nos parents. Merci. — **Quatre sous.**

R. — Permettez que je vous félicite, vous et vos parents, de profiter des services de ce conseiller. Quoiqu'ils soient plus nombreux maintenant, on n'en trouve pas dans toutes les écoles. Continuez à le consulter et s'il y avait moyen de convaincre votre oncle et votre tante des grands bénéfices que vous ne pouvez manquer d'obtenir des conseils d'un expert, ce serait une faveur pour vos cousins. L'orienteur cause avec l'élève, lui fait passer certains tests, puis analyse ces données. Ensuite, il lui suggère quels sujets choisir pour se diriger vers des carrières dans des domaines différents. Graduellement, l'élève, en se développant, choisit lui-même celle qu'il préfère et est déjà préparé à entreprendre ses études. Profitez bien de tout ce qui passe.

LOUISE

Importance des punitions corporelles pour la santé mentale

TORONTO — L'enfant a besoin d'être encouragé à l'école, mais il a aussi besoin de punitions corporelles pour jouir d'une bonne santé mentale, a déclaré un psychiatre de Hamilton.

"Quelques coups de courroie peuvent faire disparaître les sentiments de culpabilité. Surtout si cela équilibre les choses et permet à l'élève et au maître de recommencer à zéro, sur une base équitable, faisant tomber dans l'oubli les griefs anciens". C'est ce qu'a déclaré le Dr H. Roy Brillinger, directeur de la clinique de santé mentale de l'hôpital psychiatrique de Hamilton.

"Même la punition peut être utilisée comme moyen d'encouragement, lorsque le maître félicite l'enfant d'avoir accepté la punition comme un homme."

Le Dr Brillinger a fait cette observation au cours d'une allocution à l'adresse des institutions d'écoles élémentaires au congrès de l'Association des éducateurs de l'Ontario. Il a ajouté que l'enfant a besoin de croire qu'il a du talent, et il peut chercher à le savoir en recherchant l'attention.

Un besoin normal

"Je ne blâmerai pas plus un enfant de rechercher l'attention que je blâmerais un enfant affamé de demander de la nourriture, a déclaré le Dr Brillinger. Il arrive tellement souvent que la satisfaction de ce besoin d'être meilleur que les autres soit condamnée et punie", a ajouté le psychiatre.

Les enfants ont besoin de se sentir estimés et dignes d'estime.

"Parce que le maître et l'élève ont tous les deux un certain degré de sensibilité, chacun d'eux est capable de blesser l'autre... Il est possible qu'un instituteur et un élève se détestent et même se haïssent mutuellement. L'enfant qui se croit détesté, que ce soit exact ou non, ne peut se sentir accepté ou en sécurité dans la classe de ce maître."

Feuilleton

A cause de circonstances incontrôlables, la première tranche du nouveau feuilleton ne paraîtra que la semaine prochaine.

Conseils utiles aux dactylos

Laissez reposer les muscles du dos et des bras à intervalles courts mais fréquents.

Variez souvent de position et de mouvements.

Pour vous détendre, laissez pendre vos bras, puis étirez-les; ou encore, remuez-les de façon à activer la circulation.

Faites travailler vos autres muscles aussi souvent que vous en aurez l'occasion, par exemple, lorsque vous devez vous étirer pour prendre du papier ou pour répondre au téléphone.

Asseyez-vous bien droite, le dos appuyé à la chaise, les jambes non croisées, les pieds au sol. Et insistez pour qu'on vous donne une chaise droite, sans pente, car alors votre colonne vertébrale devra lutter à la journée contre cette inclinaison, source de maux au dos, et à la nuque, comme vous diront les chiros.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Lorsque vous achetez un tapis, examinez toujours les échantillons à même le sol et non à bout de bras. Voici un simple essai vous permettant de juger si un certain tapis deviendra rapidement malpropre. Laissez tomber un peu de cendre de cigarette sur chaque échantillon, puis examinez l'apparence de l'échantillon posé sur le sol à quelques pieds devant vous. Nous avons choisi la cendre car celle-ci contient des particules de couleur noire, blanche et grise et qu'elle représente ainsi le genre de saleté qui tombera chaque jour sur le tapis.

✦ ✵ ✦

— L'impôt dépouille tout le monde et j'en ai maintenant la preuve irréfutable, déclare un villageois à son voisin.

— Explique-moi ça.

— Eh oui! Ma fille, qui est en ville, travaille maintenant au Bureau de l'Impôt sur le revenu. Elle vient de m'écrire et sais-tu ce qu'elle fait... Elle range les chemises des contribuables dans les classeurs.

✦ ✵ ✦

Faites bouillir vos citrons pendant trois minutes, vous en extrairez deux fois plus de jus.

✦ ✵ ✦

Vous voulez teindre des pierres ramassées ici et là, dont les formes sont jolies, mais les couleurs ternes; employer du cirage à chaussures, en choisissant des tons chauds. Délicatement, avec un linge doux, passez le cirage sur la pierre. Il ne faut pas en mettre trop: il vaut mieux passer plusieurs couches. Essuyez et polissez. Vous pouvez alors vous en servir comme poids pour tenir en place des papiers, ou maintenir une porte.

✦ ✵ ✦

Des tranches de bananes battues avec un blanc d'oeuf pourront orner vos desserts à peu de frais.

✦ ✵ ✦

On commence à fumer pour montrer qu'on est un homme. Vingt ou trente ans plus tard, c'est pour la même raison qu'on essaie de s'arrêter.

✦ ✵ ✦

Vous venez de remplir une salière ou votre poivrière de table. Le débit est un peu fort? Collez un petit ruban adhésif en travers du bouchon, au centre. Vous n'aurez qu'à enlever le collant lorsque le trop plein aura été écoulé.

✦ ✵ ✦

— Au lieu de me plaindre de ce que la rose a des épines, je me félicite de ce que l'épine est surmontée de roses.

(Joubert)

✦ ✵ ✦

Méfiez-vous des stations-services où l'on vous répare vos pneus sans chambre à air à l'aide d'une cheville de caoutchouc introduite de l'extérieur. La méthode est dangereuse. Il faut retirer le pneu de la jante et effectuer une réparation permanente à l'intérieur.

✦ ✵ ✦

La vieille — Il y a un vieux au magasin du coin qui me sourit souvent...

Son mari — T'en occupes pas c'est un antiquaire!

Patron imprimé



Ensemble dernier cri, comprenant jumper avec encolure ovale, blouse classique et pantalon.

Demandez le patron 9096. Tailles: Jr Miss 7-9-11-13-15.

Prix: 65c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Le feu, un professeur sévère

Ne laisser seuls ni les enfants ni les vieillards

Le feu tue en une minute et les statistiques démontrent que les enfants et les vieillards en sont trop souvent les victimes.

L'enfant ne peut comprendre que l'intrigante allumette qui allume son gâteau de fête ou le foyer peut aussi le brûler. S'il met le feu à ses vêtements ou si l'incendie se déclare tandis qu'il est seul, pas plus que le vieillard a-t-il la possibilité de se sauver.

Le bien-être de ces humains sans défense dépend de vous. Après la tragédie, la peine et un sens de culpabilité ne les ramènera pas.

Il appartient aux parents d'enseigner à leurs enfants, par l'exemple et les conseils, le respect du feu. L'enfant doit apprendre que les allumettes ne sont pas un jouet et les adultes doivent apprendre à n'en pas laisser à portée des enfants.

Il appartient également aux parents de s'assurer des services d'une gardienne fiable en cas d'absence, et de voir à ce qu'elle soit au courant des numéros de téléphone d'urgence, et des mesures de sécurité et de fuite à prendre.

Le Code criminel du Canada spécifie, à la section 189: Quiconque abandonne ou expose un enfant qui n'a pas atteint l'âge de dix ans, de façon à ce que sa vie soit exposée ou risquée ou sa santé soit risquée ou exposée à des blessures permanentes, est coupable d'une offense incriminable et est passible d'emprisonnement pour une période de deux ans.

Savoir-vivre par Nicole Germain

Un traité de savoir-faire qui ne s'emparasse pas de termes pédants

Un jour ou l'autre, nous sommes tombés sur quelque traité de savoir-vivre rédigé dans une langue ampoulée, traitant de sujets bien souvent dépassés qui conféraient à l'ouvrage une touche de ridicule. Le tout nous ôtait à tout jamais l'envie de consulter d'autres livres de ce genre.

A notre époque, il ne s'agit pas de s'embarrasser de pédanterie, ce qui compliquerait singulièrement les rapports que nous entretenons quotidiennement avec nos semblables. Mieux vaut tout simplement savoir "ce qui se fait et ce qui ne se fait pas", du moins si l'on désire passer en société pour une personne civilisée.

Nicole Germain, bien connue des téléspectateurs, radiophiles et lecteurs, a décidé de faire connaître à tous les Canadiens français les grandes règles du savoir-vivre contemporain dans SAVOIR-VIVRE, un livre d'une grande simplicité, illustré avec beaucoup d'humour par Ch. Neuville. On ne pouvait choisir meilleure ambassadrice pour une tâche semblable!

Savoir-vivre et culture — Savoir-vivre vis-à-vis de soi-même — Savoir-vivre dans la vie extérieure — Savoir-vivre dans le cadre du travail — Savoir s'habiller — Savoir-vivre et réceptions — Savoir-vivre et cérémonies familiales — Savoir écrire — le protocole — l'art de la conversation — les présentations — les titres, — baptêmes — mariages — anniversaires — deuils — autant de sujets traités dans ce livre de format pratique, dans ce véritable ouvrage de chevet de tout homme, de toute femme du monde.

Que vous vous adressiez au Lieutenant-gouverneur ou à votre chauffeur de taxi favori, vous ne serez jamais pris(e) au dépourvu grâce au SAVOIR-VIVRE de Nicole Germain.

Ne prenez pas le risque de commettre des maladresses en public! Rendez-vous la vie plus facile, en gardant à portée de la main ce vade mecum de l'étiquette et des convenances.

SAVOIR-VIVRE est en vente partout au Québec au prix de $2.50. On peut également se le procurer chez le distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue De La Gauchetière, Montréal 132.

Une mer d'eau chante en Sibérie?

La neige à perte de vue, des chiens, des traîneaux, c'est la Sibérie, le royaume du froid, le pays de l'éternel hiver. Pourtant, le sous-sol recèle des nappes d'eau chaude qui, en certaines régions, sont déjà utilisées pour le chauffage urbain et domestique.

Selon un savant soviétique, il s'agirait, en fait, d'un immense océan souterrain, atteignant une température de 100 degrés, à 1,500 mètres de profondeur... Il y a peut-être de quoi transformer profondément le climat. Mais à long, très long terme, cette mer enfouie dans les entrailles de la terre pourrait aussi constituer une menace. Le lent, l'incessant travail qui, de siècle en siècle, parvient à modifier le visage du monde, ne donnera-t-il pas, un jour, la victoire à l'Océan? Que sont donc les archipels du Japon ou de l'Indonésie, sinon les vestiges de continents, peu à peu minés par la puissance de la mer?



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.

Vol. 57—No 30

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps, pour mariages, réceptions, etc., appelez **Jos. Legal et son orchestre à 334-2579.** 22-971-T.F.

SECRETAIRE MEDICALE BILINGUE, plusieurs années d'expérience. Cherche emploi dans bureau de médecin. S'adresser à Boite 131, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 28-131-31C.

HOMME A SA RETRAITE en très bonne santé désire maison de pension dans St-Boniface ou Norwood. Composer: 247-9267. 26-110-T.F.

JEUNE FILLE CATHOLIQUE désire correspondre avec bon garçon, âgé de 25 à 32 ans. S'adresser à Boite 143, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 30-143-30P.

SECRETAIRE BILINGUE aimerait de la dactylographie à la maison. Comoposer 256-7895. 29-136-31C.

A VENDRE ou A ECHANGER sur maison: 3 ou 4 chambres à coucher. Cadillac décapotable '66; bateau de 14 pieds avec moteur 25 C.V. et remorque; roulotte de 12 pieds, idéale pour 4 personnes. Echangerait aussi pour lot ou terrain dans Métro. S'adresser à M. A. Lambert, 257, Speers Road, St-Boniface. Téléphone: ALpine 3-5637. 30-144-32C.

A VENDRE
Auto-neige "Ski-Whiz", Massey-Ferguson. Modèle 1968, 23 C.V. Prix régulier: $1,150. Prix spécial: $850.00. Brodeur Frères, St-Adolphe. Bureau 883-2303; résidence 883-2356. 30-149-T.F.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Corignan
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.

PHARMACIE



PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

A VENDRE
Garage complètement équipé dans centre canadien-français. Propre et bien situé. Pour plus d'informations s'adresser à Boite 120, La Liberté et le Patriote, 615, avenue McDermot, Winnipeg 2. 27-120-30C.

A VENDRE — Baie Notre-Dame, Ile-des-Chênes. 2 lots situés près du grand chemin. A 15 milles de St-Boniface. Pour tous renseignements s'adresser à Mme B. Petit, 878-2248, Ile-des-Chênes. 29-137-30P.

A VENDRE ou A LOUER — Dans village Notre-Dame-de-Lourdes. Maison: 5 pièces. S'adresser à Mme Yvonne Turenne, 378, Place Gaboury, St-Boniface. Téléphone: 233-6569. 26-102-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, au centre du village. Bâtiment: 30' x 80,. Pourrait servir pour entreprise. Avec ou sans le lot de 50' x 135'. Prix très raisonnable. Appelez Albert Turenne: 433-7419. 3-754-T.F.

A VENDRE — Deux lots au cimetière Green Acres. Composer 233-6419. 23-750-T.F.

VENTE PRIVEE — Commerce de peinture et de quincaillerie, bien situé à St-Boniface. Accessoires: $2,000. Accepterait propriété ou première hypothèque. Pour plus de détails, appeler propriétaire à 233-4019 après 6 h. 30-147-T.F.

A VENDRE — St-Charles, Man. Maison neuve. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près écoles. Autobus sur la rue. Composer 837-1668. 30-146-31C.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 3 pièces nouvellement décoré. Entrée et salle de bains privées. Possession immédiate. Composer 253-1834. 20-944-T.F.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Entrée privée. Possession immédiate. Composer 878-2746. 29-135-30C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis meublé: 2 pièces. Lessiveuse, séchoir et stationnement. Pour un homme tranquille. Libre: 1er novembre. Composer CE 3-6438. 29-138-30C.

A LOUER — St-Boniface. Deux chambres, entrée privée, poêle et réfrigérateur fournis. Place de stationnement. Composer 233-6941. 30-145-30C.

Notice to Creditors

IN THE MATTER of the estate of EDNA BONOT, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, wife of Marcel Bonot, of the same place, Labourer.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface 6, Manitoba, on or before the 9th day of December, A.D. 1969.

DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba, this 27th day of October, A.D. 1969.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for the Applicant for Letters of Administration.

Si vous désirez vendre ou acheter une propriété, ou une évaluation, adressez-vous à:
PIERRE PINAUD,
représentant français de
ALEXANDER AGENCIES,
556, chemin Pembina,
Winnipeg 9.
284-5390 269-1591
30-148-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Le bill 63 au Québec...

(Suite de la première page)

pour faire comprendre aux nouveaux immigrants qu'il y va de leur intérêt d'apprendre le français et qu'il y a au Québec une majorité qui tient à ses droits. Si les mesures envisagées ne réussissent pas, a ajouté le ministre, nous devrons reviser les positions et employer "d'autres moyens qui nous répugnent". Il a précisé que ces moyens seraient coercitifs.

M. Bertrand a dit qu'il n'était pas question d'envoyer le "bill" pour étude à une commission parlementaire, donnant comme exemple ce qu'il est advenu du bill 85 au début de cette même année.

Le ministre des affaires culturelles, M. Tremblay, a ajouté à cet égard que la commission parlementaire avait alors été ballottée d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire de l'unilinguisme absolu au bilinguisme intégral. Elle a toutefois permis, selon lui, de prendre le pouls de la population et de dégager un consensus selon lequel les francophones du Québec ne sont pas disposés à faire subir à leur minorité anglophone le sort que les minorités francophones ont subi dans les autres parties du pays et selon lequel, également, l'unilinguisme n'est pas accepté par la majorité de la population québécoise.

Le ministre a fait état d'un certain nombre de mesures qui, à son avis, permettront une intégration des non-francophones, dans le respect des droits de chacun.

Ainsi, le gouvernement a confié à l'Office de la langue française un vaste programme de promotion et de diffusion du français. De $225,000, son budget sera porté à un million en 1970-71, en plus d'être augmenté de $75,000 par mois d'ici avril.

Le gouvernement a donné à l'office le statut de l'organisme officiel de normalisation en matière linguistique.

Le ministre de la fonction publique, M. Masse, a dit pour sa part que le gouvernement avait instauré la primauté du français dans son propre secteur et qu'il devrait normalement en aller de même dans le secteur para-public.

Au sujet des programmes d'enseignement du français, le ministre de l'éducation a dit qu'ils étaient en préparation et que lorsqu'ils seront mis en application, les écoles anglophones seront à toutes fins utiles des écoles bilingues.

Prié de définir le terme "connaissance d'usage du français", M. Cardinal a dit qu'il s'agissait du "working knowledge" nécessaire dans les circonstances normales de la vie "au sein d'une population majoritairement française".

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EDMOND-DOLLARD LUSSIER, de la ville de St-Boniface, Manitoba, Cultivateur à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 28 novembre 1969.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour d'octobre, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface centre — Bungalow complètement meublé. 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: seulement $167. Plein prix: $12,000 à termes.

Norwood — Près Lyndale Drive. Maison: 1½ étage en parfait état. Grand salon, salle à manger, 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Salle de récréation. 2 salles de bains. Garage double. $10,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble: 2 ans, 17 logis. Revenu mensuel: $2,110. Toute autre information donnée sur demande.

St-Boniface Centre — Vendrait 2 propriétés sur même terrain: l'une comprenant un restaurant loué avec bail de 5 ans à $185.00, avec logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher attenant; l'autre: 2 logis séparés, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Revenu mensuel: $200. Idéal pour investissement. $8,000 comptant. Balance: une hypothèque.

St-Boniface — Près école Marion. Bungalow ou duplexe moderne. 2 salles de bains. Tapis mur à mur dans salon, salle à manger, couloir et chambres à coucher. Garage. $10,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
Larry Legros: 253-9312
27-126-30C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-NORBERT
Rue La Barrière. Charmant bungalow. ½ bloc de l'école. 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage double, isolé. Vendeur transféré, doit vendre sous peu. Comptant requis $6,000 à une hypothèque.

ST-BONIFACE
Edifice: 5,000 pieds carrés d'espace pour bureaux et entreposage. Grand terrain, site stratégique dans développement. Plein prix: $40,000.

LA SALLE
Belle grande ferme, 539 acres, maison presque neuve, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Autres bâtiments en bonne condition. Entrepôt pour 10,000 boisseaux de grain. Terrain de haute qualité pour production. Termes très raisonnables.

ST-BONIFACE
3 logis dont 1 de 5 pièces, 1 de 4 pièces et 1 de 3 pièces. Plus soubassement fini. Garage double. Situé tout près de l'Institut Louis-Riel. Comptant requis: $6,500. Balance à termes faciles.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
Jean ALLARD: 247-9267
Aimé ALLAIRE: 233-5962
26-109-30C.

MAURICE AYOTTE
ALpine 3-9641
Oliver, Brown & Schrag Ltd.

A vendre

PARC WINDSOR
Duplex
Duplex âgé: 4 ans, en parfaite condition. 3 grandes chambres à coucher. Très grands salon et cuisine. Salle de récréation. Patio, clôturé. Hypothèque à 6¼%. $1,500 comptant.

Annoncée pour la 1ère fois
PARC WINDSOR
$17,900
Joli bungalow, âgé de 10 ans. Hypothèque à 8%. Soubassement complet. Grande salle de récréation et garage. Comptant: $3,000.

Annoncée pour la 1ère fois
PARC WINDSOR
Bungalow âgé de 3 ans: 6 pièces, grandes cuisine, salle à manger et salon. Hypothèque très élevée à 6½%. Propriétaire transféré. Prix modique. Comptant: $4,000.

CENTRE ST-VITAL
Immeuble
13 logis. Entièrement rénové. Revenu annuel: $21,000. Doit être vendu immédiatement.
28-134-30C.

M. J.-A. Marion . . .

(Suite de la première page)

A son tour, le petit-fils, M. J.-Paul Marion, apporta sa contribution au domaine de l'éducation à St-Boniface. Elu à la Commission scolaire en 1964, il en fut le président durant quatre ans. Il servit également comme directeur de la Manitoba Association of School Trustees et dirigea en particulier le "Provincial Negotiating Policy Committee". Il fut aussi membre du comité d'admission de la faculté d'Education de l'université de Manitoba.

Des obligations personnelles forcèrent M. Paul Marion à quitter la Commission scolaire de St-Boniface à la fin de cette année.

Le cyclamate est interdit . . .

(suite de la première page)

Unis qu'il faudrait qu'un homme pesant 150 livres consomme 200 bouteilles de breuvage léger chaque jour pendant toute sa vie pour que les cyclamates causent le développement de tumeurs cancéreuses.

Les recherches faites au Canada depuis 20 ans n'ont jamais indiqué, selon le ministre, que ce sucre artificiel soit dommageable à la santé.

M. Munro prend pour acquis que les industries, qui utilisent ce produit artificiel, vont faire des pertes financières, et il a indiqué que le gouvernement n'a aucunement l'intention de dédommager ces entreprises. Néanmoins, en laissant un certain délai, il est certain que les compagnies pourront écouler une partie de leur production.

Dans le cas des produits pharmaceutiques, le ministre a consulté l'Association diabétique canadienne.

Par ailleurs, la production des cyclamates est assurée au Canada aussi bien qu'aux Etats-Unis par la compagnie Abbott Laboratories Limited, dont l'usine canadienne se trouve à Montréal.

Diner d'automne au couvent du Sacré-Coeur

Les Dames Auxiliaires du couvent du Sacré-Coeur recevront à leur diner annuel d'automne au couvent, 2799, boulevard Roblin à Charleswood, le samedi 1er novembre, de 4 h à 8 h p.m.

Elles offrent "Du plaisir familial pour tout le monde" avec une variété d'amusements pour hôtes de tout âge. On servira un diner au rosbif et les billets sont de $5.00 par famille ou de $1.75 pour les individus. Il y aura des jeux de hasard et une salle réservée aux "Teens" où ils pourront jouir de leur musique préférée et déguster des "hot dogs" et des liqueurs gazeuses. On assurera un service de gardienne.

Les organisatrices sont: Mmes R. E. Herriot, J. C. Kerr et R. O. Hedlin. On pourra se procurer les billets à la porte ou en s'adressant à Mme R. Fairbairn, 5204, boulevard Roblin. Pour ceux de "Penny Arcade" on devra contacter Mme R. E. Herriot, 325, rue Waverley, Winnipeg 9.

Baisse des faillites au second trimestre

Le nombre des faillites au Canada entre avril et juin 1969 a été de 587, marquant une baisse par rapport au trimestre correspondant de 1968 où 614 faillites sont survenues, selon une étude du BFS.

La valeur totale de ces faillites pour le second trimestre de l'année en cours s'est élevée à $39,899,506, contre $44,548,000 pour la même période de 1968.

Québec, avec 289 faillites, vient en tête de liste pour les résultats par province, suivi de l'Ontario, avec 208. L'année dernière les résultats avaient été respectivement de 294 et 227.

Dans les Prairies, le nombre des faillites d'affaires est passé de 48, l'année dernière à 44, cette année, alors que la Colombie-Britannique en a enregistré 27 au deuxième trimestre de 1969, comparativement à 34, un an plus tôt.

Les chiffres du BFS couvrent toutes les faillites qui tombent sous la législation fédérale.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	53.4
A—moyens	50.6
A—petits	28.9

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20.5-
Poulets 4-5½ lb	.18-.20½
Poulets 5½-6¾ lb	.20½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-.23¼
Poules	
Moins de 4½ lb	.04-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.12-.14
Dindes	
Adultes	.26.5-
Dindons	.24¼-

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 23 octobre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 7,550 bovins, 3,800 veaux, 6,000 porcs, 550 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,400 bovins, 2,500 veaux, 5,400 porcs, 530 moutons et agneaux.) agneaux. (La semaine précédente: 5,600 bovins, 2,800 veaux, 5,700 porcs, 575 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix (1,000 lb)	$27.00—27.50
Bons	26.50—27.00
Moyens	26.00—26.50
Communs	23.00—25.50
Génisses	
Choix	$26.00—26.50
Bonnes	25.50—26.00
Moyennes	23.50—25.50
Communes	20.00—23.00
Vaches	
Bonnes	$22.50—23.50
Moyennes	21.00—22.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—20.50
Taureaux	
Bons	$23.50—24.50
Communs et gras	20.00—23.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—46.00
Moyens	32.00—37.00
Communs	20.00—31.00

Porcs
Les porcs de $34.85—35.90 ($35.25 à la fermeture). Les truies de $27.70—28.00.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons	$21.50—23.00

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

29-140-30P.

Imprimerie off-set
Instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler les Copi-tout
308, EDIFICE AVENUE
TEL.: 947-0326
Guy de Margerie, prop.

Projets du Centenaire approuvés à St-Vital et à Charleswood

Le président de la Corporation du Centenaire du Manitoba, M Maitland B. Steinkopf, a adressé un message de félicitations aux citoyens de St-Vital et de Charleswood parce qu'ils ont approuvé par référendum, lors des élections municipales, un projet de construction d'un centre du Centenaire et d'un centre sportif.

Le Centre de St-Vital coûtera $430,000 dont $130,000 proviendront de dons. Le complexe récréatif de Charleswood coûtera $300,000 et servira aux activités sportives et communautaires.

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 500, boul. Provencher



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923



"Une Nouvelle Librairie Française"
à Winnipeg
avec une belle collection de livres français
Visitez-nous bientôt!
Romans - Romans policiers - Sciences
Cuisine - Littérature canadienne
et tous les livres favoris
CLASSIC BOOKSHOPS LTD.
516, av. Portage
775-1049
Winnipeg
(en face de l'Université de Winnipeg)

GÉRANT

L'ENTREPRISE—
- La Caisse Populaire de Saint-Boniface (CUS) Ltd.

ENDROIT DE TRAVAIL—
- 194, boulevard Provencher, St-Boniface, Man.

FONCTIONS—
- Administration interne de la Caisse Populaire.
- Aider le Conseil d'Administration dans ses négociations avec les autorités gouvernementales et autres.
- Travail de recherche et voir à la coordination de tous les comités de la Caisse.
- Responsable de la direction des opérations, y compris la gestion financière, l'élaboration des projets et les relations communautaires.
- Tout autre travail concernant le bon fonctionnement et l'expansion de la Caisse Populaire.

QUALIFICATIONS—
- Expérience professionnelle dans l'administration, de préférence dans le mouvement des Caisses Populaires ou des opérations bancaires.
- Expérience en comptabilité, étude et analyse d'états financiers.
- Esprit souple et innovateur.
- Energique, dynamique et désireux de voir au progrès de la Caisse.
- Bonne personnalité.
- Bilingue.
- Agé de 25 à 40 ans.

TRAITEMENT—
- Traitement offert de $8,500.00 ou plus selon l'expérience et les qualifications.
- Excellents bénéfices marginaux comprenant plan de retraite, d'assurance-vie, hospitalisation et frais médicaux, vacances et échelle de salaire.

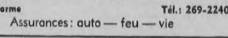
C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevrons les candidatures à ce poste ainsi que le curriculum vitae. On est prié d'inscrire la mention "Gérant" sur son envoi et d'expédier celui-ci à M. Gabriel-J. Forest, C.A.

607, rue Langevin, St-Boniface, Manitoba.
Forest, Guenette et Cie, Comptables Agréés.

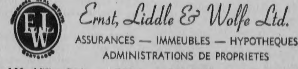
Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes — Installation gratuite
Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

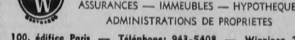
Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentans de



CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

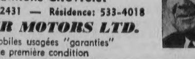




ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018





Automobiles usagées "garanties" de première condition